

# *futuribles*

*analyse et prospective*

## Dossier spécial Chine

---

L'envol chinois : moteurs et freins

---

La Chine sur l'échiquier mondial

---

L'Europe en crise

---

# futuribles

analyse et prospective

REVUE MENSUELLE

55, rue de Varenne

75007 Paris - France

Tél : 33 (0)1 53 63 37 70

Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

E-mail : [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com)

[www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Comité d'orientation :

ISMÂÏL S. ABDALLA, MICHEL ALBERT, SERGE ANTOINE,  
PIERRE BONNAURE, BERNARD BRUNHES, MICHEL CROZIER,  
JEAN-PIERRE DUPUY, MAHDI ELMANDJRA, EMILIO FONTELA,  
MICHEL GODET, HUBERT LANDIER, CORINNE LEPAGE,  
JACQUES LESOURNE, HAROLD A. LINSTONE, ELEONORA  
MASINI, ROBERT ROCHEFORT, JOËL DE ROSNAY, ALIOUNE SALL,  
HEDVA SARFATI, JACQUES TESTART, ALVIN TOFFLER.

Comité de rédaction :

JEAN-YVES BOULIN, BERNARD CAZES, GILBERT CETTE,  
JULIEN DAMON, MICHEL DRANCOURT, CHARLES DU GRANRUT,  
BRUNO HÉRAULT, ANDRÉ LEBEAU, ELVIRE LETOURNEUR-FABRY,  
ALAIN MICHEL, ISABELLE ORGOZOZO, ALAIN PARANT,  
ANDRÉ-YVES PORTNOFF, JEAN-JACQUES SALOMON,  
JACQUES THEYS.

Directeur de la publication - Rédacteur en chef :

HUGUES DE JOUVENEL

Rédaction :

STÉPHANIE DEBRUYNE

Documentaliste :

CÉLINE LAISNEY

Assistante :

ANNIE PALMANTIER

Secrétaire générale :

CORINNE ROËLS

Abonnements-diffusion :

CORINNE ROËLS, FABRICE COLIN

Correctrice : ANNE DE BEER

1 an :	France	110 €
	Autres pays/DOM TOM	115 €
	Par avion	125 €
	Étudiants France	55 €

Joindre la copie de la carte d'étudiant

Le numéro :	France	12 € (port inclus)
	Autres pays/ DOM TOM	13 € (port inclus)

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de *Futuribles*. Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© *futuribles* Sarl 2004

Publiée avec le concours du Centre National du Livre  
Commission paritaire n° 0506 K 80574 - ISSN 0337 307 X

Bialec s.a.

95, bd d'Austrasie, BP 10423, 54001 Nancy cedex, France  
dépôt légal n° 60094 - AVRIL 2004

Principale revue de prospective en langue française à caractère réellement interdisciplinaire, *Futuribles* analyse chaque mois ce qui peut advenir (les futurs possibles) et ce qui peut être fait (les politiques et les stratégies) vis-à-vis des grands défis du futur.

## Au sommaire des derniers numéros

### n° 292

- *La marchandisation du vivant*
- *Heurs et malheurs de la recherche*
- *Aux origines de la laïcité*

### n° 293

- *L'enjeu du clonage humain*
- *L'évaluation extra-financière des entreprises*
- *Henri Mendras, prospectiviste*

### n° 294

- *Informatique : l'après-Moore ?*
- *L'état du monde selon Pierre Hassner*
- *Le programme Galileo*
- *Une parodie du rêve égalitaire*

### n° 295

- *Vers des alternatives végétales*
- *Dynamique et planification des territoires*
- *Mondialisation et diversité culturelle*

Les articles de la revue *Futuribles* sont indexés dans Public Affairs Information Service (PAIS) Bulletin, CAB Abstracts, CSA Political Science and Government: A Guide to Periodical Literature, World Agricultural Economics and Rural Sociology Abstracts, Références, Généralis, Delphes, Delphine, Sociological Abstracts, IBZ (Internationale Bibliographie der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Zeitschriftenliteratur).

Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite (article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle - CPI) et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (Code de la propriété intellectuelle, article L. 122-5). Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par imprimante) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) - 20, rue des Grands-Augustins - 75006 PARIS - E-mail : [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com)

# futuribles

AVRIL 2004 - NUMÉRO 296

- Le déficit politique** 3  
*Hugues de Jouvenel*
- Quel avenir pour la Chine ?** 5  
*Michel Jan*
- Chine, la fin de la mondialisation heureuse ?** 27  
*Philippe Delalande*
- L'énergie, talon d'Achille de la croissance chinoise** 33  
*Rémi Perelman*
- Chine / Russie : deux futurs possibles** 43  
*Rémi Perelman*
- L'Europe en crise : quelle issue ?** 57  
*Pierre Bonnaure*

## Forum

- Quelle prospective ?** 71  
*À propos de l'éditorial « Pourquoi la prospective ? »*  
*Pierre F. Gonod*

## Futurs d'antan

- La politique de recherche, vue de 1964** 79  
*Extrait des Réflexions pour 1985*  
*Commissariat général du Plan*

## Actualités prospectives

*Plus d'enfants pauvres au Royaume-Uni ? / Emploi : le tertiaire ne compense plus les destructions de postes dans l'industrie / États-Unis : les manipulations de l'opinion publique / Les jeunes Français : plus conformistes et individualistes ? / Climat : le scénario cauchemar / France : des travailleurs démotivés / Dynamisme économique : les prochains leaders ? / Perspectives du tourisme / Les « orphelins » d'éducation en France / Une politique américaine de construction d'États.*

## Bibliographie

### Analyses critiques

*J.-P. Fitoussi, P. Savidan (sous la dir. de). « Les inégalités » / T. de Montbrial, P. Moreau Defarges (sous la dir. de). RAMSES 2004. Les grandes tendances du monde / G. Bronner. L'Empire des croyances / A. Gosseries. Penser la justice entre les générations. De l'affaire Perruche à la réforme des retraites / V. Duclert, A. Chatriot (sous la dir. de). Quel avenir pour la recherche ?*

### Comptes rendus

### Abstracts



# LE DÉFICIT POLITIQUE

Où que l'on aille, en Amérique du Nord comme en Afrique, en Amérique latine comme a fortiori en Asie, l'avenir, en dépit des incertitudes qu'il recèle, est synonyme d'espoir. En Europe, tout au contraire, il est perçu avec crainte. Le sentiment qui domine est celui d'un horizon qui se restreint, de marges de manœuvre qui s'amenuisent, de menaces qui se multiplient.

Est-ce parce que l'Europe, havre de paix, de prospérité et de bien-être, a connu jadis ses heures de gloire qu'elle serait aujourd'hui condamnée au déclin ? Est-ce parce que son influence si grande dans le passé se trouve aujourd'hui compromise, contestée, concurrencée par l'émergence d'autres pôles ne se réclamant plus des mêmes valeurs ? Le fait est que l'Europe, outre la crise que traverse actuellement le processus d'édification d'une Union plus étroite, est inquiète des périls qui menacent l'écosystème, des risques qui pèsent sur une planète transformée en poudrière, de la concurrence que lui livrent les pays émergents — la Chine en premier lieu —, de l'ambivalence des progrès scientifiques et techniques, du chômage et de l'exclusion, de l'incapacité dans laquelle elle est de trouver le souffle nouveau dont elle a besoin.

Mon sentiment est que les Français, plus encore que leurs voi-

sins, sont inquiets. En dépit des résistances qu'ils opposent aux mutations indispensables de leur système économique et social, ils voient celui-ci s'effondrer lentement sans pour autant percevoir quel modèle nouveau pourrait se mettre en place.

Cette inquiétude se nourrit au quotidien du bureau de poste ou de la maternité qui ferme, de l'usine qui est délocalisée, de l'artisan qui cesse son activité, des entreprises qui n'arrivent plus à recruter malgré un chômage persistant, de la montée de l'insécurité et de la violence. Elle est entretenue par la canicule et les dysfonctionnements qu'elle révèle, au niveau tant de l'écosystème que des services publics et des solidarités de voisinage, par les craintes beaucoup plus que les espoirs que suscitent les progrès des sciences de la vie, par le divorce des Français avec un État dont ils ont fâcheusement pris l'habitude de tout attendre et qui est lui-même aux abois.

Le problème est-il vraiment que nous traversons une période de grand bouleversement ou bien réside-t-il ailleurs ? Dans l'impression qu'ont les Français d'être victimes de changements dont ils ne perçoivent ni les motifs ni la direction, d'être au demeurant très largement privés de réelles marges de manœuvre ? Dans l'im-

pression plus générale encore d'être entraînés, malgré eux, dans un processus dont ils ne connaissent ni les tenants ni les aboutissants.

Nous sommes, il est vrai, dans un pays où l'État a toujours joué un rôle très particulier puisqu'il prétendait incarner à lui tout seul et de manière exclusive le bien commun, de sorte que toutes les initiatives privées se réclamant de l'intérêt collectif y étaient perçues comme suspectes, sinon injurieuses à l'encontre du monopole que prétendait incarner la sphère publique. En dépit de ce qu'on raconte sur la vitalité, en réalité incertaine, de la vie associative, ceci s'est traduit par une surestimation du rôle de l'État (jacobin, colbertiste, protecteur, providence, à défaut d'être stratège...).

Or, cet État dont on attend tout (peut-être trop) semble hagard, déboussolé, confondant l'essentiel et l'accessoire, débordé par les urgences, acculé à une gestion au jour le jour, péremptoire, incertaine et discutable.

Outre le fait que les marges de manœuvre de l'État se trouvent sérieusement entamées tant par la mondialisation que par la décentralisation, les contraintes financières, sa propension à vouloir se mêler de tout et l'absence de priorités, il a perdu lui-même toutes ses capacités d'anticipation et de pilotage réel du changement. Il est comme absorbé entièrement par la gestion quotidienne, comme privé de toute réflexion à long terme lui permettant tout à la fois d'anticiper les événements et d'orchestrer son action.

Il serait intéressant de savoir quelle est la perception de nos diri-

geants des futurs possibles, et peut-être plus important encore de savoir quel projet les anime : ce qu'est leur vision à moyen et à long terme d'un avenir souhaitable pour la France, l'Europe et le monde. En ont-ils eux-mêmes une idée claire ou sont-ils, en dépit des discours sur l'État stratège, acculés simplement à expédier les affaires courantes ?

Sans doute faudrait-il alors se poser des questions et sur l'agencement de nos institutions publiques (y compris la nécessaire réhabilitation d'un Parlement digne de ce nom) et sur le déficit politique dont nous souffrons en France.

On disserte à plaisir sur le sentiment d'insécurité des Français. Mais ce sentiment ne provient-il pas, au-delà des aléas de la vie quotidienne, du fait qu'on leur demande de s'adapter à des mesures ponctuelles exigeant parfois des remises en cause douloureuses, sans qu'ils soient informés du projet à moyen et à long terme qui les justifie ? Pire, n'ont-ils pas le sentiment que leurs dirigeants eux-mêmes n'ont pas en cette matière d'idées bien claires dont, incidemment, ils auraient pu débattre avant d'y adhérer ?

On reproche volontiers au marché son court-termisme, et aux Français leur préférence pour l'immédiat. Mais force est de dénoncer l'incapacité de leurs dirigeants — de quelque couleur politique qu'ils se réclament — à être de véritables garants du long terme, à faire preuve, en bons stratèges, de véritables aptitudes à penser ce long terme.

Hugues de Jouvenel

Michel Jan <sup>1</sup>

# Quel avenir pour la Chine ?

*Forte d'une croissance économique de l'ordre de 8 % par an depuis plus de 20 ans, la Chine fait régulièrement la une des journaux occidentaux. L'émergence de ce géant démographique sur la scène économique mondiale et son entrée en scène géopolitique, après des années d'isolement délibéré, suscitent un certain nombre de craintes — pour le moins rationnelles vu la stature de ce nouveau concurrent. Qui plus est, de plus en plus d'entreprises multinationales (originaires des États-Unis ou d'Europe, pour certaines) choisissent de délocaliser leurs activités de production dans ce pays où la main-d'œuvre est bon marché et peu regardante s'agissant de la protection sociale offerte. La Chine serait donc en passe de devenir l'« usine du monde ».*

*Tout cela signifie-t-il que son avenir est tout tracé et son entrée dans le monde des grandes puissances industrialisées garantie ? La Chine restera-t-elle sur cette pente ascendante malgré le dirigisme qui anime son système politique ? N'y a-t-il pas de réels risques de rupture ? Quels sont-ils et que pourrait-il en résulter ?*

*Telles sont quelques-unes des questions soulevées dans ce dossier spécial que la revue Futuribles consacre à la Chine ; un dossier réalisé par les membres d'Asie 21, un groupe d'étude consacré à l'avenir de l'Asie qui se réunit depuis plusieurs années au sein du groupe Futuribles.*

*Dans ce premier article, Michel Jan nous offre un panorama général de la Chine et de ses perspectives à l'horizon 2020-2025. Il nous présente tout d'abord les objectifs de croissance du pays à cet horizon, ainsi que les conséquences, notamment sociales et politiques, qui pourraient découler de leur concrétisation. Viennent ensuite les diverses options stratégiques qui s'offrent au pouvoir chinois pour maintenir*

---

1. Chercheur, Asie 21 (Futuribles).

*son rang (en particulier une certaine ouverture à l'international). Enfin, Michel Jan nous propose un éventail de scénarios d'avenir pour la Chine (de la continuité à la démocratisation plus ou moins forte, en passant par l'effondrement) ; le plus probable étant, selon lui, celui du prolongement de la situation actuelle (à savoir un pays verrouillé par un régime autoritaire), ponctué de moments de « répit social » inévitables pour éviter l'implosion, mais ne lui permettant pas de retrouver son rang de puissance dominante avant longtemps.*

S.D.

**I**nquiétante ou diabolisée par certains, idéalisée ou exemplaire pour d'autres, la Chine ne laisse pas indifférent. Alors que la mondialisation rapproche un peu plus les lignes des destins de tous les pays, la Chine, par sa masse, par le poids de sa culture, par ses indéniables progrès dans de nombreux domaines, pèse de plus en plus dans les relations et les échanges internationaux.

Quel avenir pour la Chine ? Se poser cette question c'est aussi s'interroger sur l'un des facteurs de notre propre futur. Les Chinois tentent depuis plus d'un siècle et demi d'apporter leur réponse, leur objectif étant de retrouver la seule place digne de leur civilisation et de leur culture, la première parmi les nations. En 150 ans, diverses tentatives pour moderniser leur pays, parfois par des raccourcis aussi originaux qu'irréalistes, n'ont pas abouti <sup>2</sup>.

Depuis une vingtaine d'années, les dirigeants chinois ont choisi une nouvelle voie de modernisation par le développement économique <sup>3</sup>. Même s'il est parfois difficile de mesurer exactement la croissance réelle de l'économie chinoise, celle-ci est une réalité forte. Elle a des effets sur toutes les économies mondiales, à tel point que « la Chine est devenue l'usine du monde ».

Les interrogations sur l'avenir de la Chine se font généralement à partir de nos propres analyses sur la base des projections et des tendances du moment,

---

2. Le passé contemporain, depuis 1850, et les tentatives de modernisation en un siècle et demi : 1898 et les tentatives de réformes de Kang Youwei et de Liang Qichao (la Chine est invitée à se mettre à l'école de l'Europe : « Les cent jours de l'empire libéral ») ; 1908, les dernières tentatives de réformes de l'empire ; 1911, l'avènement de la république, avec Sun Yat-sen et la succession de Tchang Kai-shek ; à partir de 1949, Mao Zedong et le parti communiste chinois (PCC) au pouvoir (le modèle soviétique, les tentatives de « raccourcis » comme le grand bond en avant, la Révolution culturelle). En bref, moderniser la Chine en préservant sa culture et en utilisant par des choix sélectifs les sciences et les techniques de l'Occident.

3. « Il importe de saisir l'occasion que présente le marasme actuel des pays d'Europe occidentale pour développer la coopération avec ceux-ci [...] La Chine étant un immense marché, de nombreux pays veulent coopérer et faire du commerce avec nous ; nous devons quant à nous savoir en tirer parti. C'est là un problème d'importance stratégique » (Deng Xiaoping in *Textes choisis*. Éditions des langues étrangères de Pékin, 1983).

## LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Superficie : 9 600 000 km<sup>2</sup>.

Calamités climatiques : nord du pays, sécheresse ; sud, typhons, inondations.

### Population :

1,280 milliard d'habitants (fin 2001).

### Composition :

37,7 % d'urbains, 62,3 % de ruraux ; 51,63 % d'hommes, 48,37 % de femmes ; 92 % de Han, 8 % de minorités (55 minorités) ; 24,5 % de moins de 15 ans (France, 18,7 %), 7 % de plus de 65 ans (France, 16 %).

### Croissance démographique :

Han, 1,12 % ; minorités, 1,67 %.

### Indice de fécondité :

1,8 enfant par femme.

### Espérance de vie (2000) :

hommes, 69,8 ans ; femmes, 72,2 ans.

### Organisation politique

#### Administrations territoriales :

23 provinces (la Chine compte Taiwan comme la 23<sup>e</sup> province) ; cinq régions autonomes (Guangxi, Mongolie-Intérieure, Ningxia, Tibet et Xinjiang) ; quatre municipalités relevant directement de l'autorité centrale et deux régions administratives spéciales (Shanghai, Pékin, Tianjin et Chongqing). Voir carte des divisions administratives, page suivante.

Nature de l'État : République populaire (« État socialiste de dictature démocratique du peuple »).

#### Nature du régime :

régime socialiste et parti unique.

#### Pouvoir exécutif :

chef de l'État, HU Jintao, président de la République et secrétaire général du parti ; premier ministre, WEN Jiabao.

Parlement : système unicaméral ; l'Assemblée nationale populaire comprend 2 979 députés élus pour cinq ans par les assemblées populaires des

provinces, régions autonomes, municipalités et de l'armée.

Forces armées : 2,5 millions d'hommes (terre, air, mer et forces stratégiques).

Devise : « Fermeté dans la dignité et dynamisme dans l'indépendance. »

### Principaux indicateurs économiques

#### Monnaie :

yuan chinois (CNY) ou renmibi (RMB). Le dollar de Hong Kong a toujours cours (0,13 dollar US).

#### Taux de change lié au dollar US :

1 dollar US = 8,27680 CNY<sup>1</sup>  
(1 euro = 10,2500 CNY).

#### Produit intérieur brut, PIB (en milliards de dollars US) :

991 (1999) ; 1 079 (2000) ;  
1 159 (2001) ; 1 232 (2002).

#### PIB par habitant :

969 dollars US (2002).

#### Taux de croissance du PIB :

7,1 % (1999) ; 8 % (2000) ; 7,3 % (2001) ;  
8 % (2002) ; 9 % (estimation 2003).

#### Inflation (indice des prix à la consommation) :

-1,4 % (1999) ; 0,4 % (2000) ;  
0,7 % (2001) ; -0,7 % (2002).

#### Taux de chômage (urbain) :

3,1 % (1999) ; 4 % (2000) ;  
3,6 % (2001) ; 4,5 % (2002).

#### Dettes extérieures :

169,11 milliards de dollars US (juin 2002) ; *ratio* du service de la dette :  
7,5 % (2001).

#### Réserves en devises

(en milliards de dollars US) :  
154,7 (1999) ; 163,9 (2000) ;  
212,2 (2001) ; 286,4 (2002).

Part des secteurs d'activités dans le PIB (2001) : agriculture, 16 % ; industrie, 51 % ; services, 33 %.

*Rémi Perelman (Asie 21)*

1. Au 1<sup>er</sup> février 2004.



telles que nous les percevons. Mais quels sont les choix stratégiques des dirigeants chinois ? Et quels sont les risques de rupture ? L'incertitude de ce futur se traduit par un éventail de scénarios, du plus optimiste au plus pessimiste.

## ***Les objectifs de croissance à l'horizon 2020-2025***

### ***Une croissance économique forte***

Le phénomène qui, depuis quelques années, retient le plus l'attention est la croissance économique, durable et forte.

Au cours des deux dernières décennies, la Chine a connu deux transitions majeures, passant d'une économie fermée et dirigiste vers une économie ouverte et de marché, et d'une population à majorité rurale et agricole vers une population urbaine et industrielle<sup>4</sup>. Dans le même temps, son économie en transition rapide est devenue celle d'un acteur de poids, par la formidable

---

4. Entre 1980 et 2000, l'emploi agricole est passé de 70 % à 50 % de l'emploi total et la transition n'est pas encore finie (on demeure loin des moins de 5 % en emplois agricoles dans les pays développés).

transformation en termes de croissance du produit intérieur brut (PIB) — environ 8 % par an depuis 1978 — et par l'ouverture sur l'extérieur.

La Chine se situe actuellement à la quatrième place dans le commerce international (1 % en 1980 et plus de 5 % en 2003 du total des échanges), devant la France. Parmi ses exportations, 90 % sont des biens manufacturés, produits pour plus de la moitié par des sociétés à participation étrangère. Elle est également devenue importateur majeur, notamment de matières premières, bientôt premier importateur d'acier devant le Japon, et pour le pétrole, devant ce dernier et au deuxième rang mondial. Le cumul des investissements directs étrangers (IDE) s'élève à 480 milliards de dollars US (dont plus de 70 % de Hong Kong, Taiwan, de la Corée et du Japon), les entreprises américaines et européennes y tenant encore une place marginale. Les investisseurs étrangers (50 milliards de dollars US prévus en 2003) restent intéressés par la promesse de l'immense marché intérieur (22 % de la population mondiale) et le bas coût de la main-d'œuvre, une énorme réserve sans protection sociale.

Les dirigeants chinois ont annoncé lors du XVI<sup>e</sup> congrès du PCC, en 2002, leur objectif : quadrupler le PIB d'ici 2020, ce qui implique un taux de croissance d'au moins 7 % par an pendant cette période. La Chine dépasserait alors l'Union européenne en 2013 et les États-Unis en 2018 <sup>5</sup>.

Malgré de tels résultats, les observateurs, y compris les économistes, sont très partagés sur les capacités de réussite du programme chinois de développement. Certains arguments sont d'ordre économique. Par exemple, le scénario du maintien d'une croissance de 7 % au moins pendant 20 ans paraît peu probable <sup>6</sup>. Par ailleurs, selon ces mêmes experts, le taux de croissance de l'économie chinoise n'aurait rien d'exceptionnel et devrait arriver alors dans une phase de rendement décroissant, comme l'ont déjà expérimentée d'autres pays émergents d'Asie <sup>7</sup>. La transformation de la Chine nécessite des

5. Selon les chiffres de la Banque mondiale concernant le PIB en 2001, la Chine était au sixième rang (1 159 milliards de dollars US), derrière les États-Unis (10 065,2 milliards), le Japon (4 141,4 milliards), l'Allemagne (1 846,1 milliards), le Royaume-Uni (1 424,1 milliards), la France (1 309,8 milliards), et devant l'Italie (1 088,7 milliards). En 2002, le PIB de la Chine est passé à 1 210 milliards de dollars US.

6. Notamment, estiment les spécialistes, en prenant en compte la règle des « rendements décroissants » : pour faire de la croissance, il faut accumuler des facteurs de production (travail, capital humain, capital physique et progrès technique). L'accumulation des facteurs est à rendement décroissant, c'est-à-dire que la dernière unité mise en place est moins productive que la précédente et ainsi de suite. La seule fraction de la croissance qui n'est pas à rendement décroissant est le progrès technique. C'est le seul garant de la hausse du revenu par habitant sur le très long terme. Si on décompose la croissance chinoise selon l'apport de chaque facteur de production, on arrive à la conclusion que le miracle chinois n'en est pas un. La productivité totale des facteurs, selon certains calculs, est de 1,4 %. Ce sont de bons chiffres, mais comme en ont connu d'autres pays en développement.

7. La Corée du Sud, par exemple, a vu diminuer sa croissance tendancielle de 1,2 point par décennie depuis 1970 (8,7 % par an dans les années 1970, 6,3 % dans les années 1990, 5,2 % depuis 2000).

réallocations de main-d'œuvre et de capital physique colossales entre les secteurs de production et les régions. Ceci s'accompagne de coûts de friction importants, de déséquilibres et de mauvaises allocations des ressources <sup>8</sup>.

Il est néanmoins indéniable que l'économie chinoise a un fort potentiel de développement <sup>9</sup> :

— Le marché intérieur est grand, la population urbaine est bien formée, le taux d'épargne est relativement élevé, ainsi que la réserve de change (plus de 400 milliards de dollars US fin 2003) ; l'insertion dans le commerce international (asiatique notamment) est bonne, les produits chinois sont et restent compétitifs.

— Après avoir développé les secteurs industriels à faible niveau technologique et employant une nombreuse main-d'œuvre (textiles, vêtements, chaussures, jouets, etc.), les Chinois se sont engagés dans des secteurs industriels de moyenne ou de haute technologie (électroménager, électronique, etc.) et s'intéressent déjà aux industries de pointe.

Mais entre l'énorme potentiel et les difficultés actuelles, le chemin à parcourir est risqué. Plus que l'accumulation des facteurs de production, le moteur principal est le dynamisme des réformes, menées prudemment jusqu'ici, qui créent des difficultés à mesure qu'elles en résolvent (réorganisation du secteur agricole, privatisation, etc.).

L'économie chinoise connaît aussi de nombreux points faibles. Les banques d'État doivent fournir 98 % des financements locaux des créations d'entreprises. Mais, ayant maintenu à flot trop longtemps les entreprises d'État, elles sont généralement insolvables. Le Standard & Poor estime à 518 milliards de dollars US (40 % du PIB) les fonds nécessaires au règlement de leurs emprunts peu rentables. Depuis 1998, l'économie est stimulée par des émissions d'emprunts de plus en plus importantes, dette qui, bien que relativement faible, pèsera sur les générations à venir. Les estimations portant sur les obligations gouvernementales (dette bancaire, mise en place d'une sécurité sociale minimum, plans de retraite non encore financés, passifs des obligations pour les projets d'infrastructure, etc.) vont de 70 % à plus de 150 % du PIB. La capacité à faire rentrer les impôts sur le revenu reste faible et ne rapporte que 15 % du PIB <sup>10</sup>. Les inégalités de revenus et les différences régionales sont

---

8. Divergence entre régions (traitée plus loin), notamment entre les provinces côtières et la capitale d'une part, les provinces de l'intérieur de l'autre ; divergence conduisant à des problèmes économiques et sociaux évidents. Les barrières commerciales entre provinces entraînent des doublons industriels, etc.

9. Voir HUCHET Jean-François. *Le Rythme de la croissance chinoise*. Paris : L'Harmattan (L'Asie demain), 2003.

10. SCHELL Orville. « L'énigme du "miracle économique chinois" ». *Le Monde économique*, 20 novembre 2003.

également d'importants handicaps dont les conséquences sont aussi d'ordre social et politique.

Surtout, en se développant, l'économie chinoise devient de plus en plus vulnérable, dépendante de l'étranger pour les investissements, les transferts technologiques, les échanges, en particulier pour les approvisionnements en produits énergétiques et en matières premières. Face à une telle vulnérabilité, le gouvernement chinois a adopté une véritable stratégie à long terme, comme on le verra plus loin.

### *Des conséquences sociales et politiques*

Tenir un taux de croissance économique élevé se traduit par un coût social et politique lourd. Les dirigeants chinois font reposer leur marche vers la modernisation sur un ensemble ternaire : système à parti unique, croissance économique et stabilité sociale, la priorité des priorités étant le maintien du monopole du pouvoir politique du PCC. Ceci implique le refus de tout contre-pouvoir réel, la répression de groupes minoritaires. Des événements de mai-juin 1989 et de l'effondrement de l'Union soviétique, les dirigeants chinois ont tiré l'enseignement suivant : le développement économique peut également générer un « libéralisme » ou un « libéralisme bourgeois », ciblé comme la menace principale, menée par des forces extérieures à la Chine contre le pouvoir établi.

Rien ne vient indiquer aujourd'hui que des changements politiques majeurs conduiront à l'apparition d'un régime moins autoritaire et plus démocratique. Indépendamment du fait que son maintien est un impératif stratégique, un régime à parti unique apparaît également comme l'une des conditions essentielles pour la poursuite d'une croissance forte. L'hypothèse de Bill Clinton selon laquelle le développement économique en Chine était à encourager, car il entraînerait une évolution vers un régime démocratique, apparaît peu convaincante. Surtout quand on lit les analyses, les objectifs et les méthodes des dirigeants, échaudés par l'évolution démocratique des années 1980 qui fut à deux doigts de conduire au renversement du régime.

Il existe un semblant de démocratisation au niveau des élections locales et l'annonce de mesures comme le contrôle du Bureau politique par le Comité central, avec pour seul effet le renforcement du rôle du PCC. Il est dicté par la recherche d'une meilleure efficacité et d'une meilleure image, sans compromis sur le fond. Tout comme il apparaît un risque de perdre la base politique, en principe populaire, soutenue par la gauche du parti, lequel parti admet ou même favorise le développement du secteur privé, un choix récemment réaffirmé.

L'ouverture voulue et reconnue indispensable renforce un sentiment de vulnérabilité aux influences politiques et culturelles extérieures, et de mé-

fiance à l'égard des pays occidentaux. Certains observateurs étrangers imaginent l'émergence d'un parti social-démocrate, issu des rangs du PCC actuel, mais ceci nous apparaîtrait plutôt comme la cause même d'une crise majeure au sommet de l'appareil politique.

La prospérité économique entretient ou développe un mal traditionnel, la corruption, facteur d'affaiblissement du régime. Le développement économique, appliqué selon les règles d'un « capitalisme sauvage », trouve un terrain fertile, génère une mentalité impitoyable et bouscule la société. Bien que considérée par certains observateurs extérieurs comme un mal relatif, compensateur, d'une société marquée par le poids de la bureaucratie, la lutte contre la corruption est une autre priorité pour les plus hauts dirigeants. À tel point que l'ancien président Jiang Zemin en faisait une question de vie ou de mort pour le parti. Sa suppression passerait par l'indépendance de la justice et de la presse, lesquelles restent étroitement sous la coupe du parti, puisqu'il lui faut régner sans partage pour garder le pouvoir...

Les disparités sociales, qui aujourd'hui sont fortes, devraient rester encore bien marquées, même si on admet l'hypothèse d'une extension à un plus grand nombre des bénéficiaires de la croissance. L'une des raisons essentielles nous paraît être la poursuite d'une politique de bas salaires, l'un des principaux attraits pour les investisseurs étrangers — lesquels servent les objectifs officiels. Quant à une montée de l'influence des syndicats indépendants, elle est aujourd'hui improbable, les syndicats n'étant qu'une courroie de transmission du parti unique et du gouvernement.

Les disparités régionales ou intrarégionales peuvent-elles être réduites aisément ? Cette question constitue l'une des préoccupations du gouvernement. Il sera difficile de modifier une telle situation dès lors que la dépendance à l'égard des échanges, qui s'appuient sur les avantages naturels des régions côtières, se maintiendra ou même s'amplifiera. Est-ce pour cette raison que la nouvelle équipe dirigeante (Hu Jintao, Wen Jiabao) semble avoir, à la différence de la précédente, une préférence pour la priorité au développement du Nord-Est, base industrielle traditionnelle et fortement sinistrée mais plus proche de la côte, plutôt que pour l'Ouest (cf. la campagne « Aller vers l'ouest » lancée par Jiang Zemin) ?

La détérioration de l'environnement continuera. Le prix à payer pour y remédier sera de plus en plus élevé, bien plus qu'il le fut ou le reste pour les pays industrialisés. Cette détérioration, causée par l'industrialisation rapide, la surpopulation, l'exploitation des ressources en dehors de tout contrôle, revêt plusieurs formes : la désertification (dans l'Ouest, le Nord-Ouest et le Nord), le manque d'eau dans la moitié Nord, la pollution, industrielle en particulier, avec une augmentation des émissions de gaz nocifs, notamment à effet de serre. Depuis deux ans, la production et la consommation de charbon ont augmenté (de 7,6 % en 2002), et plus rapidement qu'ailleurs, les besoins croissants de

l'économie en étant bien évidemment la cause essentielle : + 16 % d'électricité produite au cours des huit premiers mois de 2003. Bien que premier producteur mondial, avec les réserves les plus importantes, la Chine importe du charbon, d'Australie notamment. On prévoit que l'augmentation des gaz à effet de serre équivaldra à celle de l'ensemble des pays industrialisés entre 2000 et 2030<sup>11</sup>. On reviendra un peu plus loin sur l'augmentation sensible des importations de pétrole et de gaz depuis quelques années, et sur la dépendance grandissante envers l'étranger de ce secteur, avec les conséquences qui en résultent<sup>12</sup>.

Enfin, il ne faudrait pas oublier, ici, la question démographique, sans nul doute une des données affectant le plus l'avenir de la Chine. Comptant pour 22 % de l'humanité, une telle population constitue certes un immense marché, mais également une masse difficile à gérer, avec (environ) 1,3 milliard d'habitants en 2003, et des prévisions de l'ordre de 1,4 milliard en 2010 et 1,5 milliard en 2020. Une des préoccupations des démographes chinois est de savoir si la Chine stabilisera sa population autour de 1,6 milliard à l'horizon 2020-2025. Au général Henri Eyraud, j'emprunte la formule « un quart [d'habitants] qui s'en sortent, une moitié qui survivent de manière précaire, un dernier quart d'exclus, anciens ou nouveaux pauvres, déplacés, etc.<sup>13</sup> ».

Les chiffres officiels complètent le tableau : 12 millions de chômeurs « officiels » dans les villes mais, pour l'ensemble du pays, 250 millions de « sans-travail » et 120 à 150 millions de migrants issus pour la plupart du monde rural, et dont le nombre doit encore augmenter. En supposant (par simplification) que le premier quart continue de voir ses revenus augmenter en 2010, les 350 millions de personnes concernées ne constitueront pas pour autant une « classe moyenne » car la diversité des revenus sera grande. Néanmoins, une telle masse représentera la plus grande société de consommation d'Asie. Sera-t-il possible pour autant de faire cohabiter ces plus ou moins nantis avec le reste de l'immense masse de déshérités, pauvres ou misérables, laissés pour compte ? La réponse est sociale et politique.

11. D'après l'Agence internationale de l'énergie (citée par l'*International Herald Tribune* du 22 octobre 2003). La Chine est actuellement le deuxième pays émetteur de gaz à effet de serre après les États-Unis, bien que n'en émettant qu'un huitième par habitant par rapport à ceux-ci. La Chine, non concernée par le protocole de Kyoto, se présente comme le marché à plus fort potentiel pour les véhicules automobiles : en augmentation de 18 % entre 2002 et 2012, contre 11 % aux États-Unis et 9 % en Inde.

12. Voir également l'article de Rémi Perelman, « L'énergie, talon d'Achille de la croissance chinoise », en page 33 de ce numéro.

13. EYRAUD Henri. *Chine : la réforme autoritaire*. Paris : Bleu de Chine, 2001. J'emprunte la formule tout en remarquant qu'elle risque d'être mal interprétée si on ne définit pas mieux l'expression « qui s'en sortent » du premier quart. Ross Terrill (dans *The New Chinese Empire*. New York : Basic Books, 2003) rappelle une autre donnée : 1 % de la population possède 40 % de la richesse du pays.

Le résultat est pour l'instant une économie qui se développe rapidement par endroits et qui souffre fortement en d'autres. Le rôle indispensable de l'étranger apparaît, par exemple, dans le secteur des exportations qui tourne à plein régime et donne des emplois à des dizaines de millions de salariés. En revanche, l'économie agricole stagne et connaît un sous-emploi massif.

Déterminé, le gouvernement a déclaré qu'il voulait la mise en place complète d'une économie de marché en 2010. Le président Hu Jintao affirme en même temps que la croissance économique n'est pas le seul but et que l'objectif est d'équilibrer développement économique, développement politique et progrès social. Le pari est audacieux, sans garantie de sécurité du travail, sans protection sociale, sans éducation pour la main-d'œuvre urbaine et avec un vaste secteur d'État encore non réformé. La coupure entre le parti et la population, qui résulte des difficultés politiques et sociales peu connues de la Chine, s'accroîtra vraisemblablement encore pendant les prochaines années.

---

## **LE SYSTÈME POLITIQUE DE LA CHINE**

Selon la conception officielle, la nature de l'État chinois est une « république socialiste unitaire et multinationale » constituée de provinces, régions autonomes et municipalités sous administration centrale directe. Le régime est une démocratie populaire à parti unique, le parti communiste chinois (PCC).

Le système politique actuel est fondé sur l'idéologie qui fait du PCC le seul garant de l'ordre et de la stabilité politique, en même temps que du développement économique, jugé prioritaire. Le système donne au PCC un pouvoir total mais occulte. Il use du centralisme démocratique pour diriger à la fois le peuple, les administrations et l'armée, tout en plaçant en avant des institutions d'État.

Ces dernières tirent leur légitimité d'une Constitution fondée sur les notions de démocratie socialiste, de légalité socialiste et d'économie socialiste de marché. Le système des assemblées populaires ne tolère que des candidats

affiliés au système du PCC, dans lequel le recrutement par affinités demeure dominant. Seuls, ils ont une réelle chance d'être élus.

Les dirigeants de l'armée font partie des très hauts cadres du PCC. Ils sont recrutés parmi les communistes les plus « sûrs », par le biais de la Commission militaire, dirigée habituellement par le secrétaire général du PCC, sauf en période de transition et de lutte de pouvoir entre clans, comme aujourd'hui où l'ancien secrétaire du PCC, Jiang Zemin, a gardé la présidence, le nouveau secrétaire, Hu Jintao, n'étant que vice-président.

L'avenir du système repose sur sa capacité à réussir le développement économique sans que se détériorent les relations, déjà médiocres, entre le pouvoir et la société. Cela permettrait une modernisation lente des institutions, souhaitée par une partie croissante des strates dirigeantes.

*Pierre Gentelle (Asie 21)*

En résumé, aujourd'hui la Chine est une société capitaliste sauvage, mâtinée de reliquats importants de dirigisme, gouvernée par un parti communiste qui continue d'imposer une pensée unique et maintient l'ordre. Après que le régime eût habilement appâté l'économie occidentale, sa diplomatie a su rapidement exploiter les conséquences du 11 septembre 2001, la politique sécuritaire de Washington et sa lutte contre le terrorisme, s'introduire dans le débat des grandes puissances internationales, se placer dans le camp opposé à l'intervention américaine en Irak tout en préservant ses relations avantageuses avec les États-Unis.

On comprendra aisément que la dynamique politique, sociale, économique, démographique, actuelle entraîne les observateurs étrangers à proposer les projections les plus variées. Avant de présenter celles qui nous paraissent les plus plausibles, il est indispensable d'analyser les choix stratégiques des dirigeants chinois pour préparer l'avenir de leur pays.

## ***Les choix stratégiques***

Dans un certain sens et malgré les très grands écarts entre les deux économies, notamment, les États-Unis et la Chine ont entamé, dans le domaine économique, un défi, une compétition, qui peuvent être comparés à ceux qui opposèrent, jusqu'à la fin de la guerre froide, les États-Unis et l'Union soviétique dans un autre domaine, la course à la technologie et aux armements.

La mondialisation économique offre aux Chinois tout à la fois risques et opportunités pour poursuivre leur modernisation :

— Un risque parce que l'Occident, les pays industrialisés et les États-Unis en tête, contrôlent toujours l'économie mondiale et imposent leurs règles à leur avantage, au détriment des pays en développement, estiment les Chinois. À l'heure de la mondialisation, le risque existe toujours de subir de telles lois qui maintiennent les pays pauvres hors de la croissance, au point d'augmenter l'écart entre pays riches et pays pauvres. Les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tentent simplement de codifier cette tendance, les États-Unis et les autres pays industrialisés entendant en être les seuls bénéficiaires.

— Risque et opportunité unique simultanément puisque les pays industrialisés apportent à la Chine l'essentiel des moyens de sa croissance (investissements, transferts technologiques, marchés, etc.).

— Opportunités encore, offertes par les pays occidentaux pressés de défendre leurs intérêts les plus immédiats, au niveau des entreprises (délocalisations, main-d'œuvre chinoise bon marché, fascination du marché intérieur chinois)<sup>14</sup>

14. Les étrangers investissent en pensant au marché intérieur chinois. Les Chinois reçoivent les investissements en pensant aux exportations.

ou des gouvernements (par exemple, politique sécuritaire des États-Unis prenant le pas sur la coopération économique en Asie du Sud-Est). Autant de conditions favorables à la croissance économique chinoise <sup>15</sup>.

Conditionnant l'avenir du pays, tout ceci s'inscrit depuis quelques années dans une stratégie combinant les priorités du développement et les exigences grandissantes de la sécurité. Si, dans le domaine économique, compétition et coopération avec l'Occident vont de pair, dans le domaine de la sécurité, la Chine entend participer pleinement à la stabilité et à la sécurité internationales, indispensables à la poursuite de son développement économique.

Les principales options stratégiques sont, d'une part, l'utilisation du multilatéralisme pour s'opposer à ce qui est perçu par Pékin comme l'unilatéralisme américain, avec une opposition prudente et mesurée à l'égard des États-Unis ; d'autre part, la priorité à la montée en puissance économique et technologique de la Chine. D'où le renforcement du rôle de l'Organisation des Nations unies (ONU) et des multiples organisations régionales avec, pour ambition lointaine, la mise en place d'un nouvel ordre politique et économique.

### ***Ouverture économique et utilisation des organisations internationales***

Des profonds changements intervenus depuis la fin de la guerre froide, les Chinois retiennent les risques de déstabilisation de l'ordre international dont la principale cause est la « politique hégémonique américaine ». Ils constatent également qu'au bipolarisme a succédé un multipolarisme qui se manifeste par l'augmentation de la place du régionalisme dans le monde. Les associations ou regroupements régionaux se sont renforcés ou multipliés — Union européenne, ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique), Organisation de coopération de Shanghai, etc. Ce sont autant de vecteurs que Pékin entend utiliser pour lutter contre l'unilatéralisme américain et pour développer des liens de coopération économique. Sans que cela soit paradoxal, une telle stratégie n'exclut pas, selon les circonstances, une coopération étroite avec les États-Unis, jusqu'à se confondre parfois avec un alignement.

L'automne 2003 a ainsi été marqué par une série de rencontres en Asie du Sud-Est qui illustrent bien les applications de la stratégie chinoise et les différences des approches chinoise et américaine. En octobre 2003, la Chine a proclamé avec l'ASEAN un « Partenariat stratégique pour la paix et la prospérité », en mettant l'accent sur la coopération économique et en posant des

---

15. Voir aussi l'article de Philippe Delalande, « Chine, la fin de la mondialisation heureuse », en page 27 de ce numéro.

jalons pour un projet de zone de libre-échange vers 2010. Presque simultanément, au sommet de l'APEC, le président et le Premier ministre chinois se lançaient dans une opération de séduction, mettant en avant la coopération économique. Elle contrastait avec la priorité sécuritaire défendue au même moment par le président américain. Contraste encore en Australie, où les deux présidents ont tenu des discours bien différents, l'un de coopération économique, l'autre sur la sécurité.

L'intérêt récent des Chinois pour le multilatéralisme apparaît également dans le traitement de la question coréenne par Pékin, jusqu'à il y a peu de temps encore fervent adepte du dialogue bilatéral entre Washington et Pyongyang. On est loin du règlement, mais l'hypothèse d'un accord dans deux ou trois ans laisse entrevoir l'apparition d'une nouvelle organisation régionale de sécurité en Asie du Nord-Est. Englobant la Corée du Sud et le Japon, ce serait pour Pékin une bonne manière de régler du même coup la dénucléarisation de la péninsule coréenne et le projet de bouclier antimissile envisagé par le Japon et Taiwan, avec l'aide des États-Unis. La Chine aurait un rôle déterminant dans une telle organisation. Sécuriser cette partie du monde, resserrer des liens politiques et économiques avec une Corée du Sud de plus en plus tournée vers la Chine, éviter de donner des prétextes de réarmement au Japon, autant d'objectifs que la Chine souhaite atteindre dans les prochaines années, au détriment des États-Unis.

Sur le continent eurasiatique, singulièrement ouvert depuis la fin de l'Union soviétique, la Chine s'est également lancée dans une politique de coopération avec les grandes organisations régionales. Tout d'abord en participant à la création de l'Organisation de coopération de Shanghai, aux buts multiples englobant sécurité et développement, une des premières manifestations de la politique de régionalisation, dès l'effondrement de l'Union soviétique. Par ailleurs, peut-être est-ce l'évolution de la politique du président Poutine, et sa prise de participation à la politique sécuritaire américaine après le 11 septembre 2001, qui conduit les Chinois à vouloir accélérer leur coopération avec la Communauté européenne. On retrouve dans le Livre blanc chinois sur la politique de la Chine à l'égard de l'Union européenne, publié le 13 octobre 2003<sup>16</sup>, tous les thèmes développés par Pékin : constat de multipolarisation et de mondialisation économique, maintien de la paix, développement et coopération, le tout dans un environnement international favorable. La complémentarité indispensable au développement chinois y est sobrement rappelée : « économie développée, technologies avancées et ressources financières importantes pour l'Europe ; croissance soutenue, immensité du marché et abondance de main-d'œuvre pour la Chine ».

Poussant jusqu'au bout la logique de sa politique de coopération pour la sécurité internationale, Pékin a commencé, depuis un an environ, à établir

---

16. Un « partenariat global » avait été instauré dès 2001.

des relations avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), « l'organisation internationale aux plus grandes capacités militaires du monde ». Les Chinois constatent l'extension des activités de l'OTAN jusqu'aux frontières de leur pays (et même jusqu'en Asie du Sud et du Sud-Est !) et insistent davantage sur la communauté d'intérêts et d'objectifs (lutte contre le terrorisme) que sur les divergences. Au passage, on relèvera la stature que se donne la Chine, en des termes que ses diplomates se gardent de rappeler quand le discours de coopération est tenu aux membres de l'ASEAN, par exemple : « pays le plus peuplé, deuxième économie mondiale en parité de pouvoir d'achat, troisième arsenal nucléaire, plus nombreuse armée ».

### ***Une stratégie de sécurité économique***

La mondialisation ne concerne pas seulement l'économie. C'est un processus complexe qui englobe également la politique et la culture. Plus largement, la mondialisation économique peut être un danger pour la souveraineté et la sécurité de l'État. Menace extérieure et stabilité interne sont étroitement liées pour les Chinois. Ayant réussi à éliminer les menaces sur leurs frontières et à développer des relations de coopération avec leurs voisins, ils estiment être passés du concept de défense du territoire à celui de défense du développement.

Nous venons de voir que la diplomatie chinoise est mobilisée pour mettre en œuvre la stratégie de coopération. Elle l'est également pour assurer la stratégie de sécurité économique, en préparant et négociant les accords de coopération économique, et en défendant leur application. Ainsi, on a constaté récemment la dépendance et la vulnérabilité de la Chine, quand les États-Unis ont décidé de prendre des mesures touchant directement les exportations chinoises — augmentation des tarifs douaniers sur l'acier et quotas sur les textiles. La Chine a peu à gagner et beaucoup à perdre si elle rentre dans une politique de rétorsion, si elle revient à un protectionnisme, ses importations par rapport à ses exportations, dans ses échanges avec les États-Unis, étant dans un rapport de un à six.

Sa politique de paix et de stabilité internationales sert en premier lieu la sécurité de ses approvisionnements en installations industrielles, en technologies ainsi qu'en matières premières. L'importance des échanges concentre excessivement les activités industrielles sur les régions côtières.

La dépendance chinoise est particulièrement sensible dans le domaine énergétique. Elle le sera de plus en plus au cours des prochaines années. L'écart entre la demande et la production nationales se creuse rapidement. Le pourcentage du pétrole importé par rapport à la consommation augmente sans cesse : 6,6 % en 1995, 25 % en 2000, 30 % prévus en 2010, et 50 % ou plus en 2020. Au-delà de 50 millions de tonnes d'importations annuelles, les



Chinois estiment qu'ils passent sous le contrôle de l'étranger sur les marchés internationaux. Or, la Chine a importé 70 millions de tonnes en 2002 et sans doute 80 millions de tonnes en 2003. À partir de 100 millions de tonnes, ils doivent assurer la sécurité des approvisionnements en prenant des mesures économiques et militaires, ou par voie diplomatique. La sécurité de l'approvisionnement en pétrole est devenue vitale pour la Chine.

On est loin de la politique énergétique autarcique de la période maoïste. Les dirigeants chinois tentent de s'adapter à de telles exigences, en diversifiant les sources d'approvisionnement<sup>17</sup> (en Indonésie, en Australie, à Sakhaline), en encourageant la stabilité régionale (en Asie centrale et au Moyen-Orient), en investissant à long terme dans les gisements pétroliers à l'étranger (Kazakhstan, Sibérie). Selon l'Agence internationale de l'énergie, en 2030, la Chine importera autant de pétrole que les États-Unis aujourd'hui, lesquels achètent actuellement 55 % de leur consommation à l'étranger. Une telle politique prend en compte la sécurité des approches régionales, maritimes ou continentales.

La souveraineté sur Taiwan ou sur la mer de Chine du Sud rejoint la préoccupation sécuritaire des voies d'approvisionnement. Les transports continentaux (oléoducs et gazoducs) paraissent d'ailleurs plus sûrs aux Chinois qui comptent sur les gisements d'Asie centrale et de Sibérie, malgré les menaces des indépendantistes ouïgours au Xinjiang. Mais si la présence américaine en Asie centrale participe à la lutte contre le terrorisme, elle inquiète également les Chinois, qui soupçonnent les États-Unis de vouloir contrôler et détourner

17. Un tiers des importations chinoises, en 2003, vient d'Arabie Saoudite et d'Angola.

à leur profit les ressources en pétrole et gaz de cette région. Enfin, si cette dépendance énergétique laisse espérer à plusieurs voisins de la Chine (Russie, pays d'Asie centrale, Indonésie) des relations politiques et économiques stables sur le long terme, pour d'autres (le Japon en particulier) la rivalité sur certains marchés ira en s'accroissant.

La Chine n'est actuellement pas menacée sur ses frontières. Elle a signé des accords de sécurité et de coopération avec la plupart de ses voisins. Les forces armées se concentrent sur la modernisation d'une fraction des armes et des unités, celles qui pourraient être amenées à affronter quatre conflits possibles, en attendant des ambitions plus vastes ou plus lointaines : contre Taiwan, contre les États-Unis en cas d'intervention de ces derniers pour défendre le régime nationaliste, en mer de Chine du Sud, sur les frontières occidentales (Xinjiang) — encore que ce dernier cas relève plutôt des questions de sécurité intérieure.

Les forces concernées, principales bénéficiaires des efforts budgétaires, sont : les unités de missiles, la marine, l'armée de l'air. Selon les plus récentes estimations des États-Unis, environ 450 missiles de courte portée (en augmentation de 75 par an) seraient pointés sur Taiwan. Des frégates et des sous-marins achetés à la Russie seraient destinés à contrer une intervention de la Septième Flotte américaine, ou à intervenir en mer de Chine du Sud. Le développement d'une marine océanique est en effet le phénomène le plus remarquable ; il reste cependant limité.

Plus significatif pour le long terme, les militaires chinois sont associés au développement de certains domaines industriels et de la recherche de pointe (électronique, espace, laser). Ils suivent de près la révolution des affaires militaires et tentent sa mise en application partielle dans certaines unités, sans pour autant pouvoir lui donner une réelle signification opérationnelle. Le budget militaire, sensiblement relevé depuis plusieurs années, tributaire de la croissance économique, ne laisse pas espérer une modernisation des forces avant longtemps. Seule la sécurité économique, en cas de nouvelles menaces (protection des approvisionnements en particulier), pourrait provoquer une accélération du processus.

### ***Les points de rupture possibles***

Les lignes politiques tracées vers un avenir à 20 ou 25 ans peuvent être brisées par un ou des incidents imprévisibles (catastrophe naturelle, épidémie d'une ampleur inhabituelle...) ou par un des événements dont on perçoit dès maintenant qu'ils présentent des risques de rupture dans la poursuite des stratégies en cours. Ce sont, parmi les plus probables : un différend au sommet de l'appareil politique sur la situation politique et sociale interne, une intervention sur Taiwan, la dégradation des relations sino-américaines, une menace grave sur la sécurité économique, une conjonction d'incidents dans ces différents domaines.

Les Chinois considèrent la politique américaine comme la menace la plus déstabilisatrice, tout en reconnaissant avoir les meilleures relations depuis plus de 30 ans avec les États-Unis. On retrouve ici la caractéristique principale de relations que Chinois et Américains ont des difficultés à définir, ambiguës, étroites dans la coopération ou tendues dans les rivalités. La question coréenne, l'alliance nippo-américaine, plus généralement la politique de sécurité de Washington et, bien sûr, Taiwan sont les principaux sujets de désaccord.

Bien qu'il existe actuellement un consensus sino-américain sur la question de Taiwan, qui consiste à ne pas régler le problème par la force tant que le gouvernement de T'ai-pei ne se livre pas à une provocation (déclaration d'indé-

### **TAIWAN : PROVINCE DE CHINE OU PAYS INDÉPENDANT ?**

l'île de Taiwan, qui fut occupée par le Japon pendant 50 ans, est rétrocédée à la Chine à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, en 1945. Le Kuomintang (KMT), parti nationaliste de Tchang Kai-shek, en prend le contrôle alors que règne la guerre civile sur le continent, entre nationalistes et communistes. En 1949, la république populaire de Chine (RPC) est proclamée, à Pékin, par Mao Zedong. Tchang Kai-shek se réfugie à Taiwan avec son armée, le temps de reprendre des forces pour combattre les communistes. La République de Chine (ROC) est créée à Taiwan, en 1950, avec pour capitale provisoire T'ai-pei, et un accord de défense et d'assistance mutuelles entre les États-Unis et Taiwan est signé en 1951.

En 1958, la flotte américaine intervient lors de « la crise du détroit de Formose ». En 1972, le président Nixon se tourne vers Pékin et la ROC est expulsée de l'Organisation des Nations unies, où la RPC la remplace. Cette dernière est reconnue officiellement par le président Carter le 16 décembre 1978. En 1979, Pékin appelle Taiwan à revenir « au sein de la mère patrie » et désigne ses gou-

vernants comme « les autorités de T'ai-pei ». Deux ans plus tard, la doctrine de Pékin devient : « Un pays, deux systèmes. » En 1982, Taiwan reconnaît les dirigeants de Pékin comme les « autorités communistes chinoises ». En 1987, la population de Taiwan est autorisée à visiter la Chine continentale.

En 1999, Lee Teng-hui renonce à la doctrine d'« une seule Chine » et veut, désormais, traiter d'État à État. Pékin menace Taiwan et prévoit une intervention militaire en cas d'évolution indépendantiste. En 2000, le KMT est battu aux élections présidentielles par le DPP (Parti démocrate progressiste). Chen Shuibian, le nouveau président, fait de la question du référendum sur l'indépendance de l'île son cheval de bataille. Depuis, la crainte de Pékin est exacerbée et se traduit par des manœuvres d'intimidation car son objectif est d'empêcher une déclaration d'indépendance. Si cela était, Pékin n'aurait d'autre choix qu'intervenir — et n'en a pas envie —, ou de se déjuger — et perdrait alors la face.

*Catherine Bouchet Orphelin (Asie 21)*

Voir aussi MÉLY Bernard. « Le retour du nationalisme taiwanais ». *Futuribles*, n° 294, février 2004, p. 78.

pendance, par exemple), les risques d'un conflit aux conséquences multiples ne sont pas à écarter. De tels risques augmentent quand l'un des deux gouvernements chinois (à Pékin ou à T'ai-pei) se trouve confronté à des pressions politiques dans son propre camp (élections présidentielles ou législatives à Taiwan, tensions au sommet en Chine continentale). Si pour l'instant, tout dérapage a été évité, il serait audacieux d'estimer tout danger de conflit improbable, en particulier si, dans une période de tension, une erreur d'appréciation était commise sur la détermination de l'un ou l'autre camp. Une telle éventualité aurait des conséquences graves, régionales pour commencer, qui remettraient en cause la stratégie de bon voisinage et de développement de la Chine. À moins qu'une opportunité, inimaginable à ce jour, une combinaison d'événements imprévisibles, offre à Pékin une occasion inattendue de se saisir de Taiwan.

La Chine est de plus en plus attentive à la sécurité économique. Celle-ci prend les formes les plus diverses, et porte sur les sources et les voies d'approvisionnement des matières premières, mais également sur le respect des accords d'échanges, la poursuite des investissements étrangers et des transferts technologiques. Il n'est pas impossible d'imaginer certains retours à des mesures de protectionnisme de la part de la Chine et, surtout, de certains pays industrialisés. Plus préoccupante est la compétition pour les matières premières, suite à la demande grandissante de la Chine (en énergie notamment) et aux rivalités qu'elle provoque.

L'avenir de la Chine est largement conditionné par les opportunités qui lui sont offertes ou laissées par l'Occident, les États-Unis en particulier. Les Chinois s'efforcent d'utiliser avec la plus grande habileté les erreurs et les contradictions de leurs compétiteurs, plus avancés économiquement. Comme s'ils excellaient à appliquer les préceptes de nos penseurs classiques, de préférence à Sun Zi : « C'est le fait d'un homme sage de tirer profit de ses adversaires » (Xénophon) et notamment des divisions de l'Occident : « [...] les imbéciles mettent à mal leurs amitiés alors que les hommes sensés savent tourner à leur profit les inimitiés » (Plutarque).

## ***Les scénarios les plus probables***

Plus d'un auteur a déjà proposé des scénarios pour le futur de la Chine. Rien n'interdit les combinaisons et, inévitablement, les évolutions suggérées, outre qu'elles ne peuvent supposer l'inimaginable, restent schématiques. Les scénarios présentés ici s'inspirent de ceux qui ont été avancés par Henri Eyraud et par Ross Terrill<sup>18</sup>, complétés librement par nos commentaires.

---

18. *Op. cit.*

## ***La continuité***

Le parti réussit son pari, le développement, le maintien de la stabilité, tout en gardant le pouvoir et, sans doute, en y gagnant en légitimité. Ses objectifs de puissance sont atteints grâce à :

- sa diplomatie (au sens large), qui a su convaincre ses partenaires et adversaires de se joindre ou de respecter ses offres de coopération ou de sécurité internationale ;
- sa population, qui est patiente et endurente, ce malgré les disparités sensibles qui sont loin d'avoir disparu mais qui ont peut-être pu être compensées par quelques mesures sociales ;
- aux investisseurs étrangers, qui ont continué à s'intéresser au marché intérieur et à participer aux exportations : la main-d'œuvre est toujours bon marché, les retours sur investissement sont confirmés, la paix sociale est pour l'essentiel maintenue ;
- l'absence de toute tension majeure, *a fortiori* de tout conflit, qui ont été écartés pour ne pas gêner les priorités du développement ; les forces armées ont pu atteindre un niveau suffisant sans susciter l'inquiétude des États voisins.

Dans ce scénario, la Chine a confirmé sa place de puissance régionale et, de ce fait, sérieusement entamé celle (politique, économique) des États-Unis en Asie. En reprenant son rôle impérial, entourée de pays plus ou moins tributaires, elle confirme en même temps une tradition de modération et même de tolérance. Un tel résultat demande à bénéficier d'une somme élevée de facteurs favorables et requiert une grande habileté de gouvernement. La vertu du Prince recueille la protection du Ciel.

## ***L'affaiblissement du centre et une certaine fragmentation régionale***

Soit parce que les dirigeants ne sont pas à la hauteur de la tâche colossale que demande la gestion du pays (la poursuite des réformes en particulier), soit parce que le centralisme est moins appliqué, les régions ou les provinces bénéficient d'une autonomie plus grande. L'inégalité de l'accumulation de richesses et du développement a favorisé une telle évolution, comme certains le craignaient au cours des années 1980. Des tensions interrégionales ne manquent pas d'apparaître. Les flux de population augmentent et sont plus difficiles à contrôler, ou suscitent des conflits locaux de plus en plus graves. Les objectifs de puissance sont négligés au profit des intérêts régionalistes. Sur les périphéries (Xinjiang, Tibet), les mouvements indépendantistes sont plus actifs.

## ***Une évolution partielle vers le multipartisme***

Supposons que la vie politique reste équilibrée entre les différentes tendances au sommet, et que celles-ci aient pu s'affirmer et se singulariser. C'est,

## LES ORGANISATIONS D'ASIE ORIENTALE QUI CONCERNENT LA CHINE

La Chine, outre son appartenance à la plupart des grandes organisations multilatérales (Organisation des Nations unies, Organisation mondiale du commerce, etc.) ou concernant d'autres continents (comme le Forum de coopération sino-africain), est membre des organisations régionales suivantes :

- L'Association des nations du Sud-Est asiatique plus trois, ASEAN + 3 (coopération monétaire régionale, renforcement du dialogue politique...).
- La Banque asiatique de développement (promotion du développement économique de la région et appui aux réformes politiques et institutionnelles...).
- La Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique (promotion du développement économique et social).
- Le Forum (ou Coopération) économique Asie-Pacifique, APEC (coopération économique et technique, instauration d'une zone régionale de libre-échange en 2010-2020, selon les pays).

• Le Forum pour l'Asie ou Forum de Boao (« Davos asiatique »). En 2001, la Chine en accueillait la première édition à Boao (province méridionale de l'île de Hainan). *Leadership* : Chine et Japon.

• Le Forum régional de l'ASEAN, ARF (concertation sur les questions de politique et de sécurité, diplomatie préventive dans la région Asie-Pacifique).

• L'Organisation de coopération de Shanghai, OCS (réduction des forces militaires dans les régions frontalières : Asie centrale, Russie et Chine ; lutte contre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme ; coopération pour le développement). Voir aussi pp. 48-49.

• Les Sommets Asie-Europe, ASEM (création d'un partenariat entre l'Union européenne et l'Asie, dont la Chine, la Corée, le Japon et une partie de l'Asie du Sud-Est).

• Le Sommet de la grande sous-région du Mékong, GMS.

Rémi Perelman (Asie 21)

au moins, un début d'évolution du régime qui s'est bien déroulé. Qu'est-ce qui a conduit le PCC à abandonner son monopole ? A-t-il été marginalisé par une fraction plus démocratique et libérale ? Se serait-il sacrifié face à une nécessité, la réussite économique par exemple ? Y a-t-il malgré tout consensus ? Le parti (ou la coalition) au pouvoir garde-t-il (ou elle) une autorité suffisante pour poursuivre la tâche de gouvernement qui n'a pas pour autant diminué ?

Une telle évolution répondrait aux vœux de démocratisation et à une attente exprimée à l'étranger notamment. On ne peut écarter, dans un tel cas, les autres conséquences. Par exemple, l'apparition de syndicats libres dont une des revendications immédiates serait une augmentation des salaires, une meilleure protection sociale, etc., autant de causes de déstabilisation interne ou, pour le moins, de distribution sociale concernant plus d'un milliard de personnes...

### Un effondrement en douceur du PCC

Dans l'hypothèse d'un effondrement du parti, comme à Moscou en 1991, un tel événement peut-il être provoqué à Pékin, comme à Moscou, par un

homme ou par une équipe ? Pour quel motif : échec des réformes économiques, croissance insuffisante, pression sociale trop forte, menace extérieure insoutenable ? Si on reste fidèle au schéma russe, on peut imaginer la suite : éclatement partiel du pays, enrichissement rapide d'une oligarchie déjà bien en place et appauvrissement d'une large part de la population, encore plus marqué qu'en Russie.

### *Un déchirement du parti*

Variante ou suite possible du scénario d'évolution vers le multipartisme : celui d'un éclatement du parti entre léninistes et sociaux-démocrates. Les crises au sommet ont été nombreuses depuis 1949, c'est une des caractéristiques du régime. Les dirigeants du PCC ont longtemps été rompus à la technique du coup d'État. Mais les antagonistes ne mettaient pas en cause le monopole du parti, ils cherchaient simplement à se l'approprier. L'apparition d'une tendance sociale-démocrate en son sein serait perçue précocement et, sans doute, combattue rapidement, sans lui laisser la possibilité de s'organiser. Dans un tel cas, les scénarios introduisent une intervention de l'Armée de libération populaire (ALP). Le rôle de l'ALP comme gardienne du régime a-t-il été abandonné ? L'emprise du parti sur l'armée a-t-elle diminué ? Les militaires ont-ils été gagnés à la tendance sociale-démocrate ? Autant de changements qui n'interviennent pas rapidement et qu'on ne perçoit pas actuellement.

\* \* \*

À la réflexion, le scénario qui nous apparaît aujourd'hui le plus probable est celui de la continuité, mais fortement marquée par des pauses en faveur de mesures sociales rendues indispensables par les tensions internes devenues trop fortes et pouvant aller jusqu'au soulèvement. Continuité qui pourrait également être ralentie par des crises internationales, des phénomènes de récession qui s'inscrivent dans des cycles inévitables, surtout quand on envisage un tel avenir sur plusieurs décennies. Dans un tel cas, la Chine ne pourrait pas atteindre ses objectifs de croissance ni accéder au statut de grande puissance avant longtemps. Cela confirmerait qu'il lui est difficile de surmonter le handicap que ses précédents dirigeants lui ont infligé en un demi-siècle de régime marxiste-léniniste.

Reconnaissons-le, l'avenir de la Chine n'est pas facile à décrypter, ne serait-ce que parce que le défi relevé par les dirigeants est énorme. L'un des facteurs de réussite parmi les plus difficiles à prévoir est sans doute l'étranger, les apports par les échanges, les influences culturelles dont la Chine se méfie, l'instabilité internationale et ses conséquences sur le pays, etc., sans compter les opportunités offertes par les erreurs des pays industrialisés, car la Chine considère son développement comme une revanche et comme un combat.



**IHESI**

Institut des Hautes Études de la Sécurité Intérieure  
www.ihesi.interieur.gouv.fr

LES CAHIERS DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE  
REVUE TRIMESTRIELLE DE SCIENCES SOCIALES

Vient de paraître

n°53



3<sup>e</sup> trimestre 2003

## *Évaluer la police?*

*La mesure de la performance et ses enjeux :  
acteurs, savoirs et instruments*

*Associée à la notion de bonne gestion, l'évaluation des politiques publiques est autant un enjeu politique qu'une aventure scientifique et technique. Ce numéro, fruit d'un programme de recherche européen, présente, à partir d'exemples belge, espagnol, néerlandais et français, les acteurs, savoirs et instruments contemporains concernant la mesure de la performance policière.*

n°52



2<sup>e</sup> trimestre 2003

## *Les coulisses de la mondialisation*

*Économie informelle transnationale  
et construction internationale des normes*

*La mondialisation est souvent examinée comme un processus affectant la seule économie légale. Mais qu'en est-il des activités économiques informelles notamment celles marquées du sceau de l'illégalité? Ce dossier interroge leur dimension transnationale ainsi que les dispositifs de contrôle internationaux mis en œuvre en guise de réponse publique.*

17 € le numéro

En vente à :  
La Documentation française  
124, rue Henri-Barbusse,  
93308 Aubervilliers cedex  
Tél : 01 40 15 70 00  
Fax : 01 40 15 68 00  
e-mail : ladocfrancaise.gouv.fr

Philippe Delalande <sup>1</sup>

# Chine, la fin de la mondialisation heureuse ?

*Dans cet article, Philippe Delalande montre quelles sont les principales caractéristiques de la Chine sur la scène économique mondiale et en quoi ce pays représente un réel danger pour les grandes économies des pays industrialisés, États-Unis et Europe en tête.*

*Selon lui, la lune de miel qui a prévalu jusqu'ici entre la Chine et ces pays pourrait bien prendre fin plus tôt qu'on ne le pense. En effet, la Chine a connu un tel essor sur le plan économique et fait preuve d'une telle maîtrise — par exemple, dans la gestion de sa monnaie ou dans sa façon de remplir les exigences négociées lors de son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce — qu'elle a engagé nombre de rapports de forces avec ses partenaires et concurrents. Des rapports de forces dont l'issue ne sera pas forcément heureuse pour tout le monde...*

S.D.

Depuis plus de 20 ans maintenant, la croissance économique chinoise, très forte et presque régulière, suscite l'étonnement. Jusqu'où ira la croissance chinoise ? Le XVI<sup>e</sup> congrès du Parti communiste chinois a fixé le cap : quadrupler le produit intérieur brut (PIB) national en 20 ans. Si le taux de croissance demeure supérieur à 7 % l'an, l'objectif sera atteint.

La mondialisation ne fut sans doute pas le déclic du décollage de la Chine. C'est l'allocation des terres aux familles paysannes, l'ouverture à l'initiative privée, décidées par Deng Xiaoping après la période de collectivisation totale, qui ont libéré les énergies. Mais l'ouverture au monde extérieur, soigneusement contrôlée, fut un accélérateur et bientôt un des moteurs de la croissance.

---

1. Économiste-conseil, Asie 21 (Futuribles).

Les avantages comparatifs de la Chine lui ont alors apporté ses succès dans la mondialisation : une main-d'œuvre endurente, peu coûteuse, inépuisable, un immense marché potentiel prometteur, une stabilité politique, des accès à la mer... Les investissements des Chinois d'outremer, des Asiatiques et enfin des Occidentaux ont afflué pour tirer profit de ces avantages. Les échanges extérieurs chinois ont augmenté plus rapidement que le PIB. La part de la Chine dans les échanges mondiaux, déjà 5 %, ne cesse de croître. Les réserves de change se sont accumulées, renforçant la confiance des opérateurs extérieurs dans la solidité de l'économie chinoise. Plus de 50 milliards de dollars US d'investissements directs étrangers (IDE) ont été enregistrés en 2003. La mondialisation fut bénéfique à la Chine.

Devant la croissance économique conquérante de la Chine, les pays tiers semblent pris au piège de leur doctrine constante depuis la Seconde Guerre mondiale : la suppression des obstacles aux échanges développe les échanges mondiaux et donc l'économie de tous les pays ; il est impos-

sible et serait nocif d'entraver les délocalisations industrielles vers la Chine ; les parts de marché perdues par la faute des importations chinoises sont une chance pour se consacrer à des activités de plus haute valeur ajoutée ; la hausse du pouvoir d'achat chinois favorisera les exportations vers ce marché. Bref, la Chine est tranquille. La doctrine de ses concurrents leur interdit de la contrarier dans son ascension. La mondialisation heureuse peut durer. Pas si sûr...

### Les rétorsions commerciales

Les États-Unis, qui disposent de la force, ont ouvert la voie. Ils menacent la Chine de rétorsions commerciales. Lorsque leurs intérêts sont en jeu, malgré leur doctrine libérale, ils savent se défendre, surtout en année électorale.

Le déficit américain envers la Chine atteint 130 milliards de dollars US en 2003. La Chine détient plus de 50 % des exportations mondiales de produits textiles. Les industries textiles américaines sont épouvantées par la progression des

	1998	1999	2000	2001	2002	2003*
Taux de croissance du PIB (%)	7,8	7,1	8,0	7,3	8,0	9,0
Exportations de biens (en milliards de dollars US)	183,5	194,7	249,1	266,1	325,7	390
Importations de biens (en milliards de dollars US)	136,9	158,7	214,7	232,1	281,5	370
Solde échanges commerciaux (en milliards de dollars US)	46,6	36,0	34,5	34,0	44,2	20
*Estimations. Sources : BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT, <i>Asian Development Outlook 2003</i> , Manille : Banque asiatique de développement, 2003 ; et Mission économique française, Pékin, 2004.						

importations chinoises. En deux ans, 2002-2003, la part des produits chinois dans les secteurs libérés du marché textile américain est passée de 9 % à 45 %.

L'administration américaine, en novembre 2003, a déclaré vouloir rétablir des quotas d'importation sur les trois produits de plus rapide pénétration. Une mesure si partielle dans une industrie textile sinistrée serait d'effet modeste. Elle a valeur d'avertissement. L'ambition de l'administration américaine est de limiter à 7,5 % la progression annuelle des importations textiles chinoises. Dans la branche électronique, la part des exportations mondiales détenue par la Chine atteindra aussi prochainement les 50 %. Ces exportations électroniques visent en priorité le marché américain. Et dans l'automobile, le danger approche déjà. Les constructeurs américains eux-mêmes peuvent précipiter le danger en s'alliant en Chine à des constructeurs chinois pour préserver leur rentabilité, tel General Motors allié à Shanghai Automotive.

C'est pourquoi le Congrès américain menace désormais de taxer de 27 % toutes les importations chinoises aux États-Unis. Menace sérieuse ou pression sur la Chine pour qu'elle réévalue le yuan ? L'avenir le dira. La pénétration rapide des produits chinois se constate également dans toute l'Asie du Sud-Est, où elle brime l'essor des industries locales de consommation courante. Les pays arabes eux-mêmes s'inquiètent de l'envahissement des importations chinoises. On est bien dans un rapport de forces avec la Chine. La mondialisation devient hostile pour ce pays.

Le débat sur la désindustrialisation est plus ancien aux États-Unis qu'en Europe. Mais sur les deux continents, la part de l'industrie dans le PIB et les emplois industriels déclinent. Même si on peut discuter les statistiques, le fait brut est là.

En Europe, ce débat fut longtemps éludé, il avait des relents d'extrême droite ou d'extrême gauche. La concurrence des importations chinoises, les délocalisations vers la Chine, sont citées parmi les causes de la désindustrialisation. Aux États-Unis, les syndicats avancent un argument par analogie. Un pays sans agriculture est vulnérable. C'est pourquoi celle-ci est subventionnée. Mais un pays sans industrie le serait aussi car les services, à terme, suivent les foyers de production industrielle. Il faudrait donc protéger l'industrie comme l'est l'agriculture.

En Europe, la France et l'Allemagne se sont décidées à saisir Bruxelles du risque de désindustrialisation de l'Europe, pressant la Commission d'élaborer des parades. De son côté, le Mexique voit ses industries de montage sur la frontière américaine partir vers l'Asie et surtout vers la Chine. L'opinion mexicaine gronde. La Chine peut commencer à s'inquiéter.

### *L'arme du taux de change*

Cette arme n'est pas nouvelle. Un pays dont la monnaie se déprécie rend ses exportations moins coûteuses et renchérit ses importations. L'incidence d'une variation du taux de change est souvent plus efficace que des modifications des tarifs

douaniers. Lors de la signature des accords du Plaza, en 1985, les États-Unis et d'autres grands pays avaient fait pression sur le Japon pour qu'il réévalue le yen. Il avait cédé, ce qui ne fut pas étranger à ses déboires de la décennie 1990.

Aujourd'hui, l'arme est brandie contre la Chine. Mais à Bangkok, au sommet de l'APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique), le président chinois, Hu Jintao, à la demande pressante de son homologue américain, George W. Bush, de réévaluer le yuan, a répondu que cette hypothèse était envisageable mais que la Chine gardait la maîtrise du calendrier. Une façon très asiatique de ne pas fâcher son interlocuteur par un refus frontal. Il faut se rappeler qu'il n'y a guère plus de six ans, fin 1997, les grandes institutions financières internationales demandaient avec insistance à la Chine de dévaluer sa monnaie pour accompagner quelque peu l'effondrement des monnaies asiatiques frappées par la crise. La Chine n'en fit rien.

Pourquoi, aujourd'hui, céderait-elle lorsqu'on la presse de faire l'inverse ? Accumuler des devises grâce à ses exportations n'est sans doute pas son objectif principal. L'objectif est de gagner durablement des parts de marché. Il est bien difficile pour des concurrents évincés de se rétablir sur un marché perdu. Le Japon, dans les années 1960, grâce à de faibles coûts de production et à des produits innovants, avait éliminé les Américains et les Européens du secteur de production des appareils photographiques. Ceux-ci n'y sont jamais revenus. L'exemple a porté.

D'ailleurs, l'excédent de la balance commerciale chinoise se réduit car les importations croissent encore plus vite que les exportations. Il serait donc inopportun, par une réévaluation du yuan, d'alléger le coût des importations et de renchérir les exportations chinoises sur le marché mondial. Un volume croissant d'exportations, un afflux d'IDE permettent à la Chine de financer ses efforts de recherche et développement de produits innovants et de meilleure qualité. Monter en gamme est, depuis l'année 2000, une obsession chinoise. La recherche publique chinoise est devenue, en dollars US courants, la troisième du monde. Enfin, pourquoi ne pas donner le maximum d'emplois aux Chinois dont tant sont encore au chômage ? Et pourquoi, en réévaluant le yuan, déprécier la valeur en monnaie nationale des 400 milliards de créances en dollars US détenus sur les États-Unis ?

La Chine a les moyens de ne pas se plier aux injonctions américaines. Sa monnaie n'est pas convertible, le contrôle des changes, la réglementation des comptes en devises des résidents la préservent en grande partie des fluctuations erratiques des marchés. Plus qu'ailleurs, la parité de sa monnaie demeure sous contrôle du pouvoir politique. La parité d'un dollar US pour 8,27 ou 8,28 yuans satisfait ses intérêts. Le pouvoir s'efforce de la maintenir tant que le dollar US ne s'effondre pas. Toutefois, pour éviter d'être débordée par les pressions du marché des changes, la Chine doit continuer ses placements en bons du trésor américains. D'ailleurs, jusqu'où monteraient les taux d'intérêt américains si, faute de

souscripteurs japonais et chinois, les Américains devaient aller chercher ailleurs les financeurs de leur double déficit budgétaire et commercial de 500 milliards de dollars US chacun ? Cette hausse briserait leur timide reprise économique. Les deux pays se tiennent l'un l'autre. C'est un bras de fer qui peut durer, un rapport de forces dur.

### ***La menace d'une crise en 2006***

Pour être admise à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine a dû souscrire 82 engagements en décembre 2001. Fin 2005, plusieurs devront avoir été tenus sous peine de sanctions. Or, deux d'entre eux au moins ne le seront pas, c'est d'ores et déjà certain.

Le premier est d'avoir éliminé contrefaçon et piratage pour respecter les droits de propriété intellectuelle. Le moins que l'on puisse dire aujourd'hui est qu'on est loin du but !

Le second est d'ouvrir la Chine aux banques étrangères. Elles y sont déjà mais ne peuvent consentir que des crédits courts aux seules entreprises. Au plus tard cinq ans après l'adhésion, en 2006, elles jouiront des mêmes droits que les banques chinoises. Elles pourront accorder des prêts aux particuliers et accepter leurs dépôts. Si cette obligation était respectée, ce pourrait être l'effondrement financier du pays. Les grandes banques d'État détiennent des créances douteuses, voire irrécouvrables, pour près du quart de leurs engagements, soit 260 milliards de dollars US ou 20 % du PIB.

Les banques étrangères, américaines surtout, lorgnent sur la considérable épargne des particuliers chinois et sont prêtes à tout pour attirer leurs dépôts. Qu'advierait-il des banques chinoises dont les créances sont déjà peu sûres si l'autre côté de leur bilan s'évanouissait, les déposants partant ailleurs ? Ce serait la faillite. Or, ces banques chinoises financent les entreprises publiques vacillantes et la construction immobilière. Conscient du danger, le gouvernement chinois multiplie les obstacles à l'expansion des réseaux de banques étrangères. Il exige d'elles, aujourd'hui, 12 millions de dollars US de capital pour ouvrir une agence.

Si fin 2005, l'OMC et la communauté internationale constatent que la Chine n'a pas rempli ses obligations, que se passera-t-il ? On entrera, là encore, dans une zone de rapports de forces. Des sanctions contre la Chine pourraient entraîner des représailles pour les investisseurs et exportateurs étrangers sur le marché chinois. À l'évidence, la Chine compte sur le poids qu'elle aura acquis dans les échanges et les affaires du monde pour se prémunir contre ce risque de sanctions. Mais on ne peut être sûr de l'issue du rapport de forces.

### ***Demain, de probables initiatives chinoises dans la mondialisation***

Il est inévitable, si la croissance économique de la Chine continue au rythme actuel et si sa part dans les échanges mondiaux croît aussi vite, que les autres grands pays réagissent. Ils ne peuvent, sans ciller,

laisser la Chine devenir à leurs dépens l'usine du monde. Face au risque de voir leur substance industrielle se déliter sous les coups de la concurrence chinoise, ces pays tenteront de se prémunir. Comment ? Là est toute la question.

Ou bien, comme l'esquissent les États-Unis, on reviendra au protectionnisme, aux subventions aux secteurs en danger, aux manipulations de change. Ce serait le morcellement du monde, catastrophique à terme. Ou bien les tensions commerciales s'exprimeront en tensions politiques, voire militaires. Le monde n'a vraiment pas besoin de cela. Ou bien encore on négociera une régulation internationale de la mondialisation pour éviter les déséquilibres excessifs qu'elle engendre. On doit souhaiter cette solution pacifique. Elle n'est pas exclue.

La Chine a besoin de paix et de sécurité économique pour résoudre ses problèmes internes et poursuivre sa croissance. La pérennité du régime en dépend. Des tensions commerciales trop vives avec ses grands concurrents l'isoleraient et nuiraient à ses visées géopolitiques. Faisons le pari que la Chine jouera finalement le jeu d'une régulation de la mondialisation, dans ou hors de l'OMC, même si cette régulation brime sa croissance.

On peut imaginer qu'elle jouera demain un rôle similaire pour établir entre les grandes monnaies un système de parité plus stable et équitable qu'aujourd'hui, lorsqu'elle aura jugé que se lier à un dollar US qui

se déprécie finit par contrarier ses intérêts.

Pour désarmer l'hostilité de ses concurrents, si celle-ci grandit, la Chine peut prendre l'initiative, au sein de l'OMC, de règles encadrant l'excessive agressivité de la compétition internationale pour préserver des équilibres. Contrairement aux États-Unis qui cherchent souvent à contraindre, la Chine cherchera à se concilier des appuis nombreux pour s'affirmer comme puissance mondiale stabilisatrice. Plausible, cette issue est toutefois loin d'être certaine.

Un autre scénario, plus belliqueux, est envisageable. Les deux créanciers asiatiques des États-Unis, la Chine et le Japon, cessent de financer le déficit public et le déficit commercial américains. Le dollar US s'effondre, les taux d'intérêt longs américains s'envolent. Les actifs américains se déprécient fortement. Les Asiatiques, et même des Européens, acquièrent à vil prix des entreprises américaines étranglées. Il y a là un transfert réel de pouvoir économique. Ce scénario suppose un accord sino-japonais, or le Japon est encore trop timoré pour oser affronter les États-Unis. Il faudrait que le marché intérieur de la Chine soit devenu assez porteur pour que celle-ci puisse se priver d'exporter vers les États-Unis sans compromettre sa croissance. Il faudrait encore que la Chine soit convaincue de sortir gagnante de cet affrontement auquel elle songe. Mais pour acquérir la force de le tenter, il lui faut encore 10 ans, pense-t-elle. Ce scénario est donc prématuré.

Rémi Perelman <sup>1</sup>

# L'énergie, talon d'Achille de la croissance chinoise

*Forte d'un taux de croissance économique considérable depuis plusieurs années et attirant nombre d'entreprises occidentales, la Chine est désormais un acteur économique majeur. Connaissant un développement spectaculaire, elle a amorcé sa transition du stade de pays en développement à celui de pays industrialisé. Cette transition prendra sans doute encore un certain temps ; néanmoins, elle risque de s'accompagner d'un certain nombre de problèmes, au premier rang desquels figurent les questions énergétiques.*

*Difficile, en effet, pour ce pays de produire la quantité d'énergie nécessaire pour suivre le rythme actuel de son développement et répondre aux besoins d'habitants qui adoptent peu à peu les modes de vie occidentaux (automobile, notamment). D'autant plus difficile si l'on souhaite que ce développement soit « durable ».*

*Rémi Perelman décrypte ici la donne énergétique chinoise, montrant l'explosion de la demande d'énergie, l'insuffisance des ressources nationales malgré d'ambitieux programmes d'aménagement d'infrastructures et, donc, le risque de dépendance croissante envers l'extérieur qui plane au-dessus de ce pays. La question est essentielle, selon lui : à moyen-long terme, la situation énergétique de la Chine pourrait avoir pour conséquences une ouverture plus grande du régime sur l'extérieur et, par suite, de substantiels changements au sein du régime politique national.*

S.D.

---

1. Chercheur, Asie 21 (Futuribles).

**L**a Chine, atelier du monde ? Peut-être, à condition de relever le défi énergétique dans le cadre du quadruplement en 2020 du produit intérieur brut (PIB) de 2000, selon le rythme assigné par les autorités. Le système production-consommation, déjà soumis à rude épreuve, devra faire l'objet d'une révision complète, surtout si le choix d'un développement « durable » devenait effectif. Sans réserves abondantes, la Chine dépend déjà de l'étranger.

Après plus de 20 ans de pénurie chronique d'électricité, l'équilibre entre production et consommation, atteint en 1997, s'est détérioré à nouveau. En 2001, le manque d'électricité réapparaît dans certaines régions du Guangdong, du Zhejiang et du Hebei et, en 2002, s'étend à 10 provinces, avec un déficit d'environ 10 GW<sup>2</sup>. Au cours de l'été caniculaire de 2003, les autorités de Canton et de Shanghai sont contraintes d'imposer un rationnement aux grandes entreprises comme Volkswagen ou General Motors. Et des millions de personnes ne sont desservies par aucun réseau électrique.

Aux dires des autorités<sup>3</sup>, les raisons tiendraient au triple fait que l'« on n'a pas pris conscience de la loi objective du rapport entre le développement de l'énergie élec-

trique et le rythme de la croissance économique nationale » (en d'autres termes, c'est la crise à laquelle la Chine ne s'attendait pas), que les objectifs d'un X<sup>e</sup> Plan (2001-2005), élaborés durant la crise financière en Asie du Sud-Est, ont été minorés (le ralentissement de l'économie chinoise ayant alors retenti sur la demande en électricité) et, enfin, que la « politique financière positive de l'État [au cours des cinq dernières années] a entraîné l'augmentation de la demande en électricité [...] en poussant la construction d'infrastructures et le développement [...] des industries à haute consommation d'énergie en particulier ».

La crise énergétique tient sans doute à ces explications officielles. S'y ajoutent des raisons plus prosaïques : le mauvais état de l'équipement de production<sup>4</sup>, l'instabilité du réseau électrique, une gestion médiocre et une planification inadéquate entre consommation et production.

### **La croissance exponentielle de la consommation**

En 2002, la croissance de la consommation d'électricité des particuliers a été particulièrement forte alors que, marquant le changement socio-économique du pays, celle des

2. La puissance électrique installée s'exprime en mégawatts (1 MW = 1 000 kW), gigawatts (1 GW = un million de kW)... ; l'énergie produite et consommée, en wattheures (Wh), mégawattheures (MWh), gigawattheures (GWh), terawattheures (TWh)...

N.B. : La grande variabilité des données chiffrées selon les sources, y compris entre services officiels de la RPC (république populaire de Chine), impose la prudence dans leur utilisation. Sources consultées : OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), AIE (Agence internationale de l'énergie), BP (*British Petroleum*) *Statistical Review of World Energy*, ainsi que divers documents issus de Pékin. Voir la carte de la Chine en p. 8 de ce numéro.

3. Li Yanmeng, directeur général adjoint de la Société des réseaux électriques nationaux.

4. Le rendement moyen des centrales thermiques chinoises est de 28 % (38 % pour les pays de l'OCDE).

<b>L'énergie en Chine, selon les données du gouvernement chinois</b>					
	Production (unité : 10 000 tec)	Composition de la production d'énergie (%)			
		Houille	Pétrole brut	Gaz naturel	Énergie hydro- électrique
1952	4 871	96,7	1,3	–	2,0
1970	30 990	81,6	14,1	1,2	3,1
1980	63 735	69,4	23,8	3,0	3,8
1990	103 922	74,2	19,0	2,0	4,8
1999	110 000	68,2	20,9	3,1	7,8
	Consommation (unité : 10 000 tec)	Composition de la consommation d'énergie (%)			
		Houille	Pétrole brut	Gaz naturel	Énergie hydro- électrique
1957	9 644	92,3	4,6	0,1	3,0
1970	29 291	80,9	14,7	0,9	3,5
1980	60 275	72,2	20,7	3,1	4,0
1990	98 703	76,2	16,6	2,1	5,1
2000	128 000	67,0	23,0	2,5	6,9

*N.B.* : Le coefficient de la conversion de l'énergie hydroélectrique en tec (tonnes équivalent charbon) est calculé selon la consommation moyenne de houille de l'année en cours.

*Source* : site officiel « Chine : faits et chiffres 2001 » : [www.china.org.cn/fa-internet](http://www.china.org.cn/fa-internet).

*Remarque* : Concernant la part du gaz dans la consommation en 2000, le tableau original note 25,0 %, chiffre aberrant au regard de la quasi-totalité des données figurant dans diverses statistiques occidentales qui font état d'une part de 2,1, chiffre retenu dans le texte principal ; de plus, le total s'élevait alors à 121,9 %, en supposant une erreur de saisie il a été corrigé à 2,5. En outre, pour la même année, différentes sources donnent 16 % à la part de l'hydroélectricité et non 6,9 %. Ce tableau illustre la difficulté d'obtenir des données stables sur ce pays !

services dépassait celle de l'industrie, que la population rurale, mieux desservie utilisait davantage d'électricité et qu'en ville, la construction par milliers d'immeubles de grande hauteur provoquait une demande massive <sup>5</sup>. Celle-ci reste concentrée notamment dans les provinces côtières, Guangdong et Fujian en particulier, régions les plus éloignées des lieux de production d'énergie primaire. L'électricité, segment le plus dynamique de cette croissance, englutit chaque année plus de la moitié de la consommation totale du charbon chinois.

L'usage du gaz naturel, qui ne compte que pour 2,1 % dans la consommation énergétique (Asie : 8,8 %, monde : 24 %), stimulé par une fiscalité avantageuse et une infrastructure de transport moderne, devrait être porté à 10 % en 2015. Par ailleurs, le quintuplement attendu d'ici à 2020 du parc automobile va peser sur le bilan pétrolier.

Mécaniquement, le quadruplement du PIB en 20 ans va accélérer le rythme de consommation. En 2002, la demande d'énergie a progressé presque deux fois plus vite

5. Demande en hausse de + 5 % par an depuis 1980. À Shanghai et à Canton, les climatiseurs utiliseraient plus du tiers de l'électricité produite pendant le pic de la saison chaude.

que dans le reste du monde. Malgré ce réel effort de rattrapage, en 2020, la consommation d'électricité par Chinois resterait le tiers de celle de l'Américain moyen.

### Des ressources insuffisantes

Actuellement, l'électricité est d'origine thermique (83 %), hydro-électrique (16 %) et nucléaire (1 %). La part du charbon, longtemps quasi exclusive<sup>6</sup>, diminue au fil des ans au profit des autres sources d'énergie moins polluantes, mais qui, moins abondantes, doivent être importées en quantités grandissantes depuis une dizaine d'années.

La Chine, bien que septième producteur mondial de pétrole, importe aujourd'hui le tiers de ses besoins, la moitié en 2020 ; l'écart creusé entre la production et la demande par le développement du pays, aggravé par le tarissement progressif des gisements, pourrait se chiffrer d'ici à 2010 à plus de 120 millions de tonnes par an, la Chine délogeant le Japon de sa place de deuxième consommateur après les États-Unis.

Le pétrole provient du Moyen-Orient, plus particulièrement d'Iran,

du Yémen, d'Oman et d'Arabie Saoudite. Pour diminuer sa dépendance énergétique, la Chine diversifie la provenance de ses importations, modernise ses infrastructures avec l'aide d'investisseurs étrangers (Royal Dutch/Shell, Exxon Mobil, BP Amoco...), investit de manière substantielle dans les champs pétroliers étrangers, notamment au Soudan, et prend un pari sur des gisements *off-shore* en mer de Bohai, au nord. Au sud, ses bonnes relations avec ses voisins, nécessaires pour affirmer sa position de puissance régionale, lui imposent la réserve dans la zone litigieuse des îles Spratley.

L'exploitation des énormes réserves potentielles de gaz naturel dans l'Ouest (bassin du Tarim) qui, dit-on, au rythme actuel, permettraient une consommation pendant un siècle, va prochainement marquer un tournant dans la modernisation du parc énergétique : un gazoduc de 4 200 kilomètres reliera début 2005 ces gisements à Shanghai et aux régions industrielles de l'Est, pour un coût comparable à celui du barrage des Trois Gorges. Il contribuera au rééquilibrage du développement entre l'Est et l'Ouest en fournissant de l'énergie le long de son tracé. Mais, malgré une production gazière en progrès, la Chine devra sans doute recourir, à partir de décembre 2005, à l'importation en provenance de Russie, d'Australie, d'Indonésie et du Moyen-Orient.

Réserves prouvées d'énergie fossile fin 2002			
	Chine	Monde	% Chine / monde
Charbon	82,09 Gt*	984,453 Gt	8,33
Pétrole	2,5 Gt	142,7 Gt	1,70
Gaz	1 510 Gm <sup>3</sup>	155 800 Gm <sup>3</sup>	0,97

\*Gt : gigatonnes (milliards de tonnes).  
Source : BP Statistical Review of World Energy.

6. La Chine en est le premier producteur mondial.

## LE BARRAGE DES TROIS GORGES

L'idée date de 1919 (Sun Yat-sen). Plusieurs projets élaborés sont abandonnés. En 1954, une inondation catastrophique (30 000 morts, 19 millions de sans-abri) provoque la reprise des études ; le plan établi en 1959, mis en sommeil pendant la Révolution culturelle, est réactivé par la pénurie d'électricité entraînée par la réforme économique des années 1970, puis approuvé en 1979. Le projet, adopté en 1989, est mis en œuvre en 1994. La Chine investit alors 25 milliards de dollars US dans le plus grand barrage du monde, « emblématique de la supériorité du système socialiste ». Situé sur le Chang jiang (Yang-tseu-kiang), en amont de la ville de Yichang, il formera un lac artificiel sur 600 kilomètres.



Le barrage devrait résoudre plusieurs problèmes nationaux majeurs. Trois objectifs lui ont été assignés : augmenter la production d'énergie hydroélectrique (10 % de celle du pays), lutter contre les inondations que provoquent régulièrement les crues du fleuve et améliorer la navigation (les cargos de haute mer de 10 000 tonnes

pourront, en amont, atteindre Chongqing, le plus grand centre industriel et commercial du Sud-Ouest, pour un prix de transport réduit d'environ un tiers). Par ailleurs, l'énergie provenant des Trois Gorges devrait faciliter la fermeture de nombreuses centrales thermiques polluantes de l'agglomération de Shanghai.

Les critiques sont nombreuses : sur sa rentabilité (le courant électrique doit être transporté à plus de 1 000 kilomètres vers l'est et le sud de la Chine, et reviendrait plus cher à l'arrivée que celui produit localement), sur ses conséquences pour l'environnement (modification du régime hydrique du bassin, de la riche biodiversité de la zone, concentration des pollutions nées en amont), sur la production agricole (inondation d'une zone fertile où sont cultivés près de 40 % des produits agricoles de la Chine, arrêt de la fertilisation des terres par limonage en aval) et sur les populations (déplacement de 1,8 million de personnes). Son efficacité sur la prévention des inondations a même été mise en doute, ainsi que la qualité des travaux de gros œuvre.

Ceci étant, la construction est aujourd'hui largement engagée. La première phase de mise en eau du gigantesque réservoir, élevant le niveau du fleuve de 135 mètres, s'est effectuée en juin 2003. Deux mois plus tard, les six premiers groupes électrogènes étaient raccordés au réseau. Quatre autres le seront en 2004 et, en 2009, la totalité des 26 turbines de 700 MW aura été mise en service. Le niveau de l'eau atteindra alors 175 mètres. La production annuelle sera alors l'équivalent de près de deux fois celle de l'ensemble des centrales hydrauliques françaises.

Les Trois Gorges jouent un grand rôle dans l'identité culturelle chinoise. L'endroit, majestueux, rappelle en effet la célèbre histoire des Trois Royaumes (221-280). Pour les uns, le barrage peut alors être vu comme un atout touristique supplémentaire, pour d'autres, une grave erreur commise à l'endroit de la civilisation chinoise.

R.P.

En 2000, la puissance électrique installée dépassait 318 GW, deux fois celle de 1990. Avec une production annuelle de l'ordre de 1 300 TWh, la Chine était le deuxième producteur après les États-Unis et avant le Japon, mais avec une très faible consommation par habitant. L'objectif de rattrapage d'ici à 2020 est d'atteindre une capacité de 800 GW et, pour cela, de continuer à exploiter les ressources hydrauliques (quatre centrales sont prévues en aval du barrage des Trois Gorges), de multiplier les centrales thermiques propres et construire quatre nouvelles tranches électronucléaires (1 % avec 2 270 MW installés fin 2000 en 2005-2006, après les mises en service des centrales en cours de construction, le nucléaire représentera 8 900 MW installés dont la part dans la production devrait passer de 1 % à 4 %). Le rôle des sources d'énergie renouvelables (biomasse, énergie traditionnelle des pays en développement) reste méconnu et mal comptabilisé.

La part dévolue au nucléaire reste marginale : moins de 1 % de la pro-

duction totale d'électricité aujourd'hui et 3 % en 2005, à l'achèvement du programme en cours <sup>7</sup>. Le X<sup>e</sup> Plan (2001-2005) précise prudemment que « la Chine va continuer à développer l'électronucléaire de manière appropriée » : les projets devront être financièrement compétitifs, participer à la maîtrise à long terme, par la Chine, de la technologie nucléaire et contribuer à la stratégie gouvernementale de réduction de la pollution et des émissions de CO<sub>2</sub> résultant de l'utilisation du charbon. La Commission nationale pour le développement et la réforme pourrait décider de réaliser un nombre limité de projets, vraisemblablement six tranches de 1 000 MW selon la technologie désormais standardisée <sup>8</sup> des réacteurs à eau pressurisée (REP), en vue de produire de l'électricité vers 2010.

Qu'en sera-t-il en 2020 ? La presse pékinoise émet l'hypothèse de la mise en place annuelle d'une centrale nucléaire de l'importance de Daya Bay <sup>9</sup> au cours des 16 années à venir, soit 31,5 GW, s'ajoutant aux

7. Service nucléaire de l'ambassade de France en Chine, avril 2002.

8. La politique de standardisation (58 tranches nucléaires selon quatre paliers : 900 MW, 1 300 MW et récemment 1 450 MW) et de construction en série mise en application dans la réalisation du programme français constitue une référence unique au monde et un atout exceptionnel dans la compétition internationale.

9. Le *Xinjing Bao* (quotidien du Nouveau Pékin) du 14 janvier 2004, citant des informations provenant du service du plan de la Société électrique de la Chine de l'Est.

Le programme nucléaire chinois				
	Site / Province	Puissance	Technologie	Mise en service
<b>En fonctionnement</b>  6,894 GW	Qinshan I / Zhejiang	1 x 300 MW	REP, conception chinoise	Décembre 1991, arrêtée
	Daya Bay / Guangdong	2 x 985 MW	REP, conception française	Février et mai 1994
	Ling'ao / Guangdong	2 x 985 MW	REP, conception française	Juillet 2002 et mars 2003
	Qinshan 2 / Zhejiang	2 x 600 MW	REP, conception chinoise <sup>1</sup>	Juin 2002 et juin 2003
	Qinshan 3 / Zhejiang	2 x 728 MW	CANDU <sup>2</sup> , conception canadienne	2002 et 2003
<b>En construction - 2 GW</b>	Tianwan / Jiangsu	2 x 1000 MW	VVER <sup>3</sup> , conception russe	Fin 2004 et fin 2005
<b>En projet</b>  12 à 18 GW	Ling'ao 3-4 / Guangdong	2 x 1000 MW		2010 ?
	Yangjiang / Guangdong	2 à 6 x 1000 MW		
	Sanmen / Zhejiang	2 x 1000 MW		
	Haiyang / Shandong	2 à 4 x 1000 MW		
	Tianwan 3-4 / Jiangsu	2 x 1000 MW		
	Qinshan II 3-4 / Zhejiang	2 x 1000 MW		

1. Avec transfert de technologie française.  
 2. Pour Canada Deuterium Uranium.  
 3. Pour *Vodaa Vodianne Energitscheski Reactor* (réacteur à eau sous pression).  
 Source : Service nucléaire de l'ambassade de France en Chine, avril 2002.

centrales déjà en service ou proches de l'achèvement, pour aboutir à un total de l'ordre de 40 GW, soit 5 % de la production totale d'électricité prévue en 2020.

### **Énergie et développement durable en Chine**

L'économie chinoise se trouve dans une phase de développement accéléré, aussi la contradiction entre l'homme et la nature n'a jamais été aussi aiguë qu'à l'heure actuelle. C'est pourquoi les responsables estiment qu'il est impératif de renforcer à l'échelle nationale la conscience de la double crise énergétique et environnementale.

Trois facteurs sensibilisent la Chine à l'environnement : la récrimination de ses voisins touchés par les pluies acides (notamment le Japon, dont les investissements lui sont nécessaires) ; les dommages causés à l'économie (la pollution de l'air coûterait près de 8 % du PIB), sa vulnérabilité aux effets du réchauffement atmosphérique mondial (les régions les plus peuplées sont aussi les plus exposées aux catastrophes naturelles comme à la montée du niveau de la mer).

La Chine a signé le protocole de Kyoto en 1998 et l'a ratifié en 2002. Bien qu'exempté en tant que pays en développement, le pays, deuxième « pollueur » au monde, a

## QUELS DÉBOUCHÉS POUR LE PÉTROLE RUSSE ?

La Russie devient pour les États-Unis, la Chine, l'Europe et le Japon, sinon une alternative aux ressources du golfe Persique, du moins un fournisseur crédible.

### Russie / États-Unis

Les principales *majors* américaines sont présentes en Russie. George W. Bush et Vladimir Poutine ont signé un partenariat énergétique en mai 2000. En 2010, les hydrocarbures russes pourraient constituer 13 % de l'approvisionnement des États-Unis en pétrole. En 2007-2009, un nouvel oléoduc de 1 500 kilomètres reliera la Sibérie occidentale au futur terminal pétrolier de Mourmansk, destiné à alimenter par *supertankers* les marchés américain et européen, une alternative à l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan, dont la réalisation préoccupe tant les Américains.

### Russie / Union européenne

Un « partenariat énergétique stratégique » Europe-Russie (le plan Prodi) a été signé le 30 octobre 2000. Courant jusqu'en 2020, il porte sur la livraison de pétrole et de gaz russes (à terme, 40 % de la consommation énergétique européenne). L'Union investit cinq milliards de dollars US par an dans l'exploitation de la ressource et les réseaux d'oléoducs et de gazoducs russes. Les recettes seront consacrées au développement de la Sibérie et de l'Extrême-Orient russe.

### Russie / Chine et Japon

La Chine, privilégiant l'approvisionnement par oléoducs et gazoducs, lance, dès le milieu des années 1990, le concept de « pont pétrolier panasiatique » pour le transport de brut provenant de l'ex-Union soviétique et notamment de la région du lac Baïkal (Angarsk). Les discussions portant sur deux tracés aboutissant, l'un en Chine (Daqing), l'autre au terminal maritime russe de Nakhodka, vers le Japon (et, sans doute, la Corée), engagées dès 2000, piétinent du fait de la concurrence énergétique sino-japonaise.

La livraison de pétrole à la Chine s'analyserait pour Moscou comme un simple contrat de clientèle, tandis qu'un accord avec le Japon prendrait place dans un plan de développement de la Sibérie orientale et de l'Extrême-Orient russe, dont l'oléoduc vers Daqing ne serait qu'une « ramification ». Mais, pour l'instant et malgré des annonces contradictoires, aucune décision définitive ne semble être arrêtée. Les pressions exercées sur les négociateurs russes par la Chine et le Japon (soutenu par Washington qui tente de ralentir la montée en puissance de Pékin) pour le choix d'un tracé prioritaire sont à la mesure d'énormes enjeux financiers et géopolitiques.

R.P.

décidé de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 5 % avant 2008, sur la base de celles de 1990. Le X<sup>e</sup> Plan prévoit que la part des énergies propres devrait passer de 12 % à 18 % entre 2000 et 2005.

Une série de mesures vise à diminuer l'utilisation du charbon, sulfureux, et à lui substituer des énergies propres. Ainsi, le barrage des Trois Gorges réduira, au moins momentanément, à la fois la consommation de charbon, de pétrole pour

la production électrique, ainsi que la pollution de l'air. L'usage du gaz va également diminuer fumées et poussières.

### *Éléments de prospective*

La situation énergétique de la Chine peut avoir trois conséquences.

La première serait politique. Alors qu'il avait pour justification d'être seul à pouvoir répondre aux besoins collectifs fondés sur des équipements lourds, le système étatique chinois de planification s'est révélé paradoxalement inefficace dans l'ajustement de l'offre et de la demande en énergie. La passe difficile que rencontrent entreprises et simples citoyens pourrait durer plusieurs années. Il se pourrait alors que demain, dans une société plus urbaine et plus dépendante de l'électricité et de l'essence, ces dysfonctionnements et le système qui les sous-tend ne soient plus considérés comme supportables. La situation pourrait contribuer à des modifications du régime politique chinois.

La deuxième conséquence est d'ordre économique et géopolitique. Alors que jusqu'à présent, le charbon avait été sa ressource essentielle, la dépendance croissante de la Chine à l'égard des sources d'énergie primaire extérieures est une donnée nouvelle et de portée considérable, non seulement pour elle

mais pour l'ensemble des économies, développées ou non. La croissance de ses besoins en pétrole, aujourd'hui 10 % de la demande mondiale et sans doute le double en 2015, font de la Chine à la fois un client de choix pour les pays fournisseurs et un prédateur potentiel dans la mesure où elle risque d'assécher le marché mondial et de perturber dangereusement le système de prix des hydrocarbures. Le facteur énergétique devient un élément majeur de sa géopolitique comme de celle de ses *challengers* ou partenaires que sont le Japon, les États-Unis et la Russie voisine, dont elle espère importer gaz et pétrole <sup>10</sup>.

La troisième conséquence est sécuritaire et découle de la précédente. À l'instar du Japon, soucieux de la sécurité des routes qu'empruntent les navires qui l'approvisionnent en hydrocarbures, la Chine, progressivement dépendante à son tour de l'extérieur, par pétroliers, méthanières ou voies terrestres d'Asie centrale et de Russie, va s'armer contre les risques de piraterie et de sabotage. La recherche d'alliances destinées à s'en protéger pourrait coïncider avec sa lutte contre les irrédentismes à sa périphérie et dans son proche voisinage.

En définitive, le besoin d'énergie pousse la Chine — qui accède au deuxième rang mondial en la matière — dans la voie de la modernisation et de l'ouverture.

10. La China National Petroleum Corporation a signé à Moscou, au printemps 2003, un contrat portant sur l'achat de 700 millions de tonnes de pétrole sur 25 ans (2005-2030).

publicité

Abonnez-vous à la

# Bibliographie prospective

Le bulletin bibliographique mensuel  
sur les travaux à caractère prospectif

Décideurs, responsables de cellules de prospective, de la veille ou de la stratégie, vous voulez vous tenir au courant de l'actualité des travaux à caractère prospectif réalisés en France et dans le monde. Le bulletin bibliographique *Bibliographie prospective* vous apportera chaque mois l'essentiel des réflexions sur l'avenir, en 8 pages comprenant :

- un **Focus** (fiche de lecture détaillée) sur un document tout juste paru, en France ou à l'étranger ;
- **10 à 15 références** d'ouvrages, articles, rapports ou encore actes de colloques, accompagnées de comptes rendus synthétiques, de mots-clés et, le cas échéant, d'une adresse Internet.

Les thèmes couverts correspondent à l'éventail des enjeux du futur : démographie, environnement, énergie, géopolitique, nouvelles technologies, modes de vie, travail, valeurs, prévisions économiques...



## BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner à Futuribles International  
55, rue de Varenne - F-75007 Paris - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54

Nom ..... Prénom ..... Organisme .....  
 Fonction ..... Adresse .....  
 ..... Code postal ..... Ville .....  
 Pays ..... Téléphone ..... Fax .....  
 E-mail (majuscules) .....

Je m'abonne à la **Bibliographie prospective** pour un an (11 numéros) pour 200 € TTC

**Mode de règlement choisi :**

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Futuribles International
  - Virement bancaire, Banque NSMD, 122, rue du Bac - 75007 Paris, code banque : 30788 - code guichet : 00107 - n° de compte : 10202041200 - clé 24
  - Virement postal, n° de compte : 1885635 J 020 clé 42 PARIS - code Ets : 30041 - code guichet : 00001
  - Carte Visa ou American Express n° .....
- Date d'expiration : ..... Signature .....
- Je désire régler à la réception de la facture

Pour tout renseignement et pour obtenir un exemplaire de démonstration, contacter Céline Laisney à Futuribles International, tél. : 33 (0)1 53 63 37 72, e-mail : [documentation@futuribles.com](mailto:documentation@futuribles.com)

Rémi Perelman <sup>1</sup>

# Chine / Russie : deux futurs possibles

*Rémi Perelman nous présente, dans cet article, deux scénarios d'évolution possible des relations entre deux géants régionaux en « reconversion » : la Chine et la Russie.*

*Pendant plus de 20 ans, la Chine maoïste et l'Union soviétique ont entretenu une sorte de guerre froide parallèle, en dépit de leur proximité idéologique, mobilisant leurs troupes sur leurs frontières communes, par crainte d'une invasion. Après l'effondrement de l'Union soviétique, les relations sino-russes se sont normalisées, chacun des deux pays s'efforçant de prendre place sur la scène économique mondiale et de revenir comme acteur « normal » dans les relations internationales.*

*Si la Chine est rapidement devenue un acteur économique incontournable, la Russie peine, de son côté, à se redresser en ce domaine. Toutes deux demeurent néanmoins des puissances politiques et militaires de taille, dont le rôle dans les enceintes de discussion internationales ne peut être ignoré. Elles comptent, avec l'Union européenne, parmi les seuls contre-pouvoirs opposables à la puissance américaine. Des contre-pouvoirs qui pourraient peser encore plus lourd si leur coopération mutuelle se renforçait.*

*Rémi Perelman, partant des différentes collaborations qui se sont récemment mises en place entre les deux pays et, plus largement, avec les pays d'Asie centrale, esquisse deux scénarios à l'horizon 2025 : celui de la continuité, chacune des puissances continuant à avancer pour son propre compte, sans heurter l'autre mais sans non plus faire réellement contre-poids à l'Amérique du Nord ; et celui de l'édification d'un*

---

1. Chercheur, Asie 21 (Futuribles).

**pôle d'intégration régionale panasiatique, concrétisant l'avènement d'un système véritablement multipolaire, voire purement bipolaire si l'Europe ne parvenait pas à conserver son rang...**

S.D.

Comment tirer profit des ressources technologiques et du marché américains pour se développer, tout en se gardant de l'expansionnisme de Washington ? Depuis l'invasion de l'Irak par une coalition dépourvue de mandat international, la Chine et la Russie se posent la question. Car, même indirectement, ces deux puissances y décèlent une menace qui pourrait les rapprocher, ne serait-ce que comme protagonistes dans les affaires du monde.

Mais comment procéder lorsque, à la fois, on a eu des relations mouvementées pendant plus d'un siècle (voir ci-contre) et, par ailleurs, on se trouve classé comme rival potentiel des États-Unis <sup>2</sup> ? Quels intérêts communs constitueraient-ils un ciment capable de résister à des forces centrifuges attisées par Washington ? À l'inverse, quels facteurs de dissension viendraient réactiver l'antagonisme sino-russe ? Les deux pays géographiquement si proches sont-ils capables de s'engager dans une association stratégique ? Ou bien s'en tiendront-ils à d'habiles alliances tactiques ? Chacun des trois acteurs, américain, chinois et russe, va régler son attitude sur celle des deux autres, comme ils l'ont fait tout au long du siècle passé. L'Europe peut-elle rester indifférente à l'évolution de ces relations triangulaires ? Ce qui suit a pour objet d'alimenter la réflexion.

Si l'on en croit un rapport récent des analystes de la banque d'affaires américaine Goldman Sachs <sup>3</sup>, le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « BRICs ») se seront hissés, d'ici à 2050, au rang de puissances majeures dans le monde, modifiant largement les équilibres économiques et géopolitiques.

Mais en attendant, et pour ne s'en tenir qu'à nos deux pays, on constate aujourd'hui que leurs ambitions mondiales se heurtent aux difficultés que rencontre la modernisation de sociétés qui sortent à peine de la période noire du totalitarisme. À cette situation s'ajoutent des handicaps démographiques inversés <sup>4</sup> : excédent de population pour la Chine, insuffisance pour la Russie

---

2. La Chine est considérée par les États-Unis comme « le compétiteur stratégique ».

3. WILSON Dominic, PURUSHOTHAMAN Roopa. *Dreaming with BRICs: The Path to 2050*. New York : Goldman Sachs, *Global Economics Paper* n° 99, octobre 2003, 24 p.

4. Avec un taux de fécondité très bas, 1,17 enfant par femme, la population russe pourrait passer de 147 millions en 2000, dont à peine plus de 10 % vivent entre l'Oural et l'océan Pacifique (auxquels il faut ajouter 1,2 million d'immigrants illégaux environ), à 138,4 millions en 2015 et 128 millions en 2025... En revanche, la population chinoise passerait de 1,295 milliard en 2000, à 1,48 milliard en 2015, 1,6 milliard en 2040 et retomberait en dessous de 1,4 milliard aux environs de 2100.

## HISTORIQUE SUCCINCT DES RELATIONS CHINE / RUSSIE <sup>1</sup>

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les relations sont marquées dans la zone frontalière entre les deux pays par une lutte d'influence entre les deux Empires, russe et chinois, notamment au Turkestan oriental <sup>2</sup> et en Mandchourie, la Chine perdant de nombreux territoires à l'ouest comme au nord-est. En outre, elle autorise la traversée de la Mandchourie par le Transsibérien russe et cède à bail le Guandong, au grand dam des Japonais, et y autorise la construction de la voie ferrée reliant Harbin à Port-Arthur par Moukden (aujourd'hui Shenyang).

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Mandchourie devenant un protectorat russe de fait, le Japon déclenche la guerre contre la Russie, en sort victorieux <sup>3</sup>. En 1932, en créant le Mandchoukouo, le Japon assure sa souveraineté sur toute la Mandchourie jusqu'en 1945. Les Russes maintiennent toutefois leur présence au nord <sup>4</sup>. Malgré ces dépossessions territoriales, et grâce aux investissements des uns et des autres, la région se développe et l'on peut aujourd'hui dire qu'au regard de l'histoire, la Chine a bénéficié de cette rivalité.

À Yalta, en 1945, l'Union soviétique s'engage à entrer en guerre contre le Japon ; l'armée Rouge envahit le nord de la Mandchourie et, traitant avec Tchang Kai-shek — ce que Mao n'oubliera pas —, les Soviétiques y retrouvent la plus grande part de leurs privilèges.

En 1950, un traité sino-soviétique consacre l'alliance de fait entre les deux pays. La Chine de Mao étant de-

venue communiste à son tour, l'aide soviétique est importante. Mais des divergences idéologiques vont s'accroître à partir de 1956, au prétexte de la déstalinisation menée par Khrouchtchev et ses réformes, qualifiées de « révisionnisme » par Mao. Il en résulte finalement un antagonisme classique entre puissances.

Des incidents graves ont lieu en 1962. La Chine ferme sa frontière tandis que cette année-là, l'Union soviétique l'accuse de plus de 5 000 violations de frontières. Les conflits idéologiques s'intensifient en 1962 : la Chine accuse Khrouchtchev de « capitulationnisme », provoquant une fracture dans le système communiste mondial — les partis communistes se répartissent en pro-chinois et prosoviétiques —, ainsi que dans le jeu des alliances — la Chine, engagée dans des conflits frontaliers dans le nord-est de l'Inde accuse l'Union soviétique de soutenir ce pays.

En 1967, recrudescence : l'ambassade soviétique à Pékin est en état de siège, tandis que 40 divisions soviétiques font face à 50-60 divisions chinoises (600 000 hommes), Kazakhs et Ouïgours fuient en Union soviétique. En 1969, des affrontements sanglants se produisent sur l'Amour. En 1976, les infiltrations soviétiques au Xinjiang sont dénoncées par Pékin. En 1979, Deng Xiaoping, en visite aux États-Unis, propose une coalition antisoviétique ; Pékin dénonce le traité sino-soviétique du 14 février 1950.

Mais en 1982, Leonid Brejnev reconnaît le « caractère socialiste » de la Chine ;

1. Voir CAGNAT René, JAN Michel. *Le Milieu des empires*. Paris : Robert Laffont, 1981 et 1990, ouvrage de référence pour une relation détaillée de l'histoire des relations sino-russes / sino-soviétiques.

2. L'actuelle région autonome chinoise du Xinjiang.

3. Cette première défaite d'une puissance européenne aura un grand retentissement, en Chine et ailleurs.

4. En 1933, Harbin compte 380 000 habitants dont 60 000 Russes (apatrides d'origine russe et citoyens soviétiques) ; des Russes blancs, tolérés par les autorités, restent en Chine et une partie d'entre eux participent à la lutte contre les Soviétiques.

en 1983, les négociations Chine / Union soviétique reprennent à Moscou, des commissions frontalières sont mises en place sur l'Oussouri et l'Amour, deux points de passage sont ouverts. En 1989, avec Mikhaïl Gorbatchev, on assiste à une normalisation des relations sino-soviétiques, à la reprise des relations commerciales et à la démilitarisation massive de la frontière : l'Union soviétique retire 260 000 soldats de ses territoires asiatiques, 65 000 de Mongolie et toutes ses escadrilles. Elle en maintient néanmoins entre 500 000 et 700 000 le long de ses frontières avec la Chine. En 1991, c'est la réconciliation avec l'Union soviétique, chacun déclarant « ne plus être un danger pour l'autre » et s'engageant à ne pas employer l'arme nucléaire en premier contre l'autre, leurs missiles straté-

giques respectifs n'étant plus tournés sur le territoire de l'autre partie ; un accord sur les frontières intervient.

À partir de 1996, le Groupe de Shanghai, réunissant la Chine, qui en a pris l'initiative, la Russie et trois des cinq nouvelles républiques d'Asie centrale, va donner une impulsion de mieux en mieux structurée aux relations des deux premiers. Le réchauffement doit beaucoup à la clairvoyance d'un Evgueni Primakov <sup>5</sup>, qui pensait que « l'état des relations russo-chinoises [...] est un facteur important de l'ordre mondial, l'un des éléments primordiaux assurant sa stabilité et son évolution vers un équilibre multipolaire ». Un traité de bon voisinage, d'amitié et de coopération est signé à Moscou en 2001.

R.P.

---

5. Ministre des Affaires étrangères puis Premier ministre russe entre 1996 et 1999.

et, pour les deux, déséquilibre dans la répartition géographique comme entre classes d'âges et sexes, et écarts colossaux de revenus entre catégories sociales.

Sans développement stable dans la durée, la Chine et la Russie risquent de multiples troubles. Pour l'une comme pour l'autre, l'immensité des territoires, et l'ampleur physique et financière des équipements collectifs de mise en valeur vont justifier encore longtemps des pouvoirs centraux autoritaires. L'incertitude repose sur les chances que ces deux pays ont de conjuguer les conditions du développement pour que s'engage un processus vertueux. *A priori*, deux voies s'offrent à eux : marcher séparément ou ensemble. Dans le premier cas, un pôle chinois domine le paysage asiatique, avec ses « tributaires » d'Asie du Sud-Est, la Russie combinant un partenariat avec les États-Unis et des alliances avec l'Europe ; dans l'autre, un pôle panasiatique se sera constitué. Tentons de nous projeter dans 20 ans.

## **Première hypothèse, le fil de l'eau : chacun chez soi**

En 2025, la puissance du marché américain a atteint un tel niveau que ni la Russie ni la Chine n'ont pu envisager se l'aliéner dans des aventures douteuses. Via le Kazakhstan et surtout l'Ouzbékistan, noyautés par des conseil-

lers américains et / ou par l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS, voir page suivante), s'est trouvée confinée dans le rôle de relais de Washington dans la lutte anti-terroriste et a laissé s'étioler les ambitions pourtant affichées d'un développement régional.

La Russie peine encore à réunir les éléments de sa puissance et privilégie les régimes autoritaires, les seuls capables de maîtriser une situation sociale déliquescence et de compenser les faiblesses d'une économie atone, résultant largement d'une démographie en chute libre. Celle-ci a imposé de rompre avec la tradition de l'ancienne armée Rouge fondée sur le nombre <sup>5</sup>. Une nouvelle armée russe a été forgée, utilisant très largement les technologies les plus avancées et dotée d'une bonne capacité de projection. Depuis le début du siècle, le ministère de la Défense est confié à un civil.

Une politique étrangère ambitieuse a pour objet de compenser les faiblesses de la situation intérieure. Cependant, ses objectifs n'ont pas été clairement définis. À la recherche d'alliances susceptibles de lui donner du poids, certains poussent vers la Chine, notamment pour en neutraliser sa pression en Extrême-Orient (en échange d'un appui politique au principe de l'unité de la Chine, englobant Taiwan), d'autres vers deux alliés de longue date : l'Inde, à l'économie prometteuse, et l'Iran, pour se donner un point d'appui au Moyen-Orient, au contact de la sphère d'influence américaine. Ces intentions, marquées par des accords sans véritable substance, en sont restées au stade des préliminaires.

La Chine, a fait le dos rond à l'égard des États-Unis, dont la puissance militaire sans pareil garantit l'indépendance de Taiwan. Elle a multiplié les alliances de circonstance destinées à appuyer son développement, tout en prenant la tête, au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de la contestation des règles occidentales qui en régissaient le fonctionnement à l'origine. C'est dans cette instance, comme à l'Organisation des Nations unies, qu'elle se forge une image de *leader*, compensant la *Realpolitik* jouée par ailleurs.

Elle n'a avec la Russie que des rapports marchands profitables (énergie, armement...), tout en pratiquant, au grand dam de Moscou, une avancée subreptice en Asie centrale. Dans le cadre de contrats commerciaux ou d'assistance, les ingénieurs chinois sont peu à peu venus remplacer leurs homologues russes, rappelés dans leur mère-patrie dans le cadre d'une politique démographique désespérée. Ils s'y trouvent d'ailleurs en concurrence larvée avec les cadres américains. En revanche, les tensions frontalières, longtemps entretenues par des tentatives chinoises sur les îles au confluent de l'Amour et de l'Oussouri, ont cessé.

---

5. L'Union soviétique comptait entre 4 et 5,3 millions de soldats et d'officiers au début des années 1980 ; la Russie en totalisait 2,1 millions en 1994, entre 1,2 et 1,3 million en 2000, chiffres qui, selon le Conseil de sécurité russe, pourraient tomber dans l'avenir à 900 000...

L'islamisme a recruté un nombre croissant de jeunes gens sans emploi et les mouvements de lutte contre les pouvoirs en place ont bénéficié de la proximité des réseaux afghans, tadjiks et ouzbeks. Sauf en Chine, où les Ouïgours ont été ou éliminés ou intégrés dans le développement du bassin gazier du Tarim, l'instabilité a fait le jeu des États-Unis, qui ont fini par maîtriser le système énergétique centre-asiatique. Ils y ont évincé les Russes en prenant des participations croissantes dans le capital social des sociétés en place. En effet, le renouvellement de leurs installations vétustes, longtemps reporté, avait imposé le recours à des sources extérieures de financement.

Le Japon et la Corée du Sud ont suivi, à leur façon, la démarche américaine, quelquefois en s'y associant, et font des affaires dans l'ensemble du continent en délocalisant leurs entreprises. L'Inde s'est arrimée à l'Asie du

### UNE STRUCTURE EURASIATIQUE DE L'APRÈS-GUERRE FROIDE : L'OCS

Le Groupe de Shanghai naît en 1996 d'une initiative de Pékin. Outre la Chine, il réunit la Russie et trois des cinq républiques d'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan). En juin 2001, le Groupe accueille l'Ouzbékistan et se transforme en Organisation de coopération de Shanghai, OCS, dotée d'un secrétariat général permanent. Face à la complexité de la situation régionale et internationale, l'OCS est destinée à promouvoir une attitude commune sur le triple plan sécuritaire, économique et politique.

L'objectif initial du Groupe, le règlement des conflits frontaliers et la réduction des troupes stationnées de part et d'autre, est atteint dès 1997. Un accord scelle en 1999 la lutte contre le terrorisme, le séparatisme<sup>1</sup>, l'extrémisme religieux des groupes isla-

mistes<sup>2</sup> et le trafic des stupéfiants. En 2001, la Convention de Shanghai pour combattre le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme constitue une avancée puisque, au lieu de signer des déclarations politiques du type de celle de Douchanbé en 2000, la nouvelle convention possède un caractère juridique.

En 2003, les pays membres recommandent l'élaboration d'un traité anti-terrorisme à l'échelle du globe et décident de coopérer étroitement avec le comité antiterrorisme du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies. Ils décident de créer un Centre conjoint contre le terrorisme. Des manœuvres militaires contre le terrorisme sont menées en août 2003 par plus d'un millier de soldats de cinq des six pays de l'OCS, l'Ouzbékistan s'abstenant.

1. Lorsqu'on dit « séparatisme » à Pékin, on sous-entend les tentations de la « province » de Taiwan autant que l'irréductibilité ouïgour...

2. On citera notamment le MIO (Mouvement islamiste d'Ouzbékistan), menace pour le régime de ce pays et inquiétude pour Pékin — il recrute et entraîne des volontaires ouïgours pour mener la *jihad* à partir du Xinjiang. Selon le « salafisme jihadiste », nouvelle idéologie de l'islam radical, l'islam se lancera à sa propre conquête à partir de l'Asie centrale, proche du noyau afghan, pour soumettre tous les États musulmans aujourd'hui dirigés par des apostats. Voir RASHID Ahmed, *Asie centrale, champ de guerres. Cinq républiques face à l'islam radical*. Paris : Autrement, 2002.

Sud-Est, en tirant parti de sa *diaspora*, engagée dans des rapports ambigus avec son homologue chinoise. Même ambiguïté entre les États proprement dits : d'un côté, une rivalité de grandes puissances ; de l'autre, des coopérations très poussées. Ainsi, la formation de masse des informaticiens chinois, confiée au début du siècle à des instituts indiens, a-t-elle débouché sur la création de co-entreprises sino-indiennes qui se sont hissées au niveau mondial (en notant que le partenaire chinois était, pour sa part, bien souvent associé à un Taiwanais).

Le développement désormais régulier de la Chine, comme de l'Inde, a bouleversé un temps le système économique mondial. Devenus les premiers consommateurs de biens primaires (énergie, métaux, blé...), ces deux pays ont asséché les marchés et provoqué une hausse durable des cours, pénali-

Le sous-développement économique étant un facteur d'instabilité qui alimente le terrorisme, l'OCS élabore une politique de développement mutuel, engage des négociations en vue de créer une zone de libre-échange et exprime une volonté commune de rejoindre l'Organisation mondiale du commerce. Un forum international sur l'investissement et le développement de l'OCS (2002, Pékin) permet aux pays membres de mettre leurs atouts respectifs en valeur.

En 2003, l'OCS, tout en constatant que les menaces du terrorisme subsistent, décide de « promouvoir entre les six pays la coopération dans les secteurs de l'énergie<sup>3</sup> [prioritaire], de l'information, des télécommunications, de la protection de l'environnement et des ressources naturelles », ainsi que l'amélioration des routes et la facilitation de la circulation des membres. La Chine propose d'y « promouvoir et faciliter l'investissement ».

Certes, l'OCS déclare ne pas constituer une alliance anti-américaine, mais son refus de modifier le traité ABM (anti-missiles balistiques) et son opposition à la protection de Taiwan dans le cadre du programme de défense contre les missiles de théâtre, montre qu'elle a adopté en bloc la position de la Russie et de la Chine contre les visées américaines dans le monde.

L'OCS déclare son attachement au principe de non-alignement, à la résolution pacifique des conflits internationaux, à la charte des Nations unies, à l'établissement d'un nouvel ordre international politique et économique. La Déclaration des dirigeants de l'OCS (2002) précise qu'elle est une organisation internationale ouverte, préparant la voie à l'adhésion d'autres voisins et à la coopération avec d'autres organisations internationales. L'Iran et l'Inde, ainsi que le Pakistan, ont d'ores et déjà exprimé le souhait d'adhérer à l'OCS.

R.P.

3. La Commission chinoise du plan de développement a formulé le souhait de voir la Chine multiplier ses coopérations avec la Russie et le Kazakhstan dans le secteur énergétique. Par rapport aux réserves récupérables mondiales en pétrole et en gaz naturel, celles des six pays membres en représentent respectivement 8 % et 34 %.

sant les pays moins développés et gênant les économies anciennement développées. Les règles de l'OMC sont maintenant moins favorables à ces économies car elles ont évolué sous l'influence de l'interlocuteur de poids qu'est devenu le Groupe des 22<sup>6</sup>.

Devant le danger, l'Europe a réagi à l'unisson, en phase avec les pays de l'ALENA<sup>7</sup>. Elle tente de prendre place dans la vie politique mondiale avec l'autorité que pourraient lui conférer désormais son marché et sa monnaie. Celle-ci a trouvé progressivement sa place dans les transactions internationales (le gaz russe est payé en euros) et dans les réserves de change, notamment du Japon et de la Chine. La Russie s'est rapprochée de l'Union européenne et tente de panacher les capitaux américains et européens dont elle a le plus grand besoin pour sa modernisation. Mais le monde multipolaire reste à faire.

## **Seconde hypothèse, l'édification d'un pôle panasiatique**

Nous sommes en 2025 et le couple sino-russe a bel et bien été à l'origine d'un pôle panasiatique. Surmontant des réserves réelles<sup>8</sup>, les deux pays ont su partager des positions communes face à l'expansionnisme américain et bâtir, non sans mal, des projets en commun<sup>9</sup>. Deux d'entre eux avaient joué un rôle majeur : l'OCS (voir *supra*) et la relation énergétique (voir ci-contre).

Dans le cadre collégial de l'OCS, trois pays ont rapidement constitué un groupe moteur : la Chine, la Russie et le Kazakhstan. Ce pays a en effet comme caractéristique d'être la plus russifiée des républiques d'Asie centrale, la plus proche de Moscou et, en même temps, un producteur de gaz et de pétrole intéressant pour la Chine. En évitant ainsi le face-à-face et ses possibles blocages, un *modus vivendi* s'est progressivement instauré entre les deux premiers. Les questions de sécurité ont rapproché les responsables de l'armée, atténuant les susceptibilités liées aux nationalismes, tandis que le développement de grands projets d'infrastructures d'énergie, de transport et

---

6. Groupe réunissant 22 pays en développement avec, à sa tête, le Brésil, l'Inde et la Chine, qui s'est opposé, dans le cadre de l'OMC, aux pays industrialisés, en particulier à la conférence de Cancún, en septembre 2003.

7. Accord de libre-échange nord-américain, regroupant le Canada, les États-Unis et le Mexique.

8. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la dissolution de l'Union soviétique, l'installation de régimes réformistes en Russie et en Chine avaient relégué à l'arrière-plan les conflits frontaliers sous-jacents. Evgueni Primakov, ministre des Affaires étrangères puis Premier ministre russe entre 1996 et 1999, avait été un artisan du réchauffement (voir la fin de l'encadré p. 46).

9. Il en est d'autres : l'armement, l'espace, qui mériteraient un développement à eux seuls, et à un autre niveau, les activités de la Commission russo-chinoise de coopération (enseignement, culture, santé, sport), créée en décembre 2000...

de télécommunication rendait plus tangible l'intérêt de la concertation, tout en stimulant les échanges intra-zone. Au total, l'association s'est faite plus confiante.

L'enjeu était d'importance pour la Russie : il lui fallait trouver l'antidote contre l'insuffisante densité d'occupation de ses territoires orientaux au contact du pays le plus peuplé du monde. S'étant désembourbée de la situation post-soviétique, elle a mis en œuvre un système de développement territorial de type nodal reposant sur trois composantes :

— D'abord, un réseau de villes modernisées, jouant le rôle de bastions, où le pouvoir a fait en sorte que la population y soit essentiellement russe. Pour

### ENTRE CHINE ET RUSSIE, LES HYDROCARBURES

L'énergie est présente dans la plupart des accords, bi- ou multilatéraux, signés par Pékin : malgré sa répugnance à dépendre de l'étranger, le pays devra importer près de la moitié de sa consommation en pétrole en 2020. Soucieuse de diminuer sa vulnérabilité vis-à-vis des États-Unis, qui dominent peu ou prou les gisements du Moyen-Orient, la Chine va s'approvisionner par voie terrestre en brut et en gaz chez ses voisins de l'ex-Union soviétique. Elle lance, dès le milieu des années 1990, le concept de « pont pétrolier panasiatique ». L'objectif est double : subvenir à ses besoins et étendre son influence en Asie centrale et en Sibérie, comme cliente et, sur les chantiers extérieurs, comme employeur d'une abondante main-d'œuvre chinoise<sup>1</sup> dont une partie pourrait être « incitée » à faire souche.

Du côté russe, la mise en œuvre des projets suppose la réussite de tours de table financiers délicats, notamment tant que les négociations sur les tarifs ne sont pas achevées. Faute d'investissements massifs dans de nouveaux

équipements vers l'est, la Russie ne pourra compter sur les dividendes et la fiscalité pour mettre fin au sous-développement de la Sibérie et de son Extrême-Orient.

Les enjeux de puissance, financière et géopolitique, et l'ampleur de ces projets en expliquent les péripéties. Prenons l'exemple du gisement sibérien d'Angarsk, dans la région du lac Baïkal. Un oléoduc de 2 250 kilomètres le reliant à Daqing, au nord-est de la Chine, est étudié depuis une dizaine d'années, concurremment avec celui qui pourrait déboucher sur la mer du Japon pour desservir ce pays.

Un accord concernant le premier tracé, portant sur 25 ans, est signé le 27 mai 2003 pour la livraison de brut par la société russe Ioukos à la China National Petroleum Corporation (20 millions de tonnes par an dès 2005, puis 30 millions de tonnes par an à partir de 2010), complété, entre 2003 et 2006, par une livraison par rail. Le contrat, considérable pour les deux parties, représente une valeur de 150 milliards de dollars

1. Par exemple, 50 000 personnes pour un projet de 3 000 kilomètres, en attente, traversant le Kazakhstan, entre la Caspienne et l'ouest de la Chine.

US, dont 60 milliards pour le budget fédéral russe. Ce qui n'aura pas empêché sa remise en cause, en octobre 2003, du fait non des remous provoqués par l'arrestation du président de Loukos, qui relève de la politique électorale russe, mais des pressions de Washington, opposé au développement des systèmes énergétiques hors de son contrôle et jouant sur la soif de pétrole de son allié japonais.

Le tracé nippon-russe serait en effet devenu prioritaire selon un accord entre le Premier ministre japonais et le président russe, intervenu lors du sommet de l'APEC (Coopération économique de la zone Asie-Pacifique) à Bangkok, en octobre 2003, auquel George W. Bush participait après une escale à Tokyo, mettant fin, semble-t-il, à une longue période d'hésitation de Moscou entre

les deux tracés<sup>2</sup>. Ainsi, le tracé vers la Chine serait reporté. Il est probable que la contribution japonaise au projet (sept milliards de dollars US) ait favorisé ce choix. Momentanément, la question se pose car le ministère chinois des Affaires étrangères annonçait, le 18 novembre 2003, que « la Chine et la Russie honoreront leurs engagements sur la construction d'un oléoduc liant les deux pays ».

Ces deux tracés présentant un tronçon commun, le choix final qui pourrait être fait ne condamnerait pas pour autant l'autre desserte, tout en permettant à la Russie de disposer, à terme de deux clients, position avantageuse pour négocier les prix de livraison.

R.P.

---

2. Décision est prise d'achever plus vite que prévu (mi-décembre 2003) les études de faisabilité du tracé d'un oléoduc entre Angarsk, desservant les gisements sibériens proches du lac Baïkal, et le port de Nakhodka, sur la mer du Japon. Aucune décision (Chine ou Japon) ne semble avoir été arrêtée au moment où ce numéro est mis sous presse.

cela, des offres sélectives de logement et d'emploi avaient été faites auprès des quelque 25 millions de Russes vivant hors de la fédération au début du siècle. Ces villes sont pourvues de puissantes plates-formes logistiques<sup>10</sup>.

— Ensuite, un réseau d'infrastructures de communication et de télécommunication modernes. La géographie lui en conférant la maîtrise, la Russie a été le maître d'œuvre du développement des échanges terrestres entre l'Asie et l'Europe, valorisant chacun des réseaux nationaux, malgré les ruptures de charge imposées par les différences d'écartement des voies<sup>11</sup>. Les revenus tirés du transit ont augmenté, de même que les échanges commerciaux et les recettes de l'exploitation gazière et pétrolière. Selon une politique d'inspiration keynésienne, les profits ont été largement réinvestis dans la modernisation des territoires orientaux.

---

10. Aéroports, zones d'activité hors douane, centres de recherche, desserte informatique avancée, nœuds de voies de communication terrestre, fluviale ou maritime...

11. Les réseaux russe et mongol sont à voie large (1,524 mètres), tandis que les autres réseaux asiatiques, comme l'europpéen, sont à écartement standard normal (1,435 mètres).

— Enfin, le « tissu interstitiel » (agricole, forestier), où des travailleurs immigrants chinois et nord-coréens ont été tolérés puis appelés pour accélérer la mise en valeur rationnelle des ressources naturelles et pour les grands travaux.

La maîtrise du tout s'est trouvée assurée par la continuité d'un centre fort et garantie par des forces armées modernisées, mobiles et bien équipées (*cf. supra*).

En Chine, le parti communiste a réussi à faire coexister une économie ouverte et dynamique, et un pouvoir autoritaire, en mobilisant psychologiquement et financièrement <sup>12</sup> le pays dans le développement, à coups de grands projets d'infrastructures de transport, notamment ferroviaire ou hydraulique <sup>13</sup>.

Le grand défi du développement des territoires de l'Ouest est en passe d'être gagné. L'apport d'énergie russe et kazakhe complétant les ressources énergétiques du bassin du Tarim a permis, sans en priver les provinces côtières, prioritaires, d'en disposer sur place pour accélérer l'industrialisation de la région autonome ouïgoure du Xinjiang. De fournisseur de matière première, à l'instar d'une colonie, elle a vu se développer les industries de transformation, lui permettant de bénéficier de la valeur ajoutée correspondante <sup>14</sup>. La partie occidentale du Xinjiang est devenu un port terrestre tourné vers l'Ouest, tout comme le sud du Yunnan l'est depuis deux décennies vers le Sud-Est asiatique. À l'exemple de Korgos ou de Manzhouli, en Mongolie intérieure, « zones de coopération frontalière » d'importance nationale ouvertes à l'Ouest, d'autres villes sont nées du commerce <sup>15</sup> et du tourisme avec la Russie, l'Asie centrale et l'Europe. L'exemple de Shanghai, orchestré par le pouvoir depuis l'Exposition universelle de 2010 et son *leitmotiv* « Meilleure ville, meilleure vie », a été suivi dans la plupart des villes chinoises jusque dans les confins de l'« empire ». L'urbanisation s'est accompagnée d'une banalisation des genres de vie et a gommé les différences ethniques qui y étaient visibles au début du siècle.

L'islamisme virulent, allié objectif des intérêts américains, a été réduit grâce à la combinaison du développement et de l'action policière. Cependant, dans les discussions préalables à l'adhésion de l'Inde et de l'Iran, sa définition (terrorisme ? fidélité à une appartenance religieuse ?) constitue un véritable casse-tête pour les dirigeants.

---

12. En particulier par l'instauration d'une fiscalité efficace dont les ressources sont venues compléter dans une proportion grandissante les investissements internationaux, ainsi que par une mobilisation de l'épargne populaire dégagée grâce à la mise en place d'un « filet social » minimal, mais considéré comme suffisant.

13. Par exemple, la réalisation (2002-2050) de trois canaux de 1 300 kilomètres chacun, destinés, à partir des grands fleuves, à alimenter en eau les régions du Nord et de l'Ouest qui en étaient dépourvues...

14. Pétrochimie, chimie, produits pharmaceutiques, sidérurgie, textile / coton, matériaux de construction, industrie légère et agroalimentaire...

15. Les exportations de la Chine vers la Russie via Manzhouli ont quadruplé entre 2002 et 2003.

Dans ce contexte globalement favorable, pour les deux pays, à la résolution de nombreux problèmes humains et économiques, l'OCS a conçu, sur le plan géopolitique, un agenda à long terme pour restructurer les puissances chinoise et russe autour d'une perspective ambitieuse : créer un pôle panasiatique. Après la Mongolie <sup>16</sup>, dont l'adhésion n'a pas posé de difficulté, les admissions de l'Inde et de l'Iran sont envisagées pour 2030 <sup>17</sup>. Après une longue attente, faute d'entente entre les États-Unis et la Chine, attachée à la stricte neutralité d'une Corée réunifiée, les deux Corées vont probablement trouver avantage mutuel à se rejoindre dans le nouvel ensemble.

Dans ce contexte apaisé, la zone de développement de l'estuaire de la rivière Tumen <sup>18</sup> et de son arrière-pays, en sommeil depuis 1989, a été l'occasion d'une coopération fructueuse entre la Chine, la Corée, la Russie (celle-ci ayant au préalable mis en œuvre son projet voisin du « Grand Vladivostok <sup>19</sup> »), la Mongolie et le Japon. La coopération sino-russe dans le domaine spatial s'est intensifiée, tandis que l'intégration des systèmes de positionnement par satellite européen Galileo — adopté par la Chine — et russe Glonass, a donné aux membres de l'OCS un outil de grande qualité <sup>20</sup>, capital pour la gestion de très grands espaces à faible densité d'occupation. Cette intégration a permis, sans coût excessif, d'y améliorer la conception des infrastructures linéaires et la gestion des transports. Au-delà, elle garantit leurs besoins stratégiques en matière de politique étrangère et de sécurité commune.

Toutefois, deux pays, alliés de surcroît, ont tenté de s'opposer à une telle évolution : le Japon et les États-Unis. Mais le premier s'est installé pragmatiquement dans le dispositif grâce à une capacité d'investissement très sollicitée ; tandis que le second, après avoir brandi des menaces de rupture de la coopération scientifique et technique, d'embargo commercial..., contrecarrées par l'arrêt des livraisons de gaz et de pétrole russes, et le recours chinois à l'OMC, s'est révélé impuissant.

---

16. La Mongolie a été longtemps influencée par Moscou. Avec des nuances, son évolution politique a suivi un chemin parallèle. Des relations fortes se sont établies par ailleurs avec le Japon, les États-Unis et l'Allemagne.

17. Ces deux pays l'avaient souhaité dès le début des années 2000.

18. Ambitieux projet sur la mer du Japon, soutenu par le Programme des Nations unies pour le développement, comportant la construction de 11 ports, faisant de cette zone un pôle de développement et de coopération entre pays riverains de la mer du Japon, avec mise en commun des capitaux et du savoir-faire technique de la Corée et du Japon, des ressources naturelles de la Russie et de la Corée, de la main-d'œuvre et des ressources agricoles de la Chine, ainsi que de la main-d'œuvre de l'ex-Corée du Nord. Le projet participe au désenclavement de la Mongolie.

19. Cf. JAN Michel, CHALIAND Gérard, RAGEAU Jean-Pierre. *Atlas de l'Asie orientale*. Paris : Seuil, 1997.

20. Précision horizontale de Galileo : inférieure à 10 mètres contre 15-20 mètres en moyenne pour les récepteurs GPS (*Global Positioning System*) civils. Voir également LEBEAU André. « Galileo : une ambition européenne ». *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 41-54 (NDLR).

Mais cette hostilité de fond s'ajoute à la répugnance chinoise à s'associer trop étroitement et à sa propension à jouer le rapport de forces dans le long terme. L'ensemble reste donc fragile. Il n'est pas sûr que, malgré l'attachement déclaré à un monde multipolaire, la Chine, qui se considère à elle seule comme un pôle, sinon le pôle, puisse s'intégrer durablement dans un ensemble supranational. Bien qu'il puisse s'agir d'une alliance de circonstance, sa durée aura été suffisante pour modifier profondément les relations géopolitiques entre grandes puissances.

Entre l'Amérique du Nord et le pôle panasiatique, l'Europe aura peiné à trouver sa place et les pays qui la composent auront subi des tentations centrifuges. Ou bien, la situation géopolitique s'étant clarifiée, elle aura pu marier à son avantage l'alliance transatlantique et la relation eurasiatique. Mais ceci mériterait un autre développement. Avec le bloc panasiatique et l'ALENA, le monde est devenu bipolaire.

\*\*

Quel que soit le cas de figure, l'Europe devra veiller avec attention à l'évolution, encore peu lisible, des relations qui se profilent entre la Chine et la Russie, comme entre la Chine et les États-Unis, car dans sa quête d'équilibre multipolaire, elle doit trouver sa place et son rôle. On s'en voudrait d'évoquer son éviction, voire son écrasement.

« Demain ne sera pas comme hier. Il sera nouveau et il dépendra de nous. Il est moins à découvrir qu'à inventer. »

*Gaston Berger*

*In Phénoménologie du temps et prospective.  
Paris : Presses universitaires de France, 1964.*

Au travers de l'analyse de nombreux cas, ce livre montre que l'innovation peut apporter croissance économique, emplois et développement humain, mais à deux conditions. Les acteurs doivent avoir assez de vision et d'audace pour anticiper les changements, voire les provoquer, au lieu de les subir. Il leur faut aussi aller au-delà de la technique : innover, c'est réinventer métiers, modes d'organisation et styles de management. Innovations technique et socio-organisationnelle forment un tout indissociable.

*La collection Perspectives entend promouvoir une philosophie, des concepts, des méthodes et des études de cas montrant comment nous pouvons devenir des artisans d'un avenir choisi, conciliant le progrès des sciences et des techniques avec l'exigence de la performance globale et du progrès humain. Les ouvrages de cette collection sont publiés en deux langues pour favoriser l'indispensable dialogue entre cultures et civilisations.*

ANDRÉ-YVES PORTNOFF

Sentiers d'innovation  
Pathways to Innovation

futuribles

Sentiers d'innovation  
Pathways to Innovation

ANDRÉ-YVES PORTNOFF

Éditions Futuribles,  
collection Perspectives, 2003  
64 pages, 12 €

Bon de commande

À retourner à Futuribles - 55, rue de Varenne - 75007 Paris - France  
Tél. 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) • [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

Je commande \_\_\_\_\_ exemplaire(s)  
de **Sentiers d'innovation**  
 12 € France  13 € Autres pays, DOM TOM  
(le port est compris dans le prix)

Je règle \_\_\_\_\_ € par  
 chèque à l'ordre de Futuribles  
 Carte Visa  American Express  
N° \_\_\_\_\_ exp. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Titre \_\_\_\_\_  
Organisation \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Tél \_\_\_\_\_  
Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

Pierre Bonnaure <sup>1</sup>

# L'Europe en crise : quelle issue ?

*L'Europe traverse une crise profonde. Comment en sortir ?*

*Pierre Bonnaure esquisse ici quatre scénarios pour l'avenir de l'Union européenne, correspondant chacun à un courant de pensée différent. Mais, surtout, s'inspirant de la « méthode Delors », il nous propose une stratégie pour relancer le processus de construction d'une Europe digne de ce nom.*

*D'abord en rappelant le rôle central que doivent jouer les institutions européennes dans la construction d'un tronc commun dont il précise quels doivent être les constituants principaux. Ensuite en développant, à partir de ce tronc commun, des projets éventuellement à géométrie variable.*

*En admettant que cette condition soit remplie, l'Europe va, souligne l'auteur, se trouver confrontée à des défis majeurs :*

— *au plan interne avec l'élargissement, le passage de l'ère industrielle à celle de la société de la connaissance et l'indispensable réforme des systèmes de protection sociale ;*

— *au plan externe, et peut-être à un peu plus long terme, avec le problème de l'après-pétrole (ou du pétrole cher), celui de la concurrence asiatique et celui de l'édification par l'Europe d'une véritable politique de sécurité et de défense commune.*

H.J.

---

1. Ingénieur et ancien directeur de la prospective et des programmes d'un centre international de recherche ; membre du comité d'orientation de *Futuribles*.

Les *Mémoires* de Jacques Delors sortent en librairie au moment précis où la construction européenne traverse une crise parmi les plus profondes de son histoire. On trouvera, dans *Futuribles*, une analyse de cet ouvrage <sup>2</sup>, dont la dernière partie constitue la « boîte à outils » que l'ancien président de la Commission européenne voudrait léguer à la génération suivante de bâtisseurs de l'Europe. C'est en partant de là que nous voudrions développer quelques réflexions sur le processus de construction européenne.

## **L'Europe en déconstruction ?**

C'est le paradoxe du verre à moitié vide ou à moitié plein. D'un côté, l'Acte unique (1985), le « paquet Delors I » (1987), la Charte des droits sociaux (1989), le traité de Maastricht (1991), l'ouverture du grand marché et le second paquet Delors (1992), l'introduction de l'euro (2002), sont autant de signes de vitalité du système, et si 10 nouveaux pays membres rejoignent le club au 1<sup>er</sup> mai 2004, c'est bien la meilleure preuve du pouvoir d'attraction que conserve la vieille Europe quand elle se veut unie. D'un autre côté, les nuages noirs s'accumulent, les incompréhensions et dissensions apparaissent au grand jour, l'indiscipline et le blocage s'installent. Après un sommet de Nice malencontreux et un sommet de Lisbonne (2000) à l'enseigne de la méthode Coué <sup>3</sup>, celui de Bruxelles (2004) a tout bonnement débouché sur l'échec. La conférence intergouvernementale (CIG) s'est montrée incapable d'approuver le projet de Constitution européenne, pourtant minutieusement préparé par la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing.

Sous le titre « L'Europe en déconstruction », *Le Nouvel Économiste* <sup>4</sup> livre un diagnostic sans complaisance : « Pacte de stabilité piétiné, projet de Constitution bloqué, pouvoir en rivalité, élargissement risqué, monnaie sacrifiée, économie anémiée... Jamais, depuis 50 ans l'Europe n'a été dans une situation aussi critique [...] Rien ne va plus dans les relations de travail entre la Commission européenne, le Parlement de Strasbourg et le Conseil des ministres. C'est l'ère du soupçon, chacun refuse sa confiance à l'autre, et c'est sans doute le plus grave. » Dans le quotidien *Le Monde*, Jean-Claude Casanova constate aussi que l'intégration recule, mais il veut croire en la possibilité d'un sursaut salvateur <sup>5</sup>, tandis que Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud

---

2. DELORS Jacques. *Mémoires*. Paris : Plon, 2004, 511 p. Voir l'analyse de cet ouvrage dans *Futuribles*, n° 295, mars 2004, pp. 97-98.

3. À Lisbonne, les chefs d'État et de gouvernement se sont fixés pour objectif rien moins que faire de l'Europe, d'ici à 2010, « l'économie de la connaissance la plus dynamique du monde ». Il reste six ans pour réaliser ce prodige...

4. Dossier signé de LAMY Jean-Michel, LAUGIER Édouard et PLASSART Philippe. *Le Nouvel Économiste*, n° 1244, 30 janvier-5 février 2004.

5. CASANOVA Jean-Claude. « La partie n'est pas perdue ». *Le Monde*, 3 février 2004.

Leparmentier jouent l'euro « à quitte ou double <sup>6</sup> ». Dans le magazine *L'Express*, Claude Allègre <sup>7</sup> se demande si l'échec de Bruxelles n'est pas une chance et si une Europe à deux vitesses ne vaut finalement pas mieux qu'une Europe idéalisée mais impuissante. Le Premier ministre irlandais, Bertie Aherne, président de tour du Conseil européen, pense au contraire que « l'Europe à deux vitesses, ce n'est pas l'Union <sup>8</sup> » mais avoue qu'il se contenterait du traité de Nice...

Pendant que les connaisseurs s'interrogent, les États membres font tourner la machine institutionnelle en faisant semblant d'ignorer qu'il lui manque des rouages essentiels. La Banque centrale européenne conduit en toute autonomie la politique monétaire, mais la politique économique et budgétaire, son contrepoids naturel, est toujours aux abonnés absents et personne ne sait au juste qui pilote les parités de l'euro, si ce n'est le marché. De même, la Commission a les pleins pouvoirs pour mener une politique de concurrence, mais ignore ce que recommanderait, en matière de concentrations et d'investissement direct étranger (IDE), une politique européenne de soutien aux champions industriels et aux industries de défense ; politique qui n'existe pas et dont certains ne veulent pas. On pourrait en dire autant de la politique de recherche-développement et d'innovation, qui rame dans le vide faute de pouvoir s'approcher du marché (concurrence oblige) et d'être en prise directe avec d'autres organisations de recherche, certes européennes, mais intergouvernementales, telles qu'Eureka, l'Agence spatiale européenne, l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN) ou l'Institut Laue-Langevin, pour ne nommer que celles-là.

Dans l'impasse, les yeux se tournent naturellement vers le couple franco-allemand, qui fut à plusieurs reprises, dans le passé, le moteur autoproclamé de l'Europe. Hélas, les duettistes portent une large responsabilité dans l'*annus horribilis* 2003 et l'ancien ministre français des Affaires européennes, Pierre Moscovici, pense que « la France et l'Allemagne ne se sont pas rapprochées pour entraîner l'Union, mais pour y défendre leurs intérêts <sup>9</sup> ». Londres n'est guère plus angélique, mais au moins ne peut-on accuser le Royaume-Uni d'hypocrisie, ce pays ayant toujours ouvertement affiché sa préférence pour une vaste zone de libre-échange et sa méfiance vis-à-vis d'une construction politique, réaffirmant par ailleurs sa relation privilégiée avec les États-Unis.

En fait, le tandem Jacques Chirac-Gerhard Schroeder apparaît davantage tracassé par les échéances électorales et les problèmes de court terme (tels

6. DELHOMMAIS Pierre-Antoine, LEPARMENTIER Arnaud. « L'euro à quitte ou double ». *Le Monde*, 5 février 2004.

7. ALLÈGRE Claude. « L'Europe bloquée ». *L'Express*, n° 2742, 19 janvier 2004.

8. AHERN Bertie. « L'Europe à deux vitesses, ce n'est pas l'Union ». *Le Monde*, 23 décembre 2003.

9. MOSCOVICI Pierre. « Paris-Berlin : pas de bande à part ». *L'Expansion*, n° 683, février 2004.

que le dérapage des comptes publics et la grogne sociale face aux réformes) que par les destinées de l'Europe<sup>10</sup>. Pis encore, en se prononçant, en Conseil des ministres, contre tout relèvement des dépenses communautaires à plus de 1 % du produit intérieur brut (PIB) européen, au moment précis où entrent dans le club 10 membres économiquement en retard, les deux *leaders* ont envoyé un signal sans équivoque de manque d'ambition européenne et de recul de la solidarité. Les petits nouveaux ne peuvent guère s'attendre, de la part de leurs riches voisins, à une aide aussi généreuse que celle qu'eux-mêmes reçurent au titre du plan Marshall au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Certains prédisent même que, pour diverses raisons pratiques, ils cotiseront plus qu'ils ne recevront dans les prochaines années, ce qui est pour le moins choquant<sup>11</sup>.

Le tropisme atlantique des Britanniques, le bonapartisme des Français et le pacifisme d'une Allemagne encore trop occupée à digérer sa réunification et à rétablir les relations avec ses voisins de l'Est, laissent mal augurer de la détermination du groupe pionnier à mettre l'Europe en tête de son agenda. De surcroît, l'affaire irakienne a divisé l'Union et humilié des partenaires qu'on avait oublié de consulter ou priés cavalièrement de se taire. « Après leurs indispensables retrouvailles, Français et Allemands doivent réapprendre à ne pas négliger leurs partenaires » constate Daniel Vernet<sup>12</sup>. Mais il faudra longtemps pour rétablir la confiance et convaincre les petits pays que le tandem franco-allemand travaille, comme le souhaite le député européen Daniel Cohn-Bendit<sup>13</sup>, pour la collectivité et non pour lui-même.

## Quelle Europe voulons-nous ?

En matière d'architecture européenne, trois écoles s'affrontent :  
— celle qui rassemble libéraux et souverainistes, qui se contenteraient d'une vaste zone de libre-échange, agrémentée de coopérations renforcées de nature intergouvernementale ;

---

10. La France se singularise par le non-respect de ses engagements communautaires. En plus de la rupture du pacte de stabilité monétaire et d'une tentative de passer outre les injonctions de Bruxelles pour la TVA (taxe sur la valeur ajoutée) sur la restauration, elle est lanterne rouge européenne pour la mise en conformité de sa législation avec les directives européennes, avec 108 directives non transposées ou appliquées.

11. Selon Philippe Ricard (*Le Monde*, 11 février 2004), les 10 pays adhérents peuvent espérer recevoir la moitié des 50 milliards d'euros destinés à la solidarité régionale à l'issue du prochain exercice budgétaire (2013), mais ils ne devraient pas recevoir plus de 27,7 milliards d'euros en crédits d'engagement pour la période 2004-2006 (contre 40,5 milliards initialement promis), soit à peine 20 euros par habitant de l'Europe élargie et par an. Par ailleurs, les nouveaux membres, peu au fait des lourdes procédures communautaires, risquent de ne pas arriver à consommer les crédits dans les délais, de sorte qu'ils pourraient fort bien se trouver en situation de cotiser plus qu'ils ne reçoivent pendant les premières années.

12. VERNET Daniel. « Paris-Berlin, l'union par défaut ». *Le Monde*, 25 novembre 2003.

13. COHN-BENDIT Daniel. « Une grande Europe à deux ». *L'Expansion*, n° 682, janvier 2004.

- celle des fédéralistes, qui pensent que la dimension nationale n'est plus adaptée aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle et qu'il faut un gouvernement européen ;
- celle des réalistes (ou qui se déclarent tels), qui pensent qu'il y a place, entre le laisser-faire et l'utopie, pour des solutions mêlant à doses variables le communautaire et l'intergouvernemental.

En ce qui concerne la politique extérieure et de défense, on a moins affaire à des écoles de pensée qu'à un *patchwork* très diversifié et contrasté, où l'on trouve des pays détenteurs de l'arme nucléaire et membres du Conseil de sécurité des Nations unies, des nations officiellement neutres et d'autres simplement pacifistes, des partisans d'une Europe-puissance et des fidèles d'une Alliance atlantique qui fut, pendant les années noires de la guerre froide, leur seul bouclier ou leur seul espoir d'émancipation, selon le côté du rideau de fer où ils se trouvaient.

À partir de là, on peut esquisser plusieurs scénarios.

### ***Scénario 1, d'inspiration libérale***

La paralysie décisionnelle risque de s'aggraver dans l'Europe des 25, faute d'avoir réformé les institutions avant l'élargissement. On en prend acte pour réduire la voilure, en se contentant d'améliorer le grand marché ouvert en 1992 et d'y accueillir les 10 nouveaux arrivants de 2004, ce qui représente en soi un défi suffisant pour la décennie à venir. D'autres élargissements sont d'ailleurs à prévoir, demain à 27 (Roumanie, Bulgarie) puis à 30 (pays de l'ex-Yougoslavie). Les dispositifs comme Schengen, l'euro, la PESC (politique étrangère et de sécurité commune), peuvent très bien fonctionner sur le mode intergouvernemental avec un nombre limité de participants. La sécurité collective repose essentiellement sur une OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) revitalisée et des forces d'intervention communes à quelques pays.

### ***Scénario 2, d'inspiration fédérale***

Avec son incapacité à décider, sa croissance molle et ses rivalités, qui conduisent au doublonnage et au gaspillage des ressources, le Vieux Continent a amplement prouvé qu'il est temps de mettre en place un gouvernement européen, seul capable de représenter dignement, à l'extérieur, une puissance de près de 500 millions d'individus ; et à l'intérieur, de mettre en cohérence les politiques économique, monétaire, fiscale, technologique, industrielle et de concurrence, de donner leurs chances aux régions en retard, de moderniser les infrastructures, d'organiser la mobilité des étudiants et chercheurs et la reconnaissance des diplômes, de combattre l'immigration clandestine et le travail au noir, de lutter contre la criminalité sans frontières. C'est aussi la seule façon de pallier le déficit démocratique si souvent dénoncé, en donnant

de vrais pouvoirs à un parlement élu au suffrage direct. L'articulation du pouvoir fédéral avec les pouvoirs nationaux reposerait sur une Constitution et le principe de subsidiarité. C'est un schéma de ce genre qu'a préparé la Convention réunie sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, mais que la CIG n'a pu se résoudre à endosser.

### ***Scénario 3, pragmatique***

Ce scénario prend acte des échecs enregistrés par les divers sommets, depuis Nice, et renonce à mettre les 25 d'accord sur tout. Il s'agit donc de renforcer un pilier central correspondant peu ou prou à l'acquis communautaire, et d'agrandir l'édifice en le faisant reposer sur d'autres colonnes à créer selon la bonne vieille formule « à la carte », « à géométrie variable », ou « à deux vitesses », qui a toujours eu la faveur des diplomates nationales en raison de sa souplesse et de sa plus facile réversibilité. N'est-ce d'ailleurs pas ce qui a été décidé à Maastricht, avec l'image d'un « temple » au fronton porté par trois piliers, l'un communautaire, les deux autres intergouvernementaux ?

### ***Scénario 4, institutionnel, école Delors***

Pour que la construction européenne résiste au temps et aux crises, il faut avant toute chose renforcer les institutions, et non les contourner ou les saucissonner chaque fois que surgit une difficulté. La métaphore qui doit inspirer les architectes de l'Europe est celle de l'arbre au tronc robuste d'où surgissent des branches plus ou moins développées, mais irriguées d'une même sève, et non celle d'un temple aux colonnes juxtaposées selon l'humeur du temps, qui croulera au premier séisme. Les coopérations renforcées, dont le principe a été admis, ne doivent pas être de simples options, mais des boutures appelées à devenir des branches robustes étoffant l'arbre sans le déséquilibrer.

C'est pourquoi il est essentiel de préserver le monopole d'initiative de la Commission, seule garante de la cohérence des propositions avec l'acquis communautaire, du respect des traités et d'un traitement équitable de tous les pays participants. Cela n'empêche nullement les pays membres de faire preuve d'imagination, mais s'oppose à ce qu'un chef d'État sorte brusquement de sa manche, lors d'un sommet, la solution magique qui permet de sortir de l'impasse, mais qui se révélera, à l'usage, incompatible avec le corpus juridique et réglementaire, financièrement impraticable, ou de nature à créer des clivages persistants entre pays membres. La composition de la Commission doit répondre aux plus hautes exigences de compétence et de sens de l'intérêt public européen, et non pas refléter les poids respectifs des États membres, à travers des commissaires téléguidés. C'est au Conseil que revient la charge de représenter l'Europe des États, au Parlement de parler au nom de l'Europe des citoyens.

La dimension européenne est indispensable, mais la nation, berceau de la cohésion, est incontournable. L'approche fédérale se heurte au souverainisme des États, au chauvinisme des organisations et des individus, à la diversité des cultures et des situations, qu'accentue brusquement l'élargissement. Les petits pays craignent de tomber sous la coupe d'un directoire de « grandes » nations, lesquelles, à l'opposé, redoutent de se voir mises en minorité, lors de votes importants, par des coalitions de circonstance de petits pays. Jacques Delors propose donc une formule plus souple, qu'il définit comme une « fédération d'États-nations », assise sur un « traité constitutionnel ». Cet objet politique non identifié est bien un traité entre États souverains et non une Constitution fédérale, mais dès lors que l'on inclut dans le traité une déclaration des droits fondamentaux et que l'on reconnaît à un parlement élu et à une cour de justice européenne des droits importants, il faut bien ajouter au traité l'adjectif « constitutionnel » pour dire les choses comme elles sont.

Modifiant la répartition des pouvoirs entre l'Union et les États membres, un tel traité doit nécessairement être soumis au suffrage populaire pour devenir légitime. Le principe de subsidiarité permettra ensuite de préciser ce qui relève du niveau national et ce qu'il vaut mieux, d'un commun accord, déléguer à des superstructures européennes pour mieux assurer la cohérence des actions nationales et, dans la mesure du possible, pour parler d'une seule voix à l'extérieur, comme le fait déjà l'Union en matière de commerce mondial. Parlant d'expérience, l'ancien président de la Commission estime que cette approche garantirait, au final, une moindre concentration des pouvoirs, tout en tirant parti des synergies.

## **Quelle Europe ?**

Pour intéresser vraiment les peuples, la construction européenne doit se fixer trois objectifs :

- Garantir un espace de paix et de sécurité, qui implique la stabilité des frontières et le respect des minorités.
- Fixer un cadre approprié pour un développement durable et équitable, car un espace-marché de 500 millions d'individus ne peut fonctionner sans règles. Dans le triptyque delorien, « la compétition qui stimule, la coopération qui renforce, la solidarité qui unit <sup>14</sup> », il n'y a pas de souci à se faire pour la compétition, qui s'installe d'elle-même dans tout espace de liberté, mais pour la coopération, qui a toujours été insuffisante, et pour la solidarité, qui est en recul évident.

---

14. Voir DELORS Jacques. « Une vision ambitieuse pour la Grande Europe ». *Futuribles*, n° 282, janvier 2003, pp. 5-11 (NDLR).

— Faire émerger un sentiment de culture européenne. Il ne s'agit pas de gommer les héritages culturels, mais de les partager et de garantir un accès universel à la connaissance, en mettant notamment à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et en ouvrant les écoles et universités sur l'Europe <sup>15</sup>.

## **Une Europe durable ?**

Supposons miraculeusement réglée la question de la réforme des institutions et l'Europe repartie sur une piste de croissance forte et durable (ce qui demande un solide optimisme, mais ce n'est pas un obstacle pour des prospectivistes). Reste à mettre en marche le radar pour voir ce qui attend l'Union sur sa route.

### **Au plan interne**

Dans cet ensemble élargi, une nouvelle division du travail s'imposera par la force des choses. Dans un premier temps, la production industrielle tendra à se déplacer vers les pays du Centre et de l'Est, avides de se reconstruire après l'effondrement de l'économie collectiviste, et peu regardants sur les salaires et la protection sociale pour les 10 ans à venir. Déjà handicapé par un lourd chômage, l'Ouest pourra tenir le choc s'il est capable d'accélérer sa mutation technologique, de façon à conserver les emplois haut de gamme et les activités à plus haute valeur ajoutée, tout en transférant massivement des capitaux et de la technologie à l'Est. Ce n'est pas gagné d'avance à en juger par ce qui se passe en Allemagne, où les transferts ont été massifs pendant 10 ans, sans que les nouveaux *länder* approchent encore des niveaux de qualité et de productivité de l'Ouest, et où le taux de chômage reste élevé.

De même, on peut s'attendre à ce que la carte européenne des productions agricoles subisse de profonds changements, notamment au profit de la Pologne et des Allemands de l'Est, ce qui ne fera pas l'affaire des exploitants français, abonnés depuis un demi-siècle à un niveau de protection et d'aides que la politique agricole commune pourra difficilement maintenir, surtout si l'Allemagne, principal contributeur, décide qu'il est temps de s'occuper davantage de ses propres agriculteurs *ossies* (de l'Est).

Un autre problème à affronter est le passage de la société industrielle finissante qui est la nôtre, à une société postindustrielle (« l'économie de la

---

15. Il serait bon de faire le ménage dans les manuels scolaires, où l'histoire est déformée et encombrée d'artefacts, et où la littérature fait une place disproportionnée aux seuls grands auteurs du pays considéré, comme si Shakespeare, Dante, Goethe ou Cervantès ne jouaient pas dans la même cour que Racine, Boileau ou Voltaire. Et que dire de la façon dont est présentée l'histoire des religions, au moment même où cette question prend des proportions inusitées dans le débat public ?

connaissance » que le Conseil européen a appelée de ses vœux à Lisbonne) où l'arme absolue du succès sera la qualité de la ressource humaine et non plus son abondance. Or, l'Europe conjugue aujourd'hui un niveau de chômage élevé, quasi structurel, notamment parmi les jeunes, et une pénurie de talents dont se plaignent les entreprises, signe que le système d'éducation et les attentes des adolescents ne sont plus en phase avec le monde réel. C'est dès maintenant qu'il faut former les forces vives de la société de demain, sachant qu'il faut 12 à 20 ans pour faire d'un gamin un adulte professionnel et compétitif<sup>16</sup>. Il faudra plus de temps encore, dans la mesure où il faut reprendre à la base la formation des formateurs en vue de l'ère postindustrielle. C'est aujourd'hui même que se décide le succès de la société que nous léguerons à nos enfants et le temps presse. Répondre que nous n'en avons pas les moyens, c'est comme refuser de distribuer les gilets de sauvetage quand le bateau coule, au prétexte qu'il n'y en a pas assez pour tout le monde.

D'aucuns proposent de faire appel à une immigration sélective pour combler le déficit en compétences et compenser le vieillissement de la population autochtone. Dans l'Union élargie, la liberté de circulation des personnes et les écarts de richesse entre Est et Ouest créeront spontanément un important flux de travailleurs de toutes qualifications, qui se superposera à la traditionnelle immigration Sud-Nord et, peut-être, la supplantera (ce qui engendrera d'autres problèmes). Encore faut-il que les pays de l'Ouest européen soient capables de maintenir sur leur sol leurs entreprises et d'en créer beaucoup d'autres, alors qu'il serait si simple de les délocaliser en République tchèque, en Pologne ou en Lettonie — sinon en Chine. Quand l'économie des anciens pays d'Europe centrale et orientale s'améliorera, il n'est pas exclu que les flux se réduisent ou s'inversent, les migrants rentrant chez eux pour y travailler et l'Est devenant l'atelier de l'Europe, tandis que l'Ouest se spécialiserait dans la *high-tech*, les services et les « produits de terroir », par définition non délocalisables.

Importer des spécialistes venus d'Asie est une autre piste envisagée : les universités indiennes forment chaque année plus de diplômés en informatique, par exemple, que l'Union tout entière n'en compte au travail. Mais avant de franchir le pas, l'Europe devrait se pencher de plus près sur l'expérience des États-Unis en la matière, qui est ambivalente. D'une part, les Asiatiques s'insèrent brillamment dans le tissu universitaire, industriel et commercial américain, au point d'y acquérir une grande notoriété. D'autre part, les services du gouvernement s'alarment de l'importance des flux de technologie américaine qui partent vers la Chine et l'Inde, œuvre de la *diaspora* de ces pays. Sans même parler des procédés frauduleux : les thésards et créateurs de *start-ups*, de retour au pays natal, ramènent avec eux, le plus légalement du monde, un précieux bagage de connaissances et de savoir-faire acquis aux

16. Il faut aussi 10 à 30 ans pour développer et mettre en service de nouvelles infrastructures et de nouvelles sources d'énergie.

frais de l'Amérique, qu'ils vont mettre au service d'entreprises concurrentes (et des industries de défense, compte tenu de l'importance des technologies duales). Dans ce domaine comme dans d'autres, les bénéficiaires à courte vue peuvent donc se payer très cher à terme.

Le troisième défi est la préservation des systèmes de protection sociale, qui englobent déjà le tiers du PIB européen et dont le coût ne cesse de croître sous l'effet du chômage, des dépenses de réinsertion, du vieillissement de la population, de la couverture universelle, de l'extension de la gamme de soins, de la sophistication des équipements de santé. Il faudra donc travailler davantage et produire plus de valeur ajoutée, ce qui suppose que nous soyons capables d'innover et de libérer les énergies créatrices. Il faudra même demander aux inactifs valides de se rendre utiles — par exemple, faire appel aux retraités précoces pour appuyer la formation. Et il faudra rendre les systèmes de protection « portables », pour favoriser la mobilité de la main-d'œuvre, sans que les travailleurs doivent à chaque fois repartir de zéro avec leur retraite ou leur assurance maladie.

## Au plan externe

S'il a fallu 50 ans pour parvenir au niveau actuel d'intégration européenne, il en faudra probablement autant pour arriver à une Europe-puissance crédible. Or, dans 50 ans, quel sera l'environnement mondial ? Faute de boule de cristal, nous ne pouvons que lancer sur le tapis vert quelques hypothèses provocatrices, pour inviter au débat.

Vers 2050 (et peu importe que ce soit 20 ans plus tôt ou plus tard, selon les experts), l'approvisionnement pétrolier mondial deviendra difficile et deux éléments qui en dépendent à 97 % entreront en crise profonde : le transport automobile et aérien mondial d'une part, le Proche et le Moyen-Orient de l'autre. Faute d'avoir investi les énormes richesses de la manne pétrolière dans le développement économique et social de leurs peuples, les pays arabes se retrouveront hors jeu, voire en proie au chaos, ce qu'ils ne manqueront pas de faire payer au reste du monde. Ce qui restera des ressources d'hydrocarbures, en Afrique subsaharienne par exemple, fera l'objet d'un affrontement au *finish* entre les trois blocs économiques, américain, européen et asiatique, désespérément en manque d'énergie pour poursuivre leur croissance et maintenir les échanges mondiaux.

La production industrielle à grande échelle de carburants de synthèse à partir du charbon, ou d'hydrogène à partir du nucléaire et du solaire, pourrait sauver le secteur des transports, mais au prix d'investissements très lourds que personne n'a encore envisagé de consentir. Pour la France, produire assez d'électricité ou d'hydrogène pour alimenter son parc automobile entraînerait la construction de 60 centrales nucléaires supplémentaires. En jouant la

carte des biocarburants, il faudrait convertir les trois quarts des terres agricoles à la production industrielle d'une biomasse convenant à ce genre de transformation<sup>17</sup>. Combien d'années faudra-t-il encore avant que l'on prenne à bras-le-corps une problématique de cette ampleur ?

Si les hydrocarbures coûtent trop cher en 2050, disons 50 à 100 dollars US le baril (ou son équivalent énergétique et en monnaie aujourd'hui), un formidable coup d'arrêt sera donné au secteur des transports et, par voie de conséquence, aux échanges commerciaux, au tourisme, à l'industrie aéronautique et à l'automobile, à la production en flux tendus, à la mobilité des cadres, etc. Par effet de dominos, l'ensemble de l'économie sera touché, et quand le PIB stagne ou régresse, le chaos social n'est pas loin. Qu'on se souvienne du marasme mondial engendré par la pourtant modeste et historiquement brève envolée des cours du pétrole, dans les années 1970, alors que la pénurie physique n'était pas en cause. Les parades à la raréfaction des hydrocarbures existent, mais leur coût est exorbitant. Il s'agit de produire de nos propres mains ce que la nature généreuse a bien voulu nous donner presque gratuitement pendant 150 ans.

Peut-être est-ce en prévision de ce séisme que la Chine mise tant sur l'hydraulique, lançant des travaux pharaoniques, au prix de déplacements massifs de population que seul un régime autoritaire peut se permettre. La partie de l'économie chinoise qui reposera sur cette ressource hydroélectrique sera à l'abri du choc pétrolier mondial. Peut-être est-ce aussi la raison pour laquelle l'administration Bush, pourtant notoirement dominée par des ténors issus de l'industrie pétrolière, est en faveur de la relance de l'industrie nucléaire et a fait revenir l'Amérique dans le projet international ITER (*International Thermo-nuclear Experiment Reactor*), qui porte sur la fusion thermonucléaire civile<sup>18</sup>.

De doux rêveurs nous promettent une société apaisée, dans une économie dématérialisée, où l'on échangera surtout de l'information en consommant très peu d'énergie. Ce nirvana concernera peut-être une frange privilégiée et cultivée de la population, mais il faudra bien que d'autres produisent, transportent et transforment leur alimentation, construisent leurs maisons et leurs climatiseurs, fabriquent leurs ordinateurs et les alimentent en énergie. N'oublions pas que 100 millions d'ordinateurs en Europe, c'est une demande électrique équivalant à la puissance de 15 centrales nucléaires. À quoi ressemblera notre planète si une centaine de millions d'individus accèdent à cette cyber-société au-dessus des mortels, pendant que six milliards d'autres retournent au XIX<sup>e</sup> siècle pour les plus privilégiés, au Moyen-Âge pour les autres ?

17. Voir CHOPPLET Marc, THOMAS Daniel. « Vers des alternatives végétales. L'émergence d'une nouvelle bioéconomie ». *Futuribles*, n° 295, mars 2004, pp. 5-18 (NDLR).

18. Voir BONNAURE Pierre. « Vers la relance de la fusion thermonucléaire ? » *Futuribles*, n° 281, décembre 2002, pp. 83-86 (NDLR).

Supposons un moment la question de l'après-pétrole surmontée et le commerce mondial toujours florissant. Dans ce cas, l'Europe a un autre problème, celui de la concurrence asiatique. La délocalisation vers la Chine ou la Thaïlande de la production occidentale est déjà un fait accompli en matière d'articles textiles, de vêtements de sport, de chaussures, de montres, d'électroménager<sup>19</sup>. C'est aussi le cas pour l'électronique vers Taiwan, Hong Kong ou la Malaisie et, une fois encore, la Chine. La contagion gagne l'automobile et le chemin de fer, où les constructeurs occidentaux, alléchés par le marché chinois, font assaut d'offres de coopération avec des industries locales pour construire sur place, apportant leur technologie et leur savoir-faire. Jusqu'au jour où, dans le sillage des voitures japonaises, puis coréennes, les voitures chinoises débarqueront en Europe à prix cassés.

Comme toujours, la France se rassure en pensant qu'il suffira de monter en gamme et de faire appel à son génie national pour tenir tête à l'invasion asiatique. C'est hélas ce qu'on disait déjà pour l'électronique, les magnétoscopes (souvenez-vous de la « bataille de Poitiers<sup>20</sup> »), les microprocesseurs, les écrans plats, les jeux vidéo. Avec les résultats que l'on sait. La vérité est que les Asiatiques ne sont plus de simples copistes mais qu'ils disposent d'une quantité stupéfiante d'ingénieurs et d'informaticiens, et que bientôt leur recherche sera de haut niveau. L'Inde n'a-t-elle pas la bombe atomique depuis 30 ans et une armée d'informaticiens de classe internationale autour de Bangalore ? La Chine n'est-elle pas devenue une puissance nucléaire et le troisième pays à envoyer un homme dans l'espace, exploit que l'Union européenne n'a pu encore faire par ses propres moyens, devant s'adresser aux Russes ou aux Américains pour quémander un passage vers la station spatiale internationale ? Comment affronter une telle concurrence ? La réponse est évidemment de même nature que celle donnée plus haut : il faut revoir le système d'éducation et de formation, travailler davantage, libérer les énergies créatrices, créer des pôles de haute spécialisation et des champions de classe mondiale.

Venons-en maintenant au troisième défi pour l'Europe, celui de sa sécurité et de sa défense. Après avoir inventé et expérimenté, pour son propre malheur, la guerre industrielle au XX<sup>e</sup> siècle, l'Europe se trouve confrontée à une révolution dans les affaires militaires, qu'elle a d'abord pris à la légère, voire avec moquerie, mais dont les premières manifestations sur le terrain sont impressionnantes.

Comme le résume le secrétaire d'État américain à la Défense Donald Rumsfeld, les États-Unis ont, en moins de 28 mois, mis à terre deux régimes

---

19. Voir ARTHUIS Jean. « Une tendance lourde : les délocalisations ». *Futuribles*, n° 289, septembre 2003, pp. 65-84 (NDLR).

20. Épisode, au milieu des années 1980, au cours duquel le gouvernement français avait tenté de taxer les magnétoscopes en provenance du Japon (NDLR).

terroristes, à des milliers de kilomètres de la mère patrie, sans déployer plus de 115 000 hommes et sans perdre plus de soldats qu'en une journée de guerre classique (ce qui coûte cher en vies humaines, on le voit bien, c'est le maintien de l'ordre dans un pays occupé). Et ce n'est qu'un début, car si la guerre électronique et robotique prend forme, avec missiles de croisière, chars doués d'intelligence artificielle, soldats dotés de combinaisons intelligentes, de casques à réalité augmentée et d'exosquelettes à la limite de la prothèse, il reste à faire le plus difficile, qui consiste à démanteler l'organisation historique, pyramidale et rigide, des grandes forces armées. Le *new look*, c'est une architecture rapidement reconfigurable à base de modules spécialisés, à l'image des réseaux de calcul basés sur la coopération de centaines d'ordinateurs répartis. Cette « armée modulaire », comme l'appelle Donald Rumsfeld, permettra de tirer un bien meilleur parti d'une force américaine estimée actuellement à 2,6 millions d'hommes et de femmes, mais qui ressemble à un tonneau bien plein où l'on aurait placé le robinet beaucoup trop haut, ce qui empêche de soutirer une grosse partie du contenu.

\*  
\*\*

Face à cette irrésistible montée en puissance technologique des États-Unis, face aux inépuisables ressources humaines de la Chine et de l'Inde, où en est l'Union européenne ? Le budget militaire total des 25 représente la moitié de celui des seuls États-Unis mais, faute d'une intégration des forces, du renseignement, des industries de défense et de la recherche militaire, ce budget est largement gaspillé, de sorte que le rapport effectif des moyens est plutôt dans un rapport de 1 à 10 et non de 1 à 2.

Seule une fraction des matériels répond, dans le cadre de l'OTAN, aux exigences d'interopérabilité. La langue est un handicap pour le commandement de troupes multinationales en opération. Plusieurs modèles différents de chars, d'hélicoptères, d'avions, de porte-avions, sont en compétition pour un marché intra-européen modeste et se font concurrence à l'exportation, ce qui contribue à la dispersion des politiques extérieures menées par les États membres de l'Union. Les satellites militaires européens d'observation et de télécommunication sont 10 fois moins nombreux que ceux des États-Unis et ne couvrent pas l'ensemble des missions ; leur gestion n'est pas centralisée et les informations recueillies ne sont pas ouvertes à tous.

Les forces armées européennes manquent de moyens logistiques et dépendent largement du bon vouloir américain pour se projeter sur des théâtres d'opération lointains. Ce n'est que récemment qu'a été mis en chantier l'Airbus de transport militaire et l'Europe manque d'avions ravitailleurs, de centres de commandement en vol AWAC (*Airborne Warning And Control*), de canonnières volantes, d'avions à décollage court ou vertical (à l'exception no-

table du *Harrier* britannique). Plutôt qu'entre elles, c'est avec les Américains que plusieurs industries d'armement européennes travaillent sur les avions de combat du futur. Enfin, les armes nucléaires, pour autant qu'elles servent encore à quelque chose, restent un monopole du Royaume-Uni et de la France, qui n'entendent pas les partager et qui n'ont pas la même sensibilité sur les affaires du monde et sur la solidarité atlantique.

Ce qu'il faudrait faire est bien connu : c'est en premier lieu harmoniser les matériels, les munitions, les systèmes de télécommunication, et lancer des appels d'offres groupés, comme l'OTAN a toujours cherché à le faire. C'est ensuite développer des matériels communs, à travers des concours de prototypes, qui sont le meilleur moyen de faire avancer la compétition dans un premier temps, de favoriser les rapprochements d'entreprises et la concentration des moyens industriels dans un second temps. Le reste est affaire de volonté politique et c'est le plus difficile.

**À PROPOS DE L'EUROPE, VOIR NOTAMMENT DANS *FUTURIBLES* :**

« Les valeurs des Européens. Les tendances de long terme ». Numéro spécial. N° 277, juillet-août 2002, 216 p.

BERTRAND Gilles, MICHALSKI Anna, PENCH Lucio R. « Europe 2010 : cinq scénarios ». N° 246, octobre 1999, pp. 5-24.

DELORS Jacques. « Une vision ambitieuse pour la grande Europe ». N° 282, janvier 2003, pp. 5-11.

DREVET Jean-François. « Les fonds communautaires et l'élargissement ». N° 282, janvier 2003, pp. 31-50.

GAUDEMET Yves. « La subsidiarité en Europe : un principe ambigu et discutable ». N° 280, novembre 2002, pp. 5-14

HASSNER Pierre, LETOURNEUR-FABRY Elvire. « Décompositions, recompositions européennes. Leçons du Kosovo ». N° 251, mars 2000, pp. 5-20.

HERM Anne, POULAIN Michel. « Les flux migratoires internationaux en Europe ». N° 279, octobre 2002, pp. 5-27

LEBEAU André. « Galileo : une ambition européenne ». N° 294, février 2004, pp. 41-54.

SEGHIN Achille. « Les pays européens à l'épreuve des taux d'emploi ». N° 275, mai 2002, pp. 5-26

TAMBURINI Giovanni. « L'avenir des retraites en Europe ». N° 244, juillet-août 1999, pp. 61-82.

TOULEMON Robert. « Europe fédérale / Europe des États : une troisième voie ». N° 282, janvier 2003, pp. 13-30.

---

*Pour plus d'informations, consulter l'index de la revue, en ligne sur le site Internet de Futuribles : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com), ou nous contacter au 33 (0)1 53 63 37 71*

# Quelle prospective ?

À propos de l'éditorial « Pourquoi la Prospective ? »

PIERRE F. GONOD <sup>1</sup>

*Dans le prolongement de notre éditorial, publié dans la revue Futuribles de février 2004, « Pourquoi la prospective ? », Pierre Gonod insiste à son tour sur l'indispensable renouvellement de nos modes de pensée pour essayer d'appréhender le monde actuel au travers de toute sa complexité et en tenant compte de l'inéluctable subjectivité qui est la nôtre, y compris quant à l'interprétation du passé.*

*Surenchérisant à l'idée que « nous sommes en panne de théories explicatives adéquates », il souligne que l'enjeu, pour les prospectivistes, est aujourd'hui de « contribuer à l'émergence de projets auto-construits et à une nouvelle praxéologie politique ».*

H.J.

Dans son éditorial de février 2004 <sup>2</sup>, Hugues de Jouvenel pose des questions de fond sur la compréhension du monde présent et sur la raison d'être de la prospective. Il part de constats aussi impressionnants qu'indiscutables, que je résume.

En regard de la montée des interdépendances, croissent les facteurs de tensions et les conflits, sans qu'il y ait un progrès symétrique de nos

institutions et procédures de gouvernance. « Notre système de représentation du monde est clairement dépassé, inadapté », à tous les niveaux : le monde, l'Europe, la France.

Concernant la France, « de nombreuses données et analyses, généralement parcellaires et parfois contestables, existent, que nous avons bien du mal à recoller ensemble et dont l'interprétation est sujette à caution, parce que nous raisonnons à partir

1. Conseiller international.

2. JOUVENEL Hugues (de). « Pourquoi la prospective ? » *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 3-4.

de nomenclatures souvent désuètes, voire erronées, de typologies excessivement réductrices au regard de la réalité d'une société marquée par une individualisation croissante des modes de vie ».

Les idéologies collectives qui structuraient le débat collectif dans un monde bipolaire permettaient auparavant de disposer de systèmes de représentation pertinents, à partir desquels on croyait expliquer la dynamique d'ensemble. Désormais, « nous voilà en panne de tout système de représentation et de théories explicatives, *a fortiori* de clefs pour anticiper les évolutions possibles [...] nous manquons dramatiquement [...] d'instruments pour comprendre, décrypter, interpréter..., recoller tous ces morceaux et nous forger une opinion raisonnée sur le spectre des futurs possibles, *a fortiori* les futurs souhaitables ».

On ne peut être plus clair.

Dès lors surgit une autre question de fond. Est-ce que la méthodologie prospective actuelle permet de décrypter cette complexité, de recoller ces morceaux disjoints, de mettre en œuvre un système de représentation ? Je ne le pense pas.

### Prospective et complexité

L'examen du récent état de l'art de la méthodologie<sup>3</sup> montre, une fois de plus, que les « boîtes à outils » disponibles sont insuffisantes pour remplir les fonctions évoquées plus haut. Ce n'est pas la valeur intrinsèque des

instruments qui fait défaut, mais le mode de pensée dont ils émanent.

La reconnaissance de la complexité et de ses implications est loin d'être partagée par les prospectivistes<sup>4</sup>. La (ou les) pensée(s) complexe(s), la systémique qui y est sous-jacente, sont des démarches plus en adéquation avec la réalité contemporaine. Elles constituent encore un vaste chantier et sont loin d'être opérationnelles. Mais c'est là une orientation fondamentale.

Une des règles est d'analyser sans disjoindre, ce qui requiert, au minimum, une esquisse de modélisation, et un mouvement dialectique entre la partition et le tout. Tâche impossible ? Il faut pourtant s'y atteler. Comment peut-on traiter d'une prospective, française ou régionale, sans considérer les interrelations entre les niveaux de l'Europe et du monde, ce qui implique de comprendre, selon l'expression d'Herbert Simon, la « situation d'état » de ces derniers et les « processus » en cours, les configurations résultantes.

Deux observations doivent être faites. La première est que le décryptage de la complexité requiert un système conceptuel. Le « système du monde » est modélisable, non pas scientifiquement mais empiriquement et par approximations successives. Mais il ne peut l'être que par un remembrement conceptuel. C'est ce qu'a fait, par exemple, Thierry de Montbrial en proposant, dans *L'Action et le système du monde*, 25

3. GLENN Jerome C. et GORDON Theodore J. (sous la dir. de). *Futures Research Methodology*. New York : American Council for The United Nations University, 2003, cédérom.

4. Voir GONOD Pierre F. « Prospective et complexité : modélisation systémique et modélisation d'anticipation ». Rencontre 1997 du programme européen Modélisation de la complexité, site Internet [www.mcxapc.org/atelier.php](http://www.mcxapc.org/atelier.php).

concepts et définitions <sup>5</sup>. Il y a d'autres pistes pour surmonter les barrières disciplinaires et élargir le champ d'analyse.

Les travaux sur le système monde sont surtout économiques, les dimensions sociales, politiques, culturelles et environnementales en sont généralement absentes. C'est pourquoi le livre *Global Transformations* <sup>6</sup>, qui articule l'économie, la politique, le militaire, la gouvernance, le pouvoir des multinationales, les migrations, la culture et l'environnement, est une exception qui montre la voie à suivre <sup>7</sup>.

Avec raison, Hugues de Jouvenel dénonce des « typologies excessivement réductrices en regard de la société ». Il en est ainsi concernant la mondialisation, réduite à un phénomène unique et uniforme. La typologie des auteurs de *Global Transformations* est un progrès dans l'entendement. Elle part des formes historiques de la mondialisation, de leurs dimensions essentielles spatio-temporelles et organisationnelles, et dont les critères sont le caractère extensif du phénomène, son intensité et sa vélocité, son impact, qui peuvent être hauts ou bas. Le croisement de ces critères conduit alors à définir quatre types de mondialisation.

La seconde observation que l'on peut faire est que l'interprétation de la situation présente et passée n'est pas unique mais variée et, souvent, contradictoire. Ainsi, l'événement majeur du XX<sup>e</sup> siècle, le communisme, est un objet identifié mais disputé. La signification qu'en donne François Furet n'est pas la même que celle d'Eric J. Hobsbawm, ni celle du collectif des auteurs du « siècle des communismes », ni encore celle de Moshe Lewin.

Plus près de nous, la signification de la mondialisation est radicalement opposée entre, par exemple, les perceptions d'Alain Minc, de Jean-François Revel, d'Élie Cohen, de Johan Norberg, d'une part, et celles de Joseph E. Stiglitz, d'Immanuel Wallerstein, de Bernard Maris, de la revue *Alternatives économiques*, d'autre part. Le diagnostic de *La France qui tombe* <sup>8</sup> de Nicolas Baverez est récusé par Alain Duhamel et bien d'autres, etc. Pour Michel Schneider, la psychopathologie de la vie politique en France conduit à un constat autrement grave, celui d'un pays où les dirigeants n'osent plus diriger et où les citoyens sont infantilisés à une société « Big Mother ».

On peut multiplier les éclairages. Il s'ensuit une foulditude de repré-

5. MONTBRIAL Thierry (de). *L'Action et le système du monde*. Paris : Presses universitaires de France, 2002, 472 p. Voir l'analyse critique de cet ouvrage par Bernard Cazes dans *Futuribles*, n° 279, octobre 2002, pp. 93-97 (NDLR). Voir également l'*addendum* de Pierre F. Gonod à cette analyse critique, portant sur ces concepts. *Futuribles*, n° 282, janvier 2003, p. 86.

6. HELD David, MCGREW Anthony, GOLDBLATT David, PERRATON Jonathan. *Global Transformations. Politics, Economics and Culture*. Stanford : Stanford University Press, 1999, 513 p., suivi par le débat *The Global Transformations Reader. An Introduction to the Globalization Debate*. Malden (Mass.) : Polity Press 2000, 480 p.

7. Dans le même sens, on notera, parmi les ouvrages récents, celui d'Ulrich BECK, *Pouvoir et contre-pouvoir à l'ère de la mondialisation*. Paris : Aubier (coll. Alto), 2003, où l'auteur développe une « nouvelle théorie critique cosmopolite » qui casse les frontières entre les approches économiques et politiques.

8. Paris : Perrin, 2003, 136 p. (voir l'analyse de cet ouvrage par Pierre Bonnaure dans *Futuribles*, n° 294, février 2004, pp. 85-86, NDLR).

sentations, des fragments d'un kaléidoscope. Comme l'écrit Hugues de Jouvenel, nous sommes en panne de « théories explicatives ». Ni le néolibéralisme ni le marxisme ne peuvent constituer, actuellement, la base théorique nécessaire. Ce qui justifie, effectivement, un immense effort de recherche.

### Renouveler culture et pratique prospectives

Chacun s'en tire avec les moyens du bord : dans le pire des cas, malgré l'incertitude, en assénant des vérités péremptives simplistes en résonance avec l'air du temps ; dans le meilleur des cas, par le recours à des outils. Mais, à l'arrière-plan, il y a toujours des référents théoriques et idéologiques implicites, et l'influence de conditions ambiantes<sup>9</sup>. L'objectivité du prospectiviste est un mythe, quels que soient les efforts pour l'atteindre. Chacun de nous est soumis à un ensemble de forces qui influencent sa pensée. Il serait honnête qu'elles soient transparentes<sup>10</sup>.

Au demeurant, les outils sont utiles, mais ils ne peuvent se substituer à une culture. La maîtrise des premiers est secondaire par rapport à la se-

conde. La prospective est un champ intellectuel sous tension, un ensemble conceptuel qui articule concepts, catégories et notions. Ses obligations interdisciplinaires et multidimensionnelles avaient conduit, en 1972, un groupe dirigé par Yves Barel à concevoir la prospective sociale comme une « branche nouvelle de la sociologie de la connaissance ». Ce projet échoua, comme il arrive souvent, en raison de conflits d'institutions et de pouvoirs. Force est de constater, 32 ans après, l'impressionnant recul conceptuel de la prospective et la liquidation de fait d'une base épistémologique dans la majorité des exercices prospectifs.

Pourquoi la prospective ? interroge Hugues de Jouvenel. Je serais tenté de donner une réponse plus précise en considérant que sa fonction, sinon nouvelle, du moins présente, est de contribuer à l'émergence de projets autoconstruits et à une nouvelle praxéologie politique.

En France et ailleurs, tous les partis politiques recherchent le « projet ». Les projets prédéterminés par l'idéologie ont échoué. D'où les tentatives de faire de la politique « autrement », avec la participation populaire, et de renouveler les idées<sup>11</sup>. Il faut dire que

9. Ainsi le futuriste australien Richard A. Slaughter se livre à une attaque en règle des *future studies* américaines, dont il montre qu'elles sont le reflet de l'hyperpuissance des États-Unis et la projection au monde du mode de pensée américain. Voir SLAUGHTER Richard A. *Futures Beyond Utopia: Creating Social Foresight*. Londres et New York : RoutledgeFalmer, 2004. Son jugement, non dénué de sens, est sévère pour la futurologie américaine qui est d'une grande vitalité et aborde, plus qu'on ne le fait en France, les prospectives globales (voir la sélection de Michael Marien « 70 Super Books ». *The Futurist*, mai-juin 2001, et les sélections annuelles dans *Future Survey*).

10. Dans *What Futurists Believe*, un livre de la World Future Society publié par Lomond (Airy, Maryland) en 1989, Joseph F. Coates et Jennifer Jarratt tracent les profils de 17 prospectivistes marquants. Chacun peut dessiner sa carte des forces qui l'influencent.

11. Au cours du premier colloque de la Fondation pour l'innovation politique, Jérôme Monod déclarait : « Les hommes politiques n'ont pas le temps nécessaire pour réfléchir, les partis non plus. Le temps du politique est devenu le temps de l'urgence et de l'immédiat [...] Le socialisme s'est vidé de sa substance ; à droite, la réflexion s'est essoufflée et vit toujours sur un même stock d'idées. » Et de conclure que la Fondation, en dehors des querelles partisanes, devait contribuer à ce qu'en France « on s'empare de ces questions d'avenir ». *Le Point*, 5 février 2004.

## LA PRAXÉOLOGIE

Néologisme créé par le sociologue Alfred Espinas (1844-1922) pour désigner ce qu'il appelait « la science des formes les plus universelles et des principes les plus élevés de l'ensemble des être vivants capables de se mouvoir » (cf. son article « Les origines de la technologie ». *Revue philosophique*, septembre 1890).

Le mot a été ensuite utilisé par l'économiste russe Evgueni Slutsky en 1926, le logicien polonais Tadeusz Kotarbinski en 1936, et l'économiste autrichien Ludwig von Mises en 1940 et 1949. En 1962, Raymond Aron intitulera « Praxéologie » la quatrième partie de son *Paix et guerre entre les nations*, mais sans donner de définition<sup>1</sup>.

Thierry de Montbrial précise, pour sa part, que l'objet de son livre *L'Action et le système du monde* est de jeter les bases d'une « praxéologie », qu'il définit plus sobrement comme « la science des activités humaines organisées, appréhendées sous l'angle de l'exercice du pouvoir », en distinguant entre « la praxéologie positive (au sens philosophique de connaissance imposée à l'esprit par l'expérience) et [...] la praxéologie normative, dans les travaux sur l'éthique et sur les fondements du droit par exemple ». Dans les deux cas, les composantes élémentaires sont constituées par des « unités actives » (terme emprunté à François Perroux), groupes humains de taille variable dont les membres sont liés à la fois par une culture (pratiques, références et croyances communes) et par un mode d'organisation qui en coordonne les activités en vue d'objectifs déterminés.

*Futuribles*

Source : CAZES Bernard. Extrait de son analyse critique du livre de Thierry de Montbrial, *L'Action et le système du monde* (Paris : Presses universitaires de France, 2002), parue dans *Futuribles*, n° 279, octobre 2002, p. 93.

1. Cf. PETRUSZEWCZYC Micheline. « À propos de la praxéologie ». *Mathématiques et sciences humaines*, n° 11, été 1965, où l'on trouvera également d'intéressantes citations de Descartes, Pascal, Leibniz..., illustrant ce que l'auteur appelle « l'intention praxéologique ».

jusqu'alors, ces essais n'ont mené à rien et n'ont pas permis de dégager un projet de société<sup>12</sup>.

L'aventure de l'altermondialisme est encore plus significative. Les critiques de la mondialisation ont désormais une base de masse et celles-ci sont partagées dans des milieux qui ne sont pas spécialement gauchistes. Ainsi, Jean-Louis Beffa<sup>13</sup> est

d'accord avec certaines de ces critiques faites aux processus en cours, en ajoutant : « [les altermondialistes] accusent mais ils ne font pas de propositions concrètes ».

Cet écueil n'a pas échappé aux dirigeants du mouvement altermondialiste. Comment, d'abord, collecter les propositions émanant de milliers de séminaires, forums et plénières ?

12. Exemple des forums organisés par le parti communiste français.

13. Président-directeur général de Saint-Gobain. Voir notamment son interview dans *Le Point*, n° 1635, 16 janvier 2004.

## RECOLLER ENSEMBLE LES MORCEAUX : UN EXEMPLE, LE PROGRAMME DE LA DATAR

Le programme de prospective territoriale de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), en France, illustre bien la difficulté de combiner des données et propositions parcellaires.

On sait que la Délégation a eu un rôle primordial en France, dans les années 1970, et un passé prestigieux dans le domaine de la prospective. Puis cette dernière activité est tombée en léthargie. Avec ce programme et la revue *Territoires 2020*, la DATAR sortait de son sommeil et recrutait de nouvelles forces, notamment parmi les universitaires, peu enclins jusqu'alors à la posture prospective.

L'initiative était heureuse et répondait à une attente. Les incertitudes croissantes, la mondialisation, suscitent des interrogations générales sur le futur qui se répercutent sur l'avenir des territoires. La prospective territoriale tente de répondre à ces demandes et elle est aujourd'hui le moteur de la prospective.

Cependant, la manière de faire a été classique et conforme à la logique cartésienne. On a divisé le problème en autant de parties, avec 10 groupes. Certes, nul ne peut contester la pertinence des thèmes retenus ; néanmoins, on a divisé en disjoignant et sans que les relations du tout et des parties aient été considérées, alors qu'il eût fallu analyser sans disjoindre, ce qui est une autre manière de penser.

On aura 10 livres, et ensuite ? Comment faire la synthèse de ces apports, alors que le territoire est multidimensionnel et interdisciplinaire par essence ? Si l'on n'a pas incorporé l'interdisciplinarité au départ, on ne la trouvera pas à l'arrivée. On ne peut pas réparer la faute épistémologique originelle, cependant il serait dommage de laisser retomber la pâte qui a levé...

P.F.G.

Comment, ensuite, en faire la synthèse alors que « les participants, et les citoyens en général, aspirent, au moins, à une esquisse d'un "autre monde possible", à une sorte de programme commun minimal aux différents niveaux : national, continental ou planétaire<sup>14</sup> ». L'idée lancée est celle d'une sorte de « comité des sages » chargé de cette délicate compilation, puis de l'évaluation des propositions. Ensuite, mettre en place un système de ratification, sans doute électronique. Une fois ces « socles » ratifiés, il appartiendrait aux partis politiques nationaux de se définir

par rapport à eux. Je doute que ce mécanisme débouche sur un projet altermondialiste. Non seulement à cause de la difficulté de recueillir l'information, mais surtout de l'impasse intellectuelle — en reprenant l'expression d'Hugues de Jouvenel — de « recoller ensemble » des données et propositions parcellaires (voir encadré ci-dessus). Le projet complexe (et celui-la est hypercomplexe) relève d'une autre praxéologie.

La nouvelle praxéologie proposée est un processus en boucle prospective-projet-politique. Cette nouvelle

14. CASSEN Bernard. *Tout a commencé à Porto Alegre*. Paris : Mille et une Nuits, octobre 2003.

## TEMPS ET POLITIQUE

L'homme politique remarque : « La politique sera toujours la science du temps <sup>1</sup>. » Une observation qui prend tout son poids dès qu'il faut mettre en action une multitude de processus globaux et locaux, et dans des intervalles de temps en phase avec les aspirations de la société.

C'est pourquoi un aspect praxéologique essentiel concerne le rapport de la politique au temps et la prise en compte du temps par la prospective. Pour dynamiser les programmes politiques par l'introduction du temps des choses, il faut disposer de repères dynamiques des cheminements prospectifs, afin d'apprécier comment les événements subis ou inattendus font dévier des itinéraires envisagés.

La « temporalisation » des processus est la condition permissive de la réactivité et du contrôle de la direction. En fait, il n'est pratiquement jamais tenu compte de la durée des choses, des processus naturels et sociaux, de leurs délais et vitesses, pour la simple raison que cette information n'existe pas ou très partiellement. Yves Barel avait signalé l'absence d'« algorithmes sociaux <sup>2</sup> » en 1971. Cette lacune n'a pas été comblée depuis.

La rencontre des mouvements des processus est fonction des temps. Ce sont l'apparition de processus nouveaux, leur synchronisation avec la disparition d'anciens, leurs modifications, qui conduisent aux changements et à l'écroulement des structures.

P.F.G

1. RAFFARIN Jean-Pierre. *Pour une nouvelle gouvernance. L'humanisme en actions*. Paris : L'Archipel, 2002, p. 65.

2. *In Prospective et analyse de système*. Paris : La documentation Française, 1971.

manière de penser et d'agir correspond à la nouvelle « raison d'être » de la prospective. Elle se réfère à une problématique systémique (complexité, incertitudes), à une prospective participative (intelligence collective, acquisition d'un bagage culturel), à un système intellectuel (concepts, méthodes, outils), à la praxéologie (méthodologie de l'action, apprentissage collectif). Il est proposé de mettre en œuvre simultanément et de relier une méthode prospective qui parte du présent et en décrypte la complexité, qui identifie les mouvements en cours des processus et leur « temporalisation » (encadré ci-dessus), qui organise la réflexion critique sur ceux-ci, qui permette de prendre conscience

de ce qu'on veut et peut changer, avec un mécanisme organisé de participation à la compréhension du système, la détermination des projets, leur réalisation et leur évaluation.

Dans cette nouvelle conception, la prospective est intégrée dans une praxéologie politique. En résumé, elle a pour fondements :

- 1) la démarche systémique en prospective ;
- 2) le changement de cap consistant à passer d'une prospective d'aide à la décision, à l'élaboration du projet ;
- 3) la thèse qu'une telle prospective, dans les conditions d'une participation démocratique, est un puissant

moyen, et une condition, pour passer au(x) projet(s).

La question qui se pose alors est la suivante : De quelle prospective avons-nous besoin pour penser, anticiper, agir<sup>15</sup> ? Sa réponse requiert des

remises en cause, des débats ouverts, un intense effort de réflexion et de recherche, d'innovations prospectives et politiques. Point final : celui d'Hugues de Jovenel dans son éditorial, c'est « la responsabilité de ceux qui s'en réclament ».

---

15. Voir GONOD Pierre F. *Matières à (re)penser le développement durable et d'autres développements*. Paris : Institut national de la recherche agronomique, juillet 2003 (préface de Michel Sebillotte).

publicité

## FUTURIBLES INTERNATIONAL

### *Séminaires de formation*

➤ **Mardi 8 et mercredi 9 juin 2004** – « La création de valeur. La performance globale des organisations dans l'économie de l'immatériel », animé par **Hugues de Jovenel**, directeur général du groupe Futuribles, **Véronique Lamblin**, directrice des études du groupe Futuribles, et **André-Yves Portnoff**, directeur de l'Observatoire de la révolution de l'intelligence à Futuribles International.

➤ **Jeudi 17 juin 2004** – « Séminaire d'introduction à la veille et à la démarche prospective : concepts, méthodes et applications pratiques », animé par **Hugues de Jovenel**.

### *Tables rondes*

➤ **Mardi 6 avril 2004** – « Guerres et terrorisme : où vont les États-Unis ? », avec **Bruno Tertrais**, maître de recherche stratégique à la Fondation pour la recherche stratégique, et chercheur associé au Centre d'études et de recherches internationales ; auteur, récemment, de *La Guerre sans fin. L'Amérique dans l'engrenage*. Paris : Seuil (La République des idées), janvier 2004.

➤ **Mardi 18 mai 2004** – « L'avenir du système de santé français : les impératifs de la réforme », avec **Gilles Johanet**, ancien directeur de la Caisse nationale d'assurance maladie, aujourd'hui délégué du président des AGF (Assurances générales de France).

---

*Inscriptions et renseignements* : Laurence Faupin • Futuribles International  
55, rue de Varenne • 75007 Paris • Tél. 33 (0)1 53 63 37 73 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54  
E-mail : [forum@futuribles.com](mailto:forum@futuribles.com) • Site Internet : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# La politique de recherche, vue de 1964

*Extrait des Réflexions pour 1985*<sup>1</sup>

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN

*Lors du conseil européen de Lisbonne, en mars 2000, l'Union européenne s'est fixée pour objectif de devenir, d'ici 2010, « l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde ». À cet effet, les dirigeants européens ont estimé nécessaire que les dépenses de recherche-développement soient augmentées pour atteindre 3 % du produit intérieur brut (PIB).*

*D'où vient ce fameux chiffre de 3 % du PIB, que l'on trouve déjà affiché dans le remarquable ouvrage de 1964, Réflexions pour 1985, issu du « Groupe 1985 » instauré par le Premier ministre français à la fin de 1962, afin « d'étudier, sous l'angle de faits porteurs d'avenir, ce qu'il serait utile de connaître dès à présent de la France de 1985 pour éclairer les orientations générales du V<sup>e</sup> Plan » ?*

*Nous reproduisons ci-après un extrait de ce rapport — celui relatif à la politique de recherche — qui souligne, outre l'effort qu'il conviendrait de faire en matière d'investissement, la nécessité simultanément d'en accroître la performance, notamment grâce à une politique adéquate de recrutement et à la création de « structures d'accueil convenables », permettant incidemment aux chercheurs de disposer des moyens de travailler efficacement.*

H.J.

---

1. Extrait du rapport réalisé par le « Groupe 1985 » du Commissariat général du Plan et publié sous le titre *Réflexions pour 1985*. Paris : La documentation Française (coll. Travaux pour le Plan), 1964, pp. 120-123.

Ce qui [précède l'extrait] ne promet pas pour 1985 un univers de science-fiction, mais nous montre tout de même que de très importantes améliorations pourraient être apportées à la vie des humains par le progrès scientifique et technique.

Il en résulte que les nations capables de promouvoir ces progrès prendront sur les autres un avantage considérable. Il convient de rappeler ici qu'une place convenable dans ces domaines nécessite d'y être suffisamment souvent à l'extrême pointe : celui qui le premier a mis au point un processus important en tire seul tous les bénéfices — tant pis pour celui qui l'a suivi, fût-ce de quelques semaines. Et ce qui vaut pour l'application vaut pour la recherche fondamentale où tout le prestige est à la première publication. Les conséquences en sont très importantes, car les moyens à mettre en œuvre pour se hisser au premier plan le sont aussi. Or, certaines évolutions, telles que l'abaissement des barrières douanières, feront que le niveau technique sera une condition essentielle pour garder une place sur les marchés extérieurs : on peut certes se demander si devant la nécessité de moyens si considérables, il ne vaut pas mieux rechercher une politique judicieuse d'acquisitions de licences, mais cela semble une position dangereuse menant à se priver d'une liberté fondamentale, et si les conflits militaires disparaissent pour faire place à des conflits économiques plus ou moins apparents, une puissance technique insuffisante sera aussi grave que peut l'être pour les militaires l'insuffisance de qualité de leurs armes.



### L'effort à consentir

La question à se poser alors est de savoir quel effort il convient de consentir pour la recherche scientifique et technique : c'est-à-dire quelle part du produit national il faut y consacrer et comment il convient de l'utiliser.

Il est raisonnable de penser qu'en 1985, la part de notre produit national [PN] consacrée à la recherche sera au moins égale à 3 % — pourcentage atteint actuellement aux États-Unis. Le PN ayant triplé d'ici là, c'est à un sextuplement des crédits consacrés à la recherche que l'on devrait parvenir, en passant de 5 milliards de francs actuels à 30 [milliards de francs].

De telles dépenses ne sauraient être consenties sans que soit assurée une suffisante efficacité à leur emploi et sans, par conséquent, que soit posé le problème des structures nécessaires. De même, on devra se demander avec netteté comment ces dépenses doivent être réparties suivant les domaines, qu'il s'agisse des types de recherche (fondamentale pure, fondamentale orien-

tée, appliquée, de développement), qu'il s'agisse des secteurs concernés (sciences exactes, sciences humaines, recherches interdisciplinaires), qu'il s'agisse enfin des finalités retenues (niveau des connaissances, prestige, puissance militaire ou industrielle, assistance aux pays en voie de développement).

Dans un sens analogue, se posera le problème de savoir sur quels secteurs il convient de porter un effort particulier, quels domaines, au contraire, peuvent être abandonnés, puisque l'on ne peut pas tout faire. Mais dans ces choix, on devra se souvenir que certaines activités — telles que l'électronique ou l'informatique — peuvent commander la totalité des autres.

### **L'investissement intellectuel nécessaire**

Abordant le problème des structures, on doit mettre au tout premier plan celui de l'investissement intellectuel nécessaire. La recherche est en effet un domaine qui nécessite un nombre convenable de personnalités exceptionnelles, et il ne servirait de rien d'y consacrer des ressources de plus en plus importantes si l'on n'y affectait pas aussi une part croissante de l'intelligence nationale. On devra donc trouver le moyen d'assurer ce recrutement, ce qui pourrait comporter deux stades :

- permettre au plus grand nombre possible d'individus de tenter leur chance (problème résolu par le développement de la scolarisation) ;
- proposer des carrières réellement attractives à ceux d'entre eux qui se révéleraient les plus aptes aux disciplines de la recherche.

Une autre condition est l'existence de structures d'accueil convenables. On peut estimer que pour répondre à des tâches si importantes et si coûteuses, le pays devra disposer, dans son secteur public ou dans son secteur privé, de grands laboratoires dont la taille et la souplesse devraient être conjuguées pour leur assurer le maximum d'efficacité.

S'agissant par exemple de la taille, on peut penser à une fourchette comprise entre 300 et 3 000 personnes<sup>2</sup>. Si l'on prend un effectif moyen de 1 500 personnes et si l'on estime une dépense totale (investissement et fonctionnement) de 150 000 francs par personne et par an, on mesure facilement que les 30 milliards imaginés plus haut nécessiteraient plus d'une centaine de tels instituts : la France en est encore loin et devrait s'y préparer dès maintenant, notamment en tentant rapidement quelques expériences dans les domaines les plus importants — et aussi en préparant ceux qui auront demain la tâche difficile, mais essentielle, de diriger de telles institutions.

Quant à leur souplesse, il semble qu'un certain nombre de conditions devraient être remplies, telles que par exemple :

---

2. Dans ce dernier cas, il s'agirait plutôt d'un groupement d'instituts plus petits dont l'activité serait coordonnée par une direction unique.

- vocation à un type d'application déterminée (énergie nucléaire, espace, télécommunications, informatique, métallurgie), mais possibilités d'affecter une part de l'activité (10 % à 20 %) à tout autre secteur ;
- grande facilité de recevoir des contrats extérieurs <sup>3</sup> ;
- pas de monopole absolu ;
- équilibre convenable entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée (cet équilibre pouvant d'ailleurs varier très largement selon qu'il s'agit d'institutions universitaires ou industrielles) ;
- direction unique et convenablement structurée ;
- accueil facile de chercheurs étrangers, ou de jeunes gens désirant par exemple acquérir un titre de docteur ;
- accueil également de petites équipes indépendantes, susceptibles de travailler dans une grande liberté, à condition toutefois qu'elles soient menées par des personnalités exceptionnelles ;
- facilité de transfert des chercheurs d'un institut à un autre ;
- traitements adaptés à l'importance des tâches et à la rareté des personnalités nécessaires.

Bien entendu, ce ne sont là que des indications sommaires et l'importance de l'objet est telle qu'il faudrait demander à une commission spécialisée (par exemple : Comité consultatif de la recherche) de traiter plus à fond le problème. On pourrait d'ailleurs y être aidé par l'examen d'institutions qui, en France ou à l'étranger, donnent des résultats notoirement satisfaisants.

En tout état de cause, il faut souligner que si la France veut, en 1985, avoir commencé à cueillir les fruits de l'existence de tels instituts, elle doit en préparer dès aujourd'hui la constitution.

Enfin, il sera essentiel, au moment où la Nation consentira un tel effort pour la recherche et où ses résultats auront une telle importance pour elle, que le monde scientifique et technique se sente réellement concerné par l'ensemble des activités du pays et qu'il y participe de plus en plus profondément.

Au risque d'une redite, on doit rappeler, pour conclure, que le niveau scientifique et technique d'un pays sera dans l'avenir, plus encore peut-être qu'actuellement, un élément essentiel de sa position politique, économique, industrielle, militaire, culturelle et que, pour tenir la place qui lui revient, la France devra consentir de grands efforts aussi bien sur le plan financier que sur celui — peut-être plus difficile, mais certainement tout aussi important — des structures.

---

3. Ce point a une importance particulière : il assure une existence « aérée » aux laboratoires, ouvre l'esprit des chercheurs aux besoins extérieurs, encourage la croissance des plus utiles — sinon des meilleurs —, facilite le « plein emploi » du potentiel scientifique national.

## IDÉES & FAITS

### PORTEURS D'AVENIR

#### Plus d'enfants pauvres au Royaume-Uni ?

Au sein de l'Union européenne, le Royaume-Uni se trouve au premier rang pour ce qui concerne la pauvreté des enfants, passée de 12 % à la fin des années 1970 à environ 25 % à la fin des années 1990.

En mars 1999, juste avant le deuxième anniversaire de son installation au 10 Downing Street, Tony Blair a surpris lorsque, dans le cadre d'une conférence en l'honneur de William Beveridge, sur le thème d'un État providence adapté au XXI<sup>e</sup> siècle, il annonça se fixer l'objectif d'éliminer la pauvreté des enfants en 20 ans. « Notre but historique est que nous soyons la première génération à mettre fin à la pauvreté des enfants, et ceci prendra une génération. C'est une mission de 20 ans. »

La visée, pour le moins ambitieuse, d'éradication de la pauvreté des enfants a été précisée en sous-objectifs de plus moyen terme : réduire de moitié ce taux de pauvreté d'ici 2010 et d'un quart d'ici 2004, par rapport à 1998.

Le seuil de pauvreté retenu est celui de 60 % de la médiane des revenus. Est pauvre un enfant qui vit dans un ménage dont les revenus par unités de consommation sont inférieurs à ce seuil.

La première question posée, outre-Manche et dans la communauté internationale des spécialistes du domaine, est de savoir si les objectifs de l'horizon 2004 vont être atteints. Une étude récente montre que le gouvernement britannique peut être très raisonnablement optimiste<sup>1</sup>. Une nette réduction de la pauvreté des enfants est observable. Elle est principalement attribuable à la croissance des taux d'emploi et à l'augmentation du montant de certaines prestations.

Depuis 1997, le gouvernement britannique a engagé des réformes et développé des innovations dans le système socio-fiscal tout à fait notables. Ce sont près de neuf milliards de livres sterling, soit environ 1 % du produit intérieur brut, qui ont été affectées à une transformation du système et à une augmentation des prestations familiales, à un programme de préscolarisation pour les enfants âgés de moins de trois ans (*Sure Start*), à l'augmentation du nombre de places en maternelle, etc.

Toutes choses égales par ailleurs, les impacts des politiques introduites ou réformées depuis 1997

1. SUTHERLAND Holly, SEFTON Tom, PIACHAUD David. *Poverty in Britain: The Impact of Government Policy since 1997*. Londres : Joseph Rowntree Foundation, London School of Economics, 2003.

(jusqu'en avril 2003) autoriseraient un décompte de plus de 1,3 million d'enfants pauvres en moins. Cependant, comme les revenus ont augmenté sur la période et, partant, le niveau du seuil de pauvreté, on doit plutôt considérer que le nombre d'enfants pauvres, en avril 2003, est inférieur seulement d'un million par rapport à 1997.

En 1997, 24 % des enfants se trouvaient dans des ménages pauvres. Six ans plus tard, 11 % des enfants vivaient dans des familles dont les revenus étaient inférieurs au seuil de pauvreté de 1997. Comme ce seuil a changé, en s'élevant, on doit considérer que le taux de pauvreté des enfants, en avril 2003, est de l'ordre de 16 %.

Sur la période qui va de fin 1998 à début 2004, les experts de la London School of Economics et de l'université de Cambridge, qui ont réalisé cette étude, estiment que le taux de pauvreté aura baissé d'un tiers — si on prend en considération les charges de logement des ménages — et d'un quart — avant la prise en compte de ces coûts.

La première étape du projet blairiste est donc très probablement

susceptible d'être atteinte en 2004. Ses objectifs de long terme sont néanmoins beaucoup difficiles à réaliser, notamment pour ce qui relève de l'éradication totale de la pauvreté des enfants (qui est toujours mesurée relativement) en 2020. En revanche, l'ambition d'une diminution de moitié en 2010 par rapport à 1998 n'est pas inatteignable, ne serait-ce d'ailleurs qu'en raison du fait que la pauvreté relative, si cet objectif est juste atteint, serait alors très comparable à ce qu'elle était en 1979...

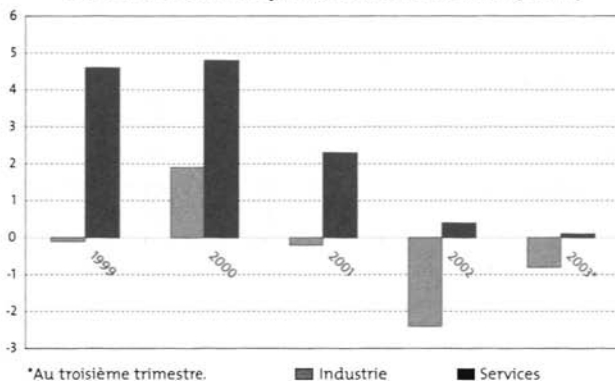
Julien Damon

### Emploi : le tertiaire ne compense plus les destructions de postes dans l'industrie

Au cours du troisième trimestre 2003, en France, près de 20 000 emplois salariés ont été supprimés. L'industrie en a détruit 33 000, en revanche le secteur tertiaire en a créés 10 000 et la construction 3 000. Quelque 155 000 emplois industriels ont été détruits depuis le premier trimestre 2002, le nombre de salariés

dans ce secteur est passé sous la barre des quatre millions (sur les 15 millions de salariés du secteur concurrentiel non agricole). Les industries les plus touchées sont les industries métalliques et la métallurgie, le textile et l'habillement, et, fait plus nouveau, l'industrie agroalimentaire.

Variations de l'emploi salarié en France (en %)



Les services aux entreprises est le sous-secteur du tertiaire le plus créateur d'emplois (+ 14 000 postes), mais cela correspond surtout à la tendance à l'externalisation d'activités comme la comptabilité.

Dans le journal *Le Monde*, cette évolution est expliquée par la multiplication des faillites, plans sociaux et concentrations qui ont touché tous ces secteurs en l'espace de quelques mois. Les délocalisations sont également citées : ainsi, on ne compte plus aujourd'hui que 60 000 salariés dans le secteur des composants électroniques, contre 82 000 en 2001, en raison des transferts d'activités en Chine et dans les pays d'Europe de l'Est.

Sources : *Le Monde*, 3 janvier 2004 ; DARES (Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques). *Premières Informations, Premières synthèses*, n° 513, décembre 2003.

## États-Unis : les manipulations de l'opinion publique

Dans sa croisade contre le mal incarné par Saddam Hussein, l'administration de George Bush Jr a créé un malaise dans l'opinion publique, dont les journaux américains commencent seulement à se faire l'écho en enquêtant sur ses sources. Ainsi évoque-t-on de plus en plus les failles ou les manipulations de la CIA (Central Intelligence Agency), qui proclamait *urbi et orbi* l'existence d'arsenaux d'armes de destruction massive, la disponibilité presque immédiate de bombes atomiques et des liens étroits avec Oussama ben Laden. Que la CIA soit ou non le fusible qui permettrait d'exonérer de mensonge ou de manipulations le président lui-même et son allié britannique, Tony Blair — qui n'a pas

été moins disert pour affirmer ce dont manifestement on n'a encore trouvé aucune preuve —, devient aujourd'hui la cible d'une traque de la presse d'investigation qui n'est pas sans évoquer les débuts de la campagne menée par le *Washington Post* lors de l'affaire du Watergate.

Mais, si tentant que soit le parallèle, on peut au contraire s'étonner, comme l'a fait Michael Massing dans une longue et très révélatrice étude de la *New York Review of Books*, du temps qu'il a fallu à la presse pour s'attaquer à la question<sup>1</sup>. « Maintenant ils nous le disent » est le titre de cet article fort critique, qui montre comment les médias, des journaux aux réseaux télévisés, ont constamment pris pour argent comptant les déclarations du président américain, de ses ministres et de l'état-major.

Même Colin Powell, chargé des affaires étrangères, est revenu récemment sur son discours aux Nations unies du 5 février 2003, où il présentait des panoplies de photos prises par satellite, de vidéos et de diagrammes accompagnés d'enregistrements de conversations entre militaires irakiens, pour dénoncer ce qu'il appelait « une politique de dissimulation et de tromperie ». De cette démonstration *high-tech*, il ne reste rien : son discours avait été accueilli avec scepticisme par les délégations étrangères, mais la très grande majorité des journalistes américains l'avaient répercuté comme une preuve « scientifique » de plus de la légitimité de l'intervention américaine.

1. MASSING Michael. « Now They Tell Us ». *New York Review of Books*, 26 février 2004, pp. 43-49. Michael Massing, qui fait partie de la rédaction de la *Columbia Journalism Review*, est spécialiste de la presse et de la politique étrangère américaines.

L'analyse de Michael Massing revient à montrer que, dans le sillage de l'agression du 11 septembre 2001, les médias ont fait bloc autour du sentiment d'offense absolue ressenti par l'opinion publique, comme au lendemain de Pearl Harbour, et de son approbation sans réserve des mesures prises par le président pour lutter contre le terrorisme. « Rédacteurs en chef et reporters, écrit-il, n'aiment pas trop diverger d'avec ce que les autres écrivent. Quand un président est populaire et qu'un consensus prévaut, les journalistes hésitent à mettre en cause ses propos. »

Fin du consensus, donc ? Cela semble bien le cas lorsqu'on voit publié un rapport de 38 pages par l'UCS<sup>2</sup>, l'Union des scientifiques inquiets, qui dénonce les manipulations d'ordre scientifique de l'administration Bush Jr depuis qu'elle est au pouvoir : des experts écartés de commissions consultatives au profit de représentants de l'administration ou de personnalités non qualifiées, une « censure et [une] surveillance politiques » des scientifiques travaillant dans les laboratoires publics, le démantèlement de commissions, en particulier dans le département de l'Énergie et dans les services météorologiques, contestant le refus américain de donner suite au protocole de Kyoto, etc. Le rapport, qui énumère les menaces pesant sur « l'intégrité scientifique de la politique fédérale », est signé par 12 prix Nobel, dont David Baltimore, Walter Kohn, Leon Lederman, Mario Molina, W.H.K. Panofsky, Ste-

ven Weinberg, E.O. Wilson, et par plusieurs autres scientifiques prestigieux, membres de l'Académie des sciences et décorés de la médaille de la science.

Ici encore, on a le sentiment que les bouches cousues depuis le 11 septembre commencent seulement à se délier, d'autant plus que le rapport a connu un succès foudroyant sur Internet, le site de l'UCS ayant été sur le champ saturé. Mais l'ancien conseiller scientifique du père du président, Allan Bromley, a beau jeu de répliquer qu'il s'agit d'une manœuvre politique en période électorale, en suggérant même que, parmi les signataires, bon nombre viennent de la côte est, dont le candidat démocrate apparaît de plus en plus comme le *challenger* de George Bush Jr à l'élection présidentielle de novembre prochain.

Voilà illustré, plus que jamais, comment la politique envahit l'institution scientifique — du dehors comme de l'intérieur. Mais il n'a pas fallu moins que les premiers signes d'un revirement de l'opinion publique pour que les scientifiques, comme les journalistes, osent prendre la parole — le temps que « l'union sacrée » se délite face au bourrage de crâne.

Cela n'empêche pas Michael Massing de conclure en soulignant que les articles rendant compte de l'augmentation, depuis la fin officielle de la guerre, du nombre des morts et des blessés à la fois américains et irakiens apparaissent le plus souvent dans les pages 10 ou 12 des journaux pour ne pas causer « trop d'inconfort aux lecteurs ». D'où la question qu'il faut bien poser : dans une démocratie libérale, vouée à la liberté de la presse et postindustrielle, quelle est la limite des manipulations de l'opinion publique ?

2. UCS (Union of Concerned Scientists). *Scientific Integrity in Policymaking. An Investigation into the Bush Administration's Misuse of Science*. Cambridge (Mass.) : UCS, 2004.

Ou encore, rétrospective de l'expérience vécue lors de la guerre au Viêt-nam, quelle est la quantité de victimes qui peut transformer le lent revirement en raz-de-marée ?

*Jean-Jacques Salomon*

### **Les jeunes Français, plus conformistes et individualistes ?**

Le temps semble loin où, dans la lignée de mai 1968, la jeunesse était le moment de la vie où l'on remettait en cause les différentes formes d'autorité et où l'on refaisait le monde, si l'on en croit les conclusions des enquêtes du CRÉDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) sur les valeurs et opinions des 18-29 ans.

Ceux-ci se montrent en effet moins contestataires que les générations précédentes : ils déclarent avoir une image positive de l'autorité (79 %) et de l'ordre (85 %), et sont 59 % à regretter que le rôle des parents ne soit pas assez valorisé.

Les jeunes paraissent accepter le monde dans lequel ils sont : pour une majorité d'entre eux, la mondialisation présente plutôt des avantages (56 % contre 39 % pour les plus de 30 ans) et ils sont moins nombreux que leurs aînés à estimer que la société française a besoin de se transformer profondément. La famille n'est plus vouée aux gémonies, au contraire : pour plus d'un jeune sur deux, elle est même le seul endroit où l'on se sent bien et détendu.

Plus inquiétant, près des trois quarts des 18-29 ans déclarent ne pas s'intéresser à la politique, soit un taux de 10 points supérieur à celui des 30 ans ou plus, et cette propor-

tion ne varie pas tellement avec le niveau de formation. Les jeunes semblent réticents à tout type d'engagement : à peine 2 % adhèrent à un parti politique ou à un syndicat, et quant à l'engagement associatif, il se limite souvent à la pratique sportive. Enfin, la défense de l'environnement ou des valeurs éthiques ne les motive pas non plus : ces critères ne les guident pas dans le choix d'un produit et les jeunes contribuent moins que les plus âgés à la protection quotidienne de la planète (tri des déchets, consommation d'énergie...).

Reste à savoir si ces valeurs et comportements résultent d'un effet d'âge ou de génération. Dans le premier cas, les jeunes d'aujourd'hui deviendraient, en passant dans la tranche d'âges supérieure, plus concernés et plus actifs. Dans le second, il sera peut-être plus difficile de « faire société »...

*Céline Laisney*

Source : CRÉDOC. « Les jeunes sont aujourd'hui plus favorables à la mondialisation ». *Consommations et modes de vie*, n° 168, septembre 2003.

### **Climat : le scénario cauchemar**

Un numéro récent de la revue américaine *Fortune* a consacré un grand article aux risques de désordres climatiques<sup>1</sup>. Cela n'a apparemment rien d'exceptionnel, sauf à remarquer qu'il est rare que les journaux économiques américains évoquent la question. Mais, surtout, on apprend dans cet article de

1. STIPP David. « Climate Collapse. The Pentagon's Weather Nightmare ». *Fortune*, 9 février 2004.

David Stipp que le Pentagone étudie depuis plusieurs années les risques et les conséquences d'un réchauffement de la planète. Trois constats.

1) Les études menées sur les changements climatiques du passé montrent que dans certains cas, les sautes de température ont été brutales, quelques années à peine. Un changement de climat peut donc survenir de façon abrupte, ce qui ne faciliterait pas la mise en place des politiques d'adaptation des hommes aux nouvelles conditions de vie.

2) Jusqu'à une période récente, les changements étaient l'œuvre de la nature elle-même, mais ceux qui peuvent surgir ou s'annoncent dès à présent sont dans une très large mesure la conséquence de l'industrialisation massive et de l'usage de carburants d'origine fossile, qui dégagent de fortes émissions de dioxyde de carbone. En dépit des progrès importants réalisés dans l'économie d'énergie pour une production donnée, la masse globale de la production de gaz nocifs s'accroît, en raison de la poursuite du développement dans nos régions et de l'explosion du développement dans des pays comme la Chine ou l'Inde. Si les États-Unis sont actuellement responsables de 23,2 % des émissions mondiales, ils seront dépassés par la Chine avant une génération. Certes, en unités de PIB (produit intérieur brut) produites par kilogramme d'équivalent pétrole<sup>2</sup>, les États-Unis ont progressé de 1,6 en 1980 à 4,2 en 1999 (le Japon de 3,1 à 6,1 ; l'Allemagne de 2,2 à 6,1 ; la France de 3,8 à 5,4). Mais ces avan-

cées ne règlent qu'une partie du problème.

3) La surface glaciaire de l'hémisphère Nord se réduit considérablement depuis 1970 (où on peut la mesurer par satellite). Il en résulte, notamment, une baisse de salinité des océans. Par ailleurs, on observe que des lacs gelés d'eau douce sont absorbés par l'océan dans le Grand Nord canadien. Et, surtout, on entrevoit le moment où de tels phénomènes et quelques autres conduiraient paradoxalement à un refroidissement du climat dans plusieurs régions d'Europe (par disparition de l'effet Gulf Stream) et des États-Unis.

Alors que des régions comme l'Afrique du Nord ou le Mexique seraient écrasées par la chaleur, une partie de l'Europe et une autre de l'Amérique ressembleraient de plus en plus à la Sibérie ou au Labrador. En même temps, on subirait des vents très violents rendant la culture impossible, par exemple dans le Middle West et bien d'autres endroits, tandis que des feux immenses ravageraient les grandes forêts.

Les experts sollicités par le Pentagone ont cherché à faire des scénarios relatifs aux problèmes de défense. De nombreuses zones côtières deviendraient inhabitables (La Haye, par exemple, serait noyée), de même qu'une partie de la Californie, sans parler du Bangladesh). Ce phénomène ajouté aux sécheresses ou aux refroidissements entraînerait des mouvements de population massifs et rapides. Il est évident qu'il en résulterait des conflits considérables entre les populations.

L'article ne décrit pas les conséquences industrielles et économiques éventuelles — destruction d'usines, baisse drastique de la production, désordres sociaux. Mais il

2. Données recensées dans *Transversal 2004*, réalisé par l'Institut de l'entreprise et Rexecode (Paris).

insiste sur les batailles à venir de l'eau, des matières premières. Il prévoit le déversement massif de populations sur la Russie, la concentration insupportable de populations dans le sud de l'Europe, des secousses dramatiques en Chine, pays particulièrement vulnérable aux aléas climatiques, et bien d'autres hypothèses.

La tentation serait évidemment grande, dans un tel avenir, du « chacun pour soi ». L'Amérique assez vaste et riche, en dépit des pertes qu'elle subirait, pourrait s'enfermer dans une forteresse. Pour obtenir de l'énergie, il faudrait bien recourir, là-bas comme ailleurs, à la technologie nucléaire, ce qui augmenterait les risques de prolifération militaire.

Pour illustrer les bouleversements possibles, les experts rappellent que pendant des siècles, les hommes se sont battus pour la possession des ressources indispensables. Chaque conflit entre tribus ou régions se soldait alors par la disparition d'au moins un quart de la population mâle. On pourrait retrouver ces proportions, voire pire.

Bien entendu, l'article préconise quelques décisions urgentes pour affronter l'avenir incertain :

- des recherches pour envisager la manière dont on pourrait faire face aux chocs climatiques ou à tout le moins en réduire les effets ;
- l'étude des régions qui resteraient des bases alimentaires durables et des réserves d'eau potable ;
- des actions de *geo-engineering* pour réduire le plus rapidement possible les effets de l'action de l'homme sur le climat.

Il est probable que ces thèmes alimenteront une partie de la campagne présidentielle américaine de novembre 2004. L'un des préten-

dants a déjà fait savoir qu'il signerait les accords de Kyoto.

*Michel Drancourt*

---

## **France : des travailleurs démotivés**

Gallup évalue le degré d'« engagement » des salariés dans leur travail par sondages, en utilisant une batterie d'indicateurs. Bien que le degré d'engagement personnel des salariés français dans leur travail ait augmenté de six points entre septembre 2002 et septembre 2003, il ressort que seulement 12 % des travailleurs s'appliquent à ce qu'ils font, prennent en compte les intérêts de l'entreprise comme des clients, et s'estiment en condition de travailler efficacement. Ceux qui se déclarent ouvertement démotivés sont, en revanche, presque trois fois plus nombreux : 31 %, en augmentation de cinq points. C'est le plus mauvais score parmi les 11 pays scrutés par Gallup.

L'enquête révèle que le « désengagement actif » des salariés français affecte bien davantage le secteur public (39 %) que le privé (27 %). Si l'on tient compte du fait que 22 % des salariés sont dans le secteur public, on imagine les conséquences d'une telle démobilisation, qu'aggrave une réticence à collaborer entre services. C'est un handicap majeur dans une économie européenne et mondiale où qualité, productivité, polyvalence, flexibilité, initiative et innovation sont les mots-clés de la réussite.

L'impact négatif sur l'économie nationale de cette désaffection des Français pour leur travail (ou leur entreprise, ou l'État employeur) est estimé entre 79 et 114 milliards

d'euros par année. Mais, plus que le manque à gagner, c'est le risque d'une perte progressive de compétitivité et d'attractivité du pays qui est le plus préoccupant.

Pierre Bonnaure

Source : Résultats d'une enquête Gallup datée de novembre 2003 : *The Gallup Organization's Employees Engagement Index Survey*. Site Internet <http://gmj.gallup.com/content/default.asp?ci=9865>.

---

## Dynamisme économique : les prochains *leaders* ?

Selon une étude réalisée par le groupe The Economist, les États-Unis ont perdu la première place qu'ils occupaient, pour la période 1998-2002, dans les rangs des pays les plus propices au développement d'activités économiques dans les prochaines années. C'est désormais le Canada qui arrive en tête dans le classement de l'environnement des affaires 2003-2007 de la *Europe's Economist Intelligence Unit*, les Américains se classant en cinquième position (voir liste ci-contre) et la France treizième, devant l'Allemagne, quinzième<sup>1</sup>.

---

1. Étude menée par le premier groupe de *business intelligence* européen, important centre d'informations d'affaires du groupe The Economist, qui édite diverses publications, dont *The Economist*. Cette étude mesure la performance de 10 critères (situation politique, environnement macroéconomique, opportunités marchandes, politique en matière d'entreprise et de concurrence, politique à l'égard de l'investissement étranger, commerce extérieur et contrôle des échanges, taxes, financements, marché du travail, infrastructures), pour les 60 plus grands pays du monde et les plus importantes zones d'activités ; elle est mise à jour tous les quatre ans.

---

### Les 10 premiers pays les plus propices au développement des activités économiques en 2003-2007

- 1) Le Canada
  - 2) Les Pays-Bas
  - 3) La Finlande
  - 4) Le Royaume-Uni
  - 5) Les États-Unis
  - 6) La Suisse
  - 7) Singapour
  - 8) Hong Kong
  - 9) Le Danemark
  - 10) L'Irlande
- 

L'exposition croissante aux risques géopolitiques, l'important déséquilibre dans l'économie américaine et l'affaiblissement des finances publiques ont fait perdre aux États-Unis leur position de *leader*. Au même moment, le Canada obtenait son excellent score pour la qualité de ses infrastructures, son ouverture au commerce et aux capitaux étrangers, et la stabilité de son environnement politique.

La province de l'Ontario joue un rôle clé dans la performance de l'économie canadienne. Depuis le classement 1998-2002 du groupe The Economist (dans lequel le Canada occupait la quatrième place), le gouvernement de l'Ontario a introduit de substantielles réductions de taxes, renforcé les infrastructures de la province et s'est engagé à créer un climat d'affaires plus favorable pour l'Ontario.

Selon la même étude, pour les cinq années à venir, l'Amérique du Nord conserve le rang de zone la plus favorable, suivie par l'Europe de l'Ouest, l'Asie et l'Australie, l'Amérique latine, l'Europe de l'Est, enfin le Moyen-Orient et l'Afrique. Toutes les zones, excepté l'Amérique du Nord, devraient voir des améliorations.

tions de leur environnement d'exploitation au cours de ces prochaines années. L'Europe de l'Ouest devrait rattraper un peu de son retard sur l'Amérique du Nord entre 2003 et 2007, grâce à une baisse des charges fiscales et une plus grande flexibilité de la main-d'œuvre, sans pour autant égaler ses performances.

Malgré les nouveaux risques géopolitiques apparus ces trois dernières années (terrorisme, guerre en Irak...), l'étude mentionne que l'environnement d'affaires de la plupart des pays observés va continuer à s'améliorer dans les cinq prochaines années, ce qui reste à voir...

*Stéphanie Debruyne*

## Perspectives du tourisme

Le tourisme international traverse, on le sait, des zones de turbulence depuis trois ans. L'année 2003 s'est même terminée sur un recul de 1,2 % des arrivées internationales, soit la plus forte baisse annuelle jamais enregistrée. Les raisons en sont nombreuses : guerre en Irak, SRAS (syndrome respiratoire aigu et sévère) — qui s'est notamment traduit par la baisse de 16 %

des arrivées attendues en Asie du Sud-Est —, faiblesse de l'économie...

Cependant, le secrétaire général de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme), Francesco Frangiali, reste confiant pour l'avenir. Selon lui, le secteur du tourisme a bien résisté à ces crises : si l'on cumule les trois dernières années, de 2001 à 2003, on observe quand même une progression nette de 1 %, soit sept millions d'arrivées. Ce ralentissement limité s'expliquerait par « le besoin incompressible de voyages et de loisirs qui caractérise les consommateurs de la société postindustrielle ».

C'est pourquoi, bien que depuis quelques années le tourisme suive une évolution irrégulière, l'OMT reste toujours optimiste dans ses prévisions à long terme. Pour elle, en effet, les tendances structurelles sous-jacentes n'ont pas sensiblement changé. L'expérience passée montre que le tourisme est sujet à ces aléas, mais qu'à moyen et long termes, la croissance se poursuit régulièrement.

L'OMT prévoit ainsi que les arrivées de touristes internationaux dépasseront le chiffre de 1,56 milliard d'ici 2020. Parmi ces arrivées, 1,18 milliard correspondraient à des voyages

**Prévisions de l'OMT à l'horizon 2010 et 2020  
(en millions d'arrivées de touristes)**

	2003	2010	2020	Taux annuel de croissance 1995-2020 (%)	Part en 2003 (%)	Part en 2020(%)
Monde	694,0	1006,4	1561,1	4,1	100,0	100,0
Afrique	30,5	47,0	77,3	5,5	4,4	5,0
Amériques	112,4	190,4	282,3	3,9	16,2	18,1
Asie de l'Est et Pacifique	112,3	195,2	397,2	6,5	16,2	25,4
Europe	401,5	527,3	717,0	3,0	57,8	45,9
Moyen-Orient	30,4	35,9	68,5	7,1	4,4	4,4
Asie du Sud	6,8	10,6	18,8	6,2	1,0	1,2

intrarégionaux et 377 millions relèveraient du tourisme lointain.

L'élévation du niveau de vie dans les pays en développement, ou du moins l'émergence d'une classe moyenne découvrant la culture des loisirs, devrait en effet stimuler le tourisme régional et international. En 2002, par exemple, 16,6 millions de Chinois ont voyagé à l'étranger (700 000 ont visité l'Union européenne), soit une progression de 37 % en l'espace d'un an. Selon l'OMT, ce chiffre devrait atteindre 100 millions en 2020. Et si, pour l'instant, 85 % des voyageurs chinois restent en Asie, ils sont de plus en plus attirés par les grandes capitales internationales.

Cependant, d'autres facteurs peuvent jouer en sens inverse. L'Organisation mondiale de la santé observe une augmentation de la fréquence des zoonoses — ces maladies infectieuses que les animaux transmettent à l'homme — et estime que cette tendance va se renforcer dans les années à venir. L'industrie du tourisme souffre d'une offre excédentaire et les consommateurs, habitués à des prix cassés, deviennent d'une exigence impossible à satisfaire. Enfin, les compagnies à bas prix (ou *low-cost*), qui ont stimulé le tourisme ces dernières années et représentent, en 2003, 11 % des sièges offerts en Europe et jusqu'à 31 % au Royaume-Uni, sont dans le collimateur de la Commission européenne — et des associations écologiques, qui aimeraient bien faire avancer le projet d'écotaxe sur le kérosène...

Autant d'incertitudes, donc, susceptibles de compromettre les prévisions de l'OMT.

C.L.

Sources : OMT. *World Tourism Barometer*. Madrid : OMT, janvier 2004, site Internet : [www.world-tourism.org](http://www.world-tourism.org) ; « L'industrie du tourisme malade des prix cassés ». *Courrier international*, n° 691, 29 janvier-

4 février 2004 ; « Le boom prévisible du tourisme chinois ». *Le Monde*, 2-3 novembre 2003.

---

## Les « orphelins » d'éducation en France

Absentéisme (à partir de quatre demi-journées de non-présence sans justification par mois), grand absentéisme (plusieurs dizaines d'absences mensuelles), décrochage et déscolarisation totale, la non-assiduité scolaire se décline en quatre degrés regroupant ce que l'Éducation nationale française désigne sous le vocable général : « élèves perdus de vue ».

Pour le seul niveau des collèves (premier degré de l'enseignement secondaire), une enquête menée par la Direction de la programmation et du développement auprès des inspections académiques, sur l'année scolaire 2001-2002, a permis d'estimer à 2 %-2,5 % le taux national de « démobilisation scolaire »<sup>1</sup>. L'enquête a également révélé que la grande majorité des quelque 82 000 élèves signalés pour manquement à l'obligation ou à l'assiduité scolaire avaient subi des échecs plus ou moins répétés dans le cycle primaire, et confirmés au collège. Que ces échecs (résultats insuffisants, redoublements) résultent d'un absentéisme — intérieur (assistance sans participation au cours) ou effectif (ciblé sur certains cours ou général) — ou qu'ils l'expliquent, ils accroissent le désintérêt des élèves pour la chose scolaire et, plus largement, pour le savoir. Le décrochage — qui « se fonde nécessairement sur une tolérance complice du mi-

---

1. Source : *Valeurs mutualistes*, n° 229, janvier 2004.

lieu familial et institutionnel <sup>2</sup> » — s'installe et induit, le plus souvent, une déscolarisation totale et un départ définitif du jeune du collège ou du lycée.

En France, on compte environ : 60 000 sorties annuelles d'études sans qualification, 100 000 sorties sans diplôme, 160 000 sorties sans diplôme supérieur au brevet (diplôme de fin d'études du collège).

Les sorties précoces du système scolaire ne constituent certes pas une nouveauté, mais elles s'inscrivent dans un contexte relativement nouveau (trois à quatre décennies) de scolarisation longue de la jeunesse française. De ce fait, elles marginalisent et stigmatisent beaucoup plus profondément qu'hier.

Nonobstant les conséquences directes pour les personnes, le phénomène de fuite précoce du système éducatif interpelle quant au devenir de la collectivité française, à sa cohésion sociale, son efficacité économique.

À titre illustratif, on rappellera que, devant l'imminence du choc démographique, une réforme des retraites a été décidée en 2003. Pour l'essentiel, cette réforme a étendu aux agents de la fonction publique le principe — acquis depuis 1993 pour les salariés du privé — d'un allongement de la durée d'activité et de la durée d'assurance (portée de 37,5 annuités à 40 en 2008 et, sous réserve des évolutions démographiques, à 41 en 2012 et 42 en 2020)<sup>3</sup>. Toutes choses égales par ailleurs, la réforme implique donc une

élévation de l'âge de cessation d'activité professionnelle, largement conditionnée par la volonté et la capacité des entreprises à offrir des emplois en nombre suffisant mais également par le désir des salariés de travailler plus longtemps et par leur aptitude à le faire, leur « employabilité ». Si cette dernière est aujourd'hui très peu souvent testée en France, au moins sait-on qu'elle est d'autant plus forte et / ou susceptible d'être améliorée que le niveau de formation initiale des personnes est élevé.

Alors que les générations qui se présentent, ou vont se présenter, sur le marché du travail sont déjà moins nombreuses que les générations qui vont en sortir (celles du *baby boom*), que la proportion en leur sein des individus « perdus de vue » par l'Éducation nationale vienne à augmenter et il pourrait en résulter de lourdes conséquences sur le niveau d'employabilité des futurs actifs vieillissants. À supposer, au demeurant, que les « perdus de vue » en question puissent intégrer un marché du travail qui tend à faire aux non-diplômés une place de plus en plus ténue.

Alain Parant

---

## Une politique américaine de construction d'États

Michael McFaul, chercheur à la Hoover Institution remarque dans un article de l'automne 2003 que le 11 septembre 2001 est un choc géostratégique qui a provoqué peu d'innovations institutionnelles aux États-Unis : la Deuxième Guerre mondiale avait conduit à la création de la Central Intelligence Agency, de la National Security Agency et du Conseil de la sécurité nationale.

2. PAIN Jacques. *Les Oubliés de l'École en France*. Paris : Hachette, 2003.

3. Cf. PARANT Alain. « Retraites en France : la réforme 2003. Chronique d'une suite annoncée ». *Futuribles*, n° 288, juillet-août 2003, pp. 71-87.

Après le 11 septembre, seul le Département de la sécurité intérieure (*Department for Homeland Security*, DHS) a été créé.

Michael McFaul propose, lui, la création d'un département pour la construction d'États démocratiques (*Department for Democratic State Building*), qui serait l'équivalent offensif du DHS. Un tel parallèle est bien dans la ligne néoconservatrice, en vogue aujourd'hui à Washington, d'une « stratégie de l'avant pour la liberté », selon l'expression utilisée par le président Bush dans son dernier discours sur l'état de l'Union, le 20 janvier 2004 : favoriser le développement de la démocratie partout dans le monde est à la fois la mission des États-Unis et leur première ligne de défense — une démocratie de marché ne menace pas le « grand frère » américain.

Selon Michael McFaul, la mission du Département d'État américain est la diplomatie et celle du Pentagone est de « détruire des régimes » (*sic*). Les capacités que ces ministères ont développées dans le domaine de la reconstruction ou de la sortie de crise doivent échoir à cette nouvelle entité, qui profiterait également des capacités d'autres instances fédérales, en particulier l'Agence fédérale d'aide au développement (USAID)

Au plan mondial, une organisation internationale pour la gouvernance des États défailants pourrait apparaître, ou tout du moins de nouvelles banques de reconstruc-

tion, comme celle qui fut créée en Europe au temps du plan Marshall.

Cette vision peut paraître assez isolée. Elle est certes un peu iconoclaste. Cependant, l'idée que les États-Unis doivent se lancer dans une nouvelle lutte pour la démocratisation du monde fait son chemin auprès des élites américaines, sous l'impulsion des très influents néoconservateurs. Ainsi, Thomas Donnelly écrit dans « Fighting a Global Counterinsurgency » : « L'objectif des armées était de pouvoir défaire simultanément deux puissances étrangères alors qu'il nous paraît que la guerre contre la terreur requiert plutôt de pouvoir construire simultanément deux nouveaux régimes. »

Il paraît difficile de critiquer un objectif politique de promotion de la démocratie à travers le monde. Il est en revanche permis de s'interroger sur les ressorts réels de la résurgence de tels objectifs dans l'Amérique de George W. Bush, nourris à la fois de la peur des agressions du monde et du messianisme. Finalement, les seuls États à avoir réellement fait du *nation building* ne sont-ils pas les empires ?

Geoffrey Delcroix

Source : McFAUL Michael. « What Now? » *Hoover Digest*, n° 4, automne 2003.

---

1. DONNELLY Thomas, SERCHUK Vance. « Fighting a Global Counterinsurgency ». *National Security Outlook*, décembre 2003 (American Enterprise Institute).

---

## ANALYSES CRITIQUES

---

FITOUSSI Jean-Paul / SAVIDAN Patrick (sous la dir. de)

**« Les inégalités »**

*Comprendre*, n° 4, 2003, 374 p., Paris (Presses universitaires de France)

---

Soulignons-le d'emblée, ce volume sur les inégalités est assurément une référence. Quatrième livraison de la distinguée revue annuelle *Comprendre*, éditée par les Presses universitaires de France, il rassemble une quinzaine d'auteurs de qualité et une quinzaine de contributions intéressantes. Ce sont un philosophe et un économiste qui ont dirigé cette entreprise éditoriale, qui permet de faire le point sur cette question cruciale des inégalités. Naturellement — c'est la règle du jeu — les articles sont inégaux. Ressort cependant de cet ensemble un panorama captivant des situations et des débats. Des constructions théoriques les plus élaborées aux données les plus récentes, cet ouvrage constitue un précieux dossier, utile et éclairant.

La question qui traverse l'architecture de l'ensemble, plutôt que chacun des papiers, est celle de la démocratie à l'épreuve du marché et du souci (ou de la passion) pour l'égalité. À ce titre, les inégalités ne sont pas seulement appréciées comme un problème technique de mesure, ou comme une problématique d'opposition politique, mais également comme une question éminemment éthique.

On retiendra d'abord le portrait des inégalités françaises, réalisé par Louis Maurin. Fondateur et animateur de l'Observatoire des inégalités, celui-ci rappelle d'abord qu'on ne peut, en France, décrire et apprécier avec rigueur les inégalités quand les dernières données sur le patrimoine des ménages datent de 1996... Qu'il s'agisse des revenus, de la formation, du chômage, de la santé, du logement, ou encore des pratiques culturelles et des vacances, les données disponibles sont néanmoins ici précisément rassemblées, commentées et critiquées. Suit un tableau tiré d'enquêtes d'opinion montrant que pour 70 % des Français, les inégalités sont jugées trop élevées.

On retiendra ensuite l'analyse juridique de Françoise Dekeuwer-Défossez sur l'égalité des sexes. Si ce texte confond allocation parentale d'éducation et congé parental, et s'il nous semble plutôt flou dans sa distinction entre « discriminations positives » et « actions affirmatives », il n'en demeure pas moins une présentation et une réflexion claires et toniques sur les thèmes de la parité et des détours inégalitaires jugés, par certains, nécessaires pour aboutir à moins d'inégalités.

On retiendra également l'analyse du handicap — terme d'origine anglo-saxonne « hand in cap » passé du domaine du sport à celui des questions sociales — réalisée à partir d'une relecture des taxinomies et d'une présentation des travaux récents réalisés par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Les concepts du handicap rassemblent, depuis une vingtaine d'années, un niveau lésionnel, celui des déficiences ; un niveau fonctionnel, celui des incapacités ; et un niveau situationnel, celui du désavantage social. À cet égard, les enquêtes mettent en évidence une distribution très inégale du handicap. Avant 70 ans et un effet d'âge certain, les hommes sont proportionnellement et très nettement beaucoup plus souvent placés en institution que les femmes. Plus largement, les inégalités se cumulent : les inégalités sociales génèrent des inégalités de santé et d'incapacité. Il s'ensuit que le handicap n'est pas seulement un problème « naturel » mais aussi une forme d'aboutissement de processus sociaux.

On retiendra enfin les termes et l'actualité du débat sur l'allocation universelle. Philippe Van Parijs en présente les fondements, les diverses formules et les différents scénarios. La définissant comme « un revenu versé par une communauté politique à tous ses membres sur une base individuelle, sans contrôle des ressources ni exigence en termes de travail », il revient sur chacun des points de cette caractérisation.

Trois avantages sont soulignés par l'auteur : la non-stigmatisation des bénéficiaires, la simplicité du dispositif et son caractère non désincitatif. En effet, telle que présenté par

P. Van Parijs, ce système, qui n'est pas fondé sur un contrôle des ressources ni sur une contrainte de travail, permet d'éviter ce que l'auteur baptise les « ornières du chômage » et que d'autres nomment les pièges ou les trappes à pauvreté. À titre d'anecdote, notons que l'allocation universelle serait versée au « clochard invétéré », mais qu'elle ne serait pas versée au sans-abri logé dans un centre d'hébergement au coût de séjour pris en charge par la collectivité...

Au sujet du financement d'une telle innovation, P. Van Parijs considère, curieusement, que la question est généralement mal posée. Elle mériterait cependant qu'il la traite lui-même mieux. S'intéressant aux conditions de possibilité et aux conséquences probables (notamment une privatisation absolue de tout ce qui relève de la protection sociale) d'une telle innovation, Denis Clerc, en sept pages, fait en quelque sorte un sort à l'idée du revenu d'existence (sous toutes ses formules, de droite libérale ou de gauche critique) : « un mignon conte de fée, qui cache une vilaine histoire de sorcières ».

On ne dira rien ici — faute de place — du propos de Louis Chauvel sur les classes sociales, des notes de Thomas Piketty sur les attitudes des Français à l'égard des inégalités (globalement consensuels pour considérer qu'une grande partie des écarts sont justes et ne varient pas beaucoup avec l'affiliation politique), ou bien de l'intéressante contribution de Tony Atkinson qui rappelle, entre autres, qu'il a été l'un des premiers (en 1969) à s'intéresser aux problèmes de non-recours aux prestations sociales. On ne peut en fait rendre compte de la richesse du ma-

tériau apporté par tous les spécialistes (dont également Amartya Sen, Jean-Pierre Dupuy ou Ronald Dworkin) réunis par Comprendre.

Après avoir picoré informations et idées, ou bien après avoir étudié plus dans le détail telle ou telle argumen-

tation ou présentation, on lira le court article de Bernard Kouchner invitant au lancement d'un mouvement « Malades sans frontières » pour construire une protection sociale minimum dans le monde pauvre.

Julien Damon

---

**MONTBRIAL Thierry (de) / MOREAU DEFARGES Philippe (sous la dir. de)**  
**RAMSES 2004. Les grandes tendances du monde**

Paris : Dunod, 2003, 376 p.

---

Rappelons que le rapport RAMSES, publié chaque année par l'Institut français des relations internationales (IFRI), a pour objet de présenter un Rapport Annuel Mondial sur le Système Économique et sur les Stratégies. Tâche considérable, puisqu'il s'agit de dire l'essentiel, en moins de 400 pages, sur des problèmes dont aucun n'est mineur et qui ne cessent de se multiplier, du fait de la prolifération des acteurs (étatiques et non étatiques) et de l'imbrication des problèmes. Une gageure qui n'est tenable qu'au prix d'une rigoureuse sélectivité, complétée par la présence, en tête de chaque rapport, d'une synthèse intitulée « Perspectives », rédigée par le directeur de l'IFRI, Thierry de Montbrial<sup>1</sup>.

Traitant d'une réalité complexe, ce 22<sup>e</sup> rapport RAMSES a une structure elle-même complexe, en trois grandes parties plus 50 fiches par pays ou par problèmes, dont j'essaierai de m'abstraire pour lui substi-

tuer un découpage en deux rubriques : les foyers d'infection et les moyens thérapeutiques.

#### Les foyers d'infection

Par foyers d'infection, on désignera deux types d'aires géographiques, susceptibles soit de devenir une zone d'instabilité par la disparition de toute autorité étatique (les « États faillis »), soit de représenter une menace d'agression par missiles à longue portée ou attentats terroristes.

Les Balkans sont une illustration parfaite du premier cas de figure, le règlement du statut du Kosovo en 2006 risquant fort de se traduire par un déchaînement de l'irrédentisme albanais et serbe. Le second cas de figure est celui des « États voyous » (rogue states) réputés, non sans raisons, être peu respectueux des conventions internationales, dont la Corée du Nord reste, depuis l'arrestation de Saddam Hussein, le seul exemple mais non le moindre...

Le rapport attire aussi notre attention sur un cas intermédiaire non dépourvu d'importance, celui des États qui, comme la Russie, la Chine, l'Iran et le Pakistan, pour

---

1. Les synthèses annuelles relatives à la période 1989-2003 viennent de faire l'objet d'une publication séparée : MONTBRIAL Thierry (de). *Quinze Ans qui bouleversèrent le monde. De Berlin à Bagdad*. Paris : Dunod, 2003.

des raisons sinon inavouables, du moins inavouées<sup>2</sup>, favorisent en sous-main le processus de prolifération. L'affaire est d'autant plus sérieuse que l'absence d'armes de destruction massive (ADM) en Irak a contribué à semer le doute sur la réalité de la menace qu'elles représentent et, à cet égard, je ne saurais trop recommander la lecture du chapitre que Thérèse Delpéch a consacré à la « nouvelle course aux armements non conventionnels ».

Dans une vision vraiment systémique des foyers d'infection, il faudrait bien sûr inclure les risques de dysfonctionnement qui pèsent sur le processus mondial de croissance, du fait du surendettement américain<sup>3</sup>, et sur les équilibres écologiques — voir les fiches signées Richard Baron sur le changement climatique, et Gilles Guiheux sur le SRAS (syndrome respiratoire aigu et sévère).

### Les remèdes possibles

Le traitement des foyers d'infection amène logiquement le rapport à s'interroger sur les moyens thérapeutiques susceptibles d'être mobilisés à leur rencontre. Lesdits moyens varient naturellement selon que l'organisme « infecté » relève du système économique ou de l'univers des stratégies.

La place réservée au système économique est ici plus importante, puisque le thème est abordé sous deux angles, mondial puis européen. Le rapport RAMSES étant paru en

septembre 2003, il n'a pu prendre en compte l'échec de la réunion de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Cancún, mais il contient un article important de François Nicolas sur la façon dont les économies en développement sont traitées par les instances régulatrices de la mondialisation (OMC, Fonds monétaire international, Banque mondiale) : sont-elles coupables d'une « confiscation de la souveraineté » ? L'évaluation précise et nuancée dont elles font l'objet les exonère de la plupart des péchés imputés au « consensus de Washington » (un consensus « mou », précise l'auteur...) <sup>4</sup>. De leur côté, les institutions de l'Union européenne (UE) constituent une instance de régulation qui est supposée dégager un « plus » par rapport à des politiques nationales non coordonnées, mais l'article par ailleurs riche de substance de Catherine Wihtol de Wenden, sur l'UE face aux migrations, laisse penser que cette valeur ajoutée mettra du temps à se matérialiser.

Les choses sont devenues nettement plus compliquées dans l'univers des stratégies avec la fin de la guerre froide et, surtout, le virage unilatéraliste pris aux États-Unis. Dans les moyens thérapeutiques à la disposition de l'Occident, il y a d'abord des composantes classiques, à savoir l'Organisation des Nations unies (et le Conseil de sécurité) et l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Elles sont bien toujours là, mais il n'est pas niable qu'elles ont été profondément redéfinies outre-

2. Parmi lesquelles, suggère Thérèse Delpéch, il y a l'idée que seules les armes nucléaires sont dissuasives vis-à-vis des États-Unis.

3. Voir la mise en garde formulée à cet égard dans « Flying on One Engine » (survey sur l'économie mondiale). *The Economist*, 20 septembre 2003.

4. Il aurait cependant été utile de commenter les propos assez critiques tenus dans d'autres parties du rapport sur les interventions du Fonds monétaire international en Argentine (p. 151) et au Pakistan (p. 320).

Atlantique, au point d'être devenues presque méconnaissables. La lecture de la fiche de Jean Klein, « États-Unis / Maîtrise des armements », laisse cependant penser qu'en ce qui concerne du moins la lutte contre la prolifération des ADM, le gouvernement américain s'est aperçu que l'unilatéralisme n'était pas une option viable. On est cependant encore loin d'un voyage à Canossa...

Quant aux composantes (relativement) nouvelles, elles sont au nombre de trois et se situent à des stades d'évolution très différents.

La plus ancienne, qui fait l'objet d'un portrait précis et sans complaisance de Béatrice Pouligny, est constituée par les activités onusiennes dites de *state building* (faute d'un terme français consacré). Leur but est louable : reconstruire un État de droit là où il a cessé d'exister pour des raisons tenant soit à l'incapacité de coexister de la part des groupes ethniques concernés, soit à un refus de sécession de la part du pouvoir central. Les résultats de cette ingénierie multilatérale ne portent cependant pas à l'optimisme. Certaines zones, chasses gardées de grandes puissances (Tchéchénie, Tibet, Cachemire), sont a priori exclues. D'autres, principalement en Afrique, n'ont droit qu'à des missions pauvres en hommes et en moyens qui ne préservent, au mieux, que le statu quo. Restent les cas du Kosovo et du Timor oriental, deux territoires d'ampleur limitée dont la réussite, à supposer qu'elle soit durable, est peu généralisable si l'on pense aux prochains pays figurant théoriquement sur la liste d'attente des *state builders* : l'Afghanistan et l'Irak.

La deuxième innovation, la justice pénale internationale, elle aussi

relativement récente <sup>5</sup>, est présentée de façon très objective par Philippe Moreau Defarges, qui en souligne le caractère paradoxal : vouée à sanctionner les crimes exceptionnels commis par des gouvernants et leurs exécutants, elle ne peut opérer que grâce à une coopération interétatique mettant en jeu... d'autres gouvernants et leurs exécutants. Philippe Moreau Defarges se dit convaincu que la justice pénale internationale est « un chantier d'avenir [qui] ne sera sans doute pas refermé », pari qui semble raisonnable sans que l'on puisse dire si celle-ci parviendra un jour à rendre moins prévalentes les horreurs de masse qui ont justifié sa laborieuse mise en place.

La troisième et dernière innovation, l'Europe puissance, n'existe encore qu'à l'état virtuel. Elle impliquerait que l'UE, qui s'est transformée peu à peu en organisme de maintien de la paix, comme le note Maxime Lefebvre, devienne un acteur stratégique à part entière, comparable aux États-Unis. Cela supposerait donc qu'elle se dote, non seulement de moyens militaires communs, mais aussi d'une capacité propre de planification, de commandement et de contrôle des opérations, dont l'OTAN est déjà pourvue, d'où un risque évident de double emploi. Le même commentateur conclut qu'il faudra, pour avancer, une combinaison subtile de trois éléments : une relation avec les États-Unis qui reste équilibrée, une action extérieure plus cohérente de l'UE, une avant-garde d'États soucieux de voir l'Union

5. Mais avec des antécédents historiques qui, selon le commentateur, remonteraient à Charles I<sup>er</sup> et à Louis XVI, curieux anachronisme qui fait beaucoup d'honneur à Slobodan Milosevic et à Saddam Hussein...

s'émanciper. Ajoutons-y la mise en garde formulée par Thierry de Montbrial au début du rapport : si la France continue « de rêver trop ouvertement à l'Europe européenne », la construction européenne n'intégrera que les sociétés civiles et n'exercera aucune influence sur le système

international ; si en revanche elle sait se refuser « les effets de verbe » et se concentrer sur le long terme, « l'Europe puissance restera une possibilité ouverte pour les générations suivantes ».

Bernard Cazes

---

## BRONNER Gérard

### *L'Empire des croyances*

Paris : Presses universitaires de France (coll. Sociologies), 2003, 281 p.

---

La science ne s'intéresse pas seulement à la vérité. Il en est même une que l'erreur obsède. Cette discipline, c'est la sociologie telle que l'ont pratiqué Max Weber, Émile Durkheim ou Raymond Boudon. C'est cet intérêt pour la sociologie de la « connaissance inexacte » qui incite Gérard Bronner à nous inviter à le suivre, pour un voyage au sein de l'« empire des croyances ». Dans cet ouvrage, on ne trouvera évidemment aucun modèle général de compréhension de l'erreur. On découvrira, en revanche, un travail très complet, organisé autour d'une conviction centrale : les croyances possèdent une logique que la raison ne saurait ignorer.

Selon Gérard Bronner, l'empire de la croyance n'est pas le produit de la déraison des hommes. Certes, l'infinie variété d'erreurs auxquelles les individus sont capables de souscrire, depuis les superstitions jusqu'aux idéologies, ne relève pas de la rationalité forte de l'ingénieur. Cependant, la plupart des erreurs tirent leur cause d'une logique précise, et non d'une improbable éclipse du bon sens. Attribuer les croyances des primitifs à une hypothétique « menta-

lité primitive », certaines idéologies sanglantes à la préférence pour le fanatisme, revient à remplacer de l'inexpliqué par de l'inexplicable. Or, Gérard Bronner estime que chaque erreur a ses raisons. Plus encore, il pense qu'en attribuant les erreurs à des mécanismes irrationnels, on tombe soi-même dans l'erreur que l'on prétendait dénoncer.

Pourquoi attribue-t-on l'erreur d'autrui à son irrationalité ? Gérard Bronner suggère trois raisons pour rendre compte de quasi-réflexes. Tout d'abord, la distance culturelle rend certaines croyances lointaines difficilement compréhensibles : l'anthropologie repose en partie sur ce postulat. Par ailleurs, l'adhésion à une croyance n'est pas nécessairement inconconditionnelle : tous les Français qui stockèrent des produits alimentaires pendant la guerre du Golfe n'étaient pas certains qu'il y aurait une pénurie ; en revanche, il leur semblait aisé de parer à cette éventualité, fût-elle dotée d'une probabilité faible. Enfin, toute croyance individuelle a une histoire. Ainsi, les procédures de recrutement des sectes reposent sur une conversion progres-

sive des néophytes à la « révélation ». Ainsi, l'adhésion à ces conceptions, disons singulières, de la réalité devient aussi aisée que gravir un escalier dont les premières marches sont toutes petites, selon la formule d'un ancien adepte rapportée par Gérard Bronner.

Parmi les hommes, les croyances ont la vie dure parce que l'individu n'est pas tout entier un être de connaissance. Seul un individu omniscient pourrait échapper à la croyance ; mais une telle conception ne serait-elle pas un mythe majuscule ? D'après l'auteur, l'empire des croyances tire sa puissance des trois grandes limites de notre rationalité : dimensionnelles, culturelles et cognitives.

Notre conscience est limitée dans le temps et dans l'espace ; elle ne nous permet pas d'envisager la totalité du champ des possibles. Voilà pourquoi on recourt si souvent aux théories du complot pour tenter d'expliquer des situations qui nous échappent. Ainsi, les Français au XVIII<sup>e</sup> siècle avaient subjectivement raison d'attribuer les famines qui les frappèrent aux mauvaises actions conjuguées des nobles et des boulangers.

En outre, nos cadres culturels peuvent introduire de profondes distorsions dans nos manières d'appréhender la réalité. On comprend quelle logique a pu conduire la rumeur (fausse) de l'incursion d'un avion nord-coréen dans l'espace aérien du sud de la péninsule, en 1986, à entraîner une panique sur les marchés financiers et une hausse du dollar américain.

Enfin, la nature de notre esprit nous incite également à adhérer à des croyances infondées. Ces limites cognitives de la connaissance se révélaient à la faveur de nombreux tests

logiques. Ainsi, les probabilités ont abouti à de nombreux résultats contre-intuitifs, utiles notamment pour mettre en évidence nos difficultés à appréhender la réalité. C'est par exemple le cas de ces nombreuses personnes rencontrées par Gérard Bronner, pour lesquelles la Française des jeux truque les résultats du loto. De savantes méthodes conduiraient certaines boules, plus lourdes que d'autres, à tomber les premières. À quelles fins ? Il s'agit de conserver au jeu toute son attractivité. En particulier, le gros lot doit demeurer une somme importante. C'est la raison pour laquelle tout est fait pour qu'il y ait, au plus, un ou deux gros gagnants.

Ces différents exemples soulignent l'un des mécanismes qui nous conduisent à penser de manière inexacte. L'homme cherche à comprendre. À cette fin, il cherche sur le « marché cognitif », comme l'appelle G. Bronner, une réponse à ses questions. Mais sur ce marché-là aussi, les lois de la concurrence sont en partie faussées. De nombreuses raisons d'origine culturelle ou cognitive s'efforcent de fausser la rencontre entre une demande et une offre d'explication.

Nourri par de nombreux exemples, rédigé avec un constant souci de clarté, L'Empire des croyances est une contribution convaincante à l'une des questions les plus complexes des sciences de l'esprit : que puis-je savoir ? Certains ouvrages ont la prétention de nous délivrer la vérité ; celui de Gérard Bronner a le mérite de nous aider à penser l'erreur. L'ambition n'est pas moindre, mais le résultat est en tout cas beaucoup plus utile.

Guillaume Erner

GOSSERIES Axel

**Penser la justice entre les générations. De l'affaire Perruche à la réforme des retraites**

Paris : Aubier (coll. Alto), 2004, 320 p.

L'exigence de développement durable se faisant de jour en jour plus pressante, il était temps de disposer d'un ouvrage faisant le point sur la question de la justice entre les générations, à propos des sujets tant sociaux qu'environnementaux. C'est chose faite avec ce livre qui fournit de nombreux éclaircissements et étaye un certain nombre de convictions sur un « objet philosophique » qui demeure finalement peu exploré de manière systématique. Si Axel Gosseries ne prétend naturellement pas examiner l'ensemble des facettes de la question de la justice inter- et transgénérationnelle, il n'en consacre toutefois pas moins sa réflexion à un thème particulièrement vaste et ardu : l'équité intergénérationnelle en ce qu'elle met en jeu des problèmes de transferts entre générations.

La possibilité même d'une réflexion sur la justice entre les générations suppose en premier lieu, ce qui ne va pas de soi, que les personnes futures sont titulaires de droits sur les personnes vivantes. Selon l'auteur, l'existence de tels droits peut être démontrée en recourant à une méthode indirecte — « transitive » — que l'on peut résumer de la manière suivante : toute génération, mettons la génération n° 1 (G<sub>1</sub>), a des obligations envers celle qui la suit directement (G<sub>2</sub>) et avec laquelle elle coexiste un certain temps. Or, si G<sub>1</sub> prend des décisions qui auront pour effet de dégrader les conditions de vie de G<sub>3</sub> (avec laquelle, par hypothèse, elle ne coexistera pas), une telle atti-

tude revient à rendre plus difficile l'accomplissement des devoirs (incontestables) que G<sub>2</sub> a envers G<sub>3</sub>.

Ce raisonnement est généralisable : « ce sont nos obligations envers les générations avec lesquelles nous coexistons qui [justifient] aussi nos obligations à propos du sort des générations plus éloignées » (p. 99-100). Le chevauchement entre générations autorise donc un « rattrapage » qui « permet de reconstruire l'ensemble de nos obligations relatives aux générations futures les plus éloignées, à travers le prisme de nos obligations envers les générations qui nous succéderont directement et dont nous serons, à un moment de notre vie au moins, les contemporains » (p. 297).

Une fois démontrée la possibilité de telles obligations, encore faut-il en établir tout à la fois l'existence et le contenu. La théorie généralement mobilisée est alors celle dite de la « réciprocité indirecte », qui se fonde sur deux maximes. D'une part sur une maxime « justificative », selon laquelle nous devons transférer quelque chose à la génération suivante parce que nous avons reçu quelque chose de la génération précédente. Et d'autre part sur une maxime « substantielle », selon laquelle le transfert auquel nous sommes tenus doit être supérieur ou égal au transfert que nous avons reçu. Dit autrement, cette seconde maxime interdit toute désépargne. Pour être populaire, une telle théorie n'en recèle pas moins une faiblesse importante : elle postule des obligations envers les morts.

Pour dépasser cet écueil, explique Axel Gosseries, il faut soit recourir à une théorie, par exemple celle proposée par John Locke, qui suppose d'emblée une propriété collective et intergénérationnelle de (tout ou partie de) l'héritage humain, soit passer à une approche qui ne présume aucune obligation envers les défunts, comme c'est le cas avec le libéral-égalitarisme de John Rawls.

Chez ce dernier, la question de la justice intergénérationnelle est en effet traitée par le biais du taux d'épargne juste. Dans la perspective rawlsienne, un taux d'épargne est dit juste, non seulement en raison de la répartition de richesses qu'il opère entre générations, mais également dans la mesure où il permet le maintien d'institutions justes garantissant la liberté. Cela posé, deux questions doivent être réglées, qui portent sur la « phase d'accumulation » et la « phase de croisière » qu'est susceptible de connaître toute économie.

Justifier une phase d'accumulation — donc un taux d'épargne net positif — conduit à accepter la transgression du principe du « maximin » qui enjoint d'élaborer un système de répartition au sein duquel le sort des plus défavorisés est préférable à celui des plus défavorisés dans l'ensemble des systèmes alternatifs. De fait, épargner pour les générations futures revient à ne pas distribuer un certain volume de richesse aux plus défavorisés du moment. Toutefois, une telle décision peut être considérée comme licite en raison notamment du fait que la mise en place d'institutions justes (priorité de la liberté) exige, à l'évidence, une phase d'accumulation. En phase de croisière, John Rawls considère que la désépargne doit être interdite mais

pas l'épargne nette, position à laquelle s'oppose Axel Gosseries, qui plaide pour la règle fermée : « ni désépargne ni épargne », seule garante, selon lui, du respect du maximin.

Mais, loin de se contenter de pures spéculations, aussi brillantes soient-elles, Axel Gosseries soumet les théories qu'il analyse et les thèses qu'il avance à l'épreuve de la pratique. Le dernier chapitre est ainsi consacré à l'examen de deux questions particulièrement d'actualité : la préservation de la biodiversité et la réforme du régime des retraites.

S'agissant du premier, il montre que la préservation de la biodiversité peut reposer sur deux catégories d'arguments : l'une renvoyant à la valeur de la biodiversité pour l'homme (stabilité des écosystèmes, plaisir esthétique...), l'autre à des arguments non anthropocentriques. Concernant les retraites, Axel Gosseries expose la règle de Musgrave, dite de la « position relative fixe », selon laquelle il convient de maintenir constant, pour chaque période, le rapport entre les prestations nettes par tête dont bénéficieraient les retraités de demain et le revenu net par tête des actifs de demain. Il met également en évidence que la règle qu'il soutient (« ni épargne ni désépargne ») conduit à une défense des droits acquis (maintien du taux de remplacement).

Au-delà de ce qui précède, Penser la justice entre les générations aborde de nombreux autres thèmes allant de la notion de « vie préjudiciable » (affaire Perruche) à la « comptabilité générationnelle » en passant par le problème dit de la « non-identité » (quand le dommage à une victime est la condition même de l'existence de cette dernière) ou

encore par celui des obligations envers les morts. Au total, un exposé parfois ardu mais toujours brillant des principales théories en présence, doublé d'une pensée personnelle qui contribuera, sans nul doute, à

éclairer certains débats contemporains où, trop souvent, le choc des opinions laisse peu de place à la démonstration.

Jean-Paul Maréchal

---

## DUCLERT Vincent / CHATRIOT Alain (sous la dir. de)

### **Quel avenir pour la recherche ?**

Paris : Flammarion, 2003, 349 p.

---

Ce livre est le prolongement, voulu par Vincent Duclert et Alain Chatriot, d'un programme de l'École des hautes études en sciences sociales sur la politique scientifique française<sup>1</sup>. Ces deux historiens du politique ont souhaité associer de très nombreux chercheurs, de toutes disciplines, à une large réflexion sur l'avenir de la recherche en France. Au total, 53 signatures ornent cet ouvrage, qui souffre donc d'une certaine hétérogénéité. Cependant, si chaque auteur a apporté la pierre particulière de sa spécialité à l'édifice, une dynamique d'ensemble peut être discernée.

Ce livre est ainsi un hommage à l'élan politique qui a été donné, selon ce large collectif, à la recherche française par deux hommes d'État si différents et pourtant si souvent rapprochés, Pierre Mendès France et Charles de Gaulle. Pour Jean-Louis Crémieux-Brilhac, François Jacob, Pierre Joliot, Jean-Claude Pecker, Pierre Piganiol et Alain Touraine, tous cosignataires de la préface, ces deux hommes sont à la source de l'effort français de recherche de l'après-guerre, par la priorité politique qu'ils

donnèrent à celui-ci au plus haut niveau. À cet égard, deux événements phares illustrent cette idée que « le développement de la recherche est, au premier chef, une affaire politique » : en novembre 1956, Mendès France convoque à Caen un colloque qui donnera l'impulsion et les bases d'une politique volontariste de la recherche. Et en 1958, le général de Gaulle crée la Délégation générale à la recherche scientifique et technique<sup>2</sup>.

Les 50 savants qui, selon la couverture du livre, « s'engagent », considèrent qu'une telle politique scientifique est aujourd'hui absente et que « la leçon de cette mobilisation humaine, intellectuelle et politique risque de se perdre<sup>3</sup> ».

### **Pour une politique scientifique volontariste**

Ces chercheurs militent pour qu'une nouvelle politique scientifique volontariste soit lancée, qu'elle le soit évidemment au niveau européen, et

---

1. Le programme « Demain la recherche ».

2. Dont le premier directeur sera Pierre Piganiol.

3. CRÉMIEUX-BRILHAC Jean-Louis et PIGANIOL Pierre. « Recherche, les leçons du XX<sup>e</sup> siècle ». *Le Monde*, 23 janvier 2004.

qu'elle s'appuie sur un vrai débat citoyen sur les enjeux et les nécessités de la recherche.

Pierre Joliot rappelle que définir une politique scientifique, c'est avant tout faire des choix. Cependant, faire des choix, c'est avoir une vision à long terme. Or, pour lui, « la recherche fondamentale ne se prête à aucune forme de programmation. Par définition, un programme ne peut être fondé que sur les connaissances du passé ou, dans le meilleur des cas, du présent. Un programme ne peut donc en aucun cas prévoir l'avenir. [...] Toute programmation imposée de l'extérieur ou que le chercheur s'impose sous prétexte d'efficacité, conduit à se réfugier dans le cocon protecteur d'une recherche dont le but ultime se limite à confirmer et non à innover. [...] La recherche fondamentale orientée, qui privilégie des domaines de la connaissance les plus prometteurs d'applications à court terme, peut représenter une forme de programmation particulièrement nocive. » Il est vrai qu'une véritable programmation de la science consiste à « préserver un large spectre de disciplines et à soutenir les esprits originaux développant des projets en dehors des sentiers battus ».

Pierre Joliot touche ici à un difficile paradoxe : conscient d'une situation où les ressources sont limitées, il convient que l'activité scientifique ne doit pas être laissée sans pilotage politique, tout en montrant une certaine réticence à accepter certaines limites à la liberté du scientifique.

L'objet du livre est, au-delà d'un état des lieux qui est un cri d'alarme, d'apporter une réflexion sur le futur de la recherche. Pierre Piganiol relève ce défi, en identifiant des « faits porteurs d'avenir » au nombre de six :

1) Des théories de plus en plus abstraites déroutent notre intuition.

2) Le chemin entre l'acquisition d'une connaissance et la mise en œuvre de certaines de ses applications se raccourcit.

3) La prégnance des lois du marché s'impose de plus en plus.

4) La composante scientifique et technique fait de plus en plus défaut dans la culture de la grande majorité des citoyens. Or, « tout ce qui devient possible n'est pas forcément souhaitable ». Ce débat doit également passer par l'implication des scientifiques, Michel Morange fustigeant l'absence d'une culture générale scientifique liée à la spécialisation des enseignements. Les scientifiques sont en réalité souvent incapables de participer aux débats de société concernant leur champ de recherche.

5) Il y a une crise des vocations et la science éprouve des difficultés de recrutement.

6) La mondialisation de la science encourage la concurrence, voire l'espionnage.

Pour ces chercheurs, le débat citoyen sur la recherche est une obligation. En effet, les inquiétudes sociales sur les effets pervers de la science et les « risques » sont une réalité. Pour Luc Montagnier, le chercheur doit être un « acteur de la vie sociale, responsable non seulement devant ses pairs mais aussi devant la société, et communiquant largement en toute transparence avec le public et les hommes politiques ».

Un enjeu majeur réside dans le développement d'une réelle Europe de la recherche, qui doit être plus et autre chose que la coopération internationale : il faut un projet.

La politique communautaire de recherche était très orientée vers la compétitivité industrielle, la recherche fondamentale restant un attribut de souveraineté. Aujourd'hui, l'opinion selon laquelle la recherche fondamentale apporte à terme plus de véritable innovation que la recherche « pilotée », est largement défendue. Les exemples de la Finlande, de la Suède, de certaines régions allemandes, mais aussi de Grenoble en France, montrent que les entreprises sont stimulées dans leur développement par l'existence d'une recherche fondamentale dynamique qui est source de connaissances. Les auteurs

proposent donc de créer un « ERC », un Conseil européen de la recherche, dédié au financement de la recherche de long terme et chargé de promouvoir la recherche fondamentale.

Alors que Claudie Haigneré, ministre français de la Recherche, a lancé une consultation nationale sur l'avenir de la recherche (achevée le 31 mars 2004), ce livre est une intéressante synthèse des vues de grands chercheurs emblématiques de leur discipline. À cet égard, il est probablement plus un point de départ qu'une conclusion.

Geoffrey Delcroix

Visitez le site Internet du groupe Futuribles,  
avec notamment les rubriques "agenda"  
et "infos en bref", à l'adresse :

**www.futuribles.com**

**Accès simplifié à l'index des articles  
parus dans la revue *Futuribles* :**

- Pour retrouver les références des articles, numéros ou les auteurs que vous recherchez
- Possibilité de rechercher par mot-clé, par auteur, par critères croisés...

**Et toujours, sur le site de Futuribles :**

- Les réunions
- Les séminaires de formation
- Le bulletin *Vigie Info*
- Les autres publications
- Les prestations d'études et de conseil

## COMPTES RENDUS

---

**BORDAGE Pierre**

***L'Ange de l'abîme***

Vauvert (Gard) : Au Diable Vauvert, 2004, 476 p.

---

Roman d'anticipation et de science-fiction particulièrement sombre, *L'Ange de l'abîme* dépeint un futur proche marqué par l'Apocalypse, le fanatisme religieux et les guerres de religion. À travers les pérégrinations de deux adolescents, Pierre Bordage porte un regard noir et chaotique sur l'évolution de la situation mondiale et l'après-11 septembre.

Le scénario retenu par le romancier est celui du choc des civilisations de Samuel Huntington, entre l'Occident et l'Orient engagés dans un affrontement terrible. L'Europe et le Moyen-Orient ont sombré dans le fanatisme religieux et la haine, et se livrent une guerre sans merci au nom de la religion. L'action se situe dans une Europe en ruines, menacée par des hordes islamistes massées entre les mers Baltique et Noire, et défendue sur le front est par les légionnaires de l'archange Michel, un vieux dictateur roumain fanatique qui s'est imposé, grâce à l'aide des Américains, en unique défenseur du monde chrétien.

Partis à la rencontre de ce mystérieux archange Michel, établi dans une forteresse roumaine, les deux adolescents héros, Pibe et Stef, traversent un continent européen à la dérive. Régulièrement bombardée, soumise à d'incessants AK — les attentats kamikazes —, livrée à des bandes criminelles en tous genres, l'Europe n'est plus que l'ombre d'elle-même. Plus effrayant encore, les légions de l'archange Michel, véritables milices fanatisées chargées de la défense des valeurs chrétiennes, ont remis au goût du jour la purification ethnique, les croisades morales et les camps de concentration pour éliminer les Européens d'origine musulmane. Sur fond de manipulation génétique et de barbarie décadente, l'auteur montre une Europe en prise avec ses vieux démons. Un roman d'anticipation qui fait froid dans le dos...

*Julien Nessi*

---

**LEPIENNE Laurence**

***Vers une bioéthique européenne ? L'exemple de l'embryon humain***

Paris : Notes de la fondation Robert Schuman, novembre 2003, 144 p.

---

Les Notes de la fondation Robert Schuman forment une collection fort instructive d'ouvrages de petit format, très pédagogiques, portant sur de grandes questions contemporaines traitées sous l'angle européen. Celui de Laurence Lepienne (docteur en éthique biomédicale) fait le point sur un des principaux volets du débat sur la bioéthique : celui du statut de l'embryon humain.

Après avoir précisé les modalités de protection de l'embryon en droit français (en distinguant notamment l'embryon *in utero* et celui *in vitro*), l'auteur aborde le délicat problème des recherches menées sur l'embryon, montrant le poids de l'éthique dans ce domaine et l'état de la législation française relative à ce type de recherche. Laurence Lepienne propose également une comparaison très claire des différentes législations européennes en matière de recherche sur l'embryon humain.

Suit alors une partie consacrée au diagnostic génétique préimplantatoire, qui permet aux couples qui le désirent de faire évaluer les risques de maladie génétique dont l'embryon pourrait être porteur (et de décider alors de la poursuite, ou non, de son développement). Aspects techniques, encadrement juridique (en France et dans les autres pays de l'Union européenne) et enjeux éthiques (eugénisme, tri des embryons...) sont tour à tour traités.

Fort logiquement, l'ouvrage analyse ensuite le cas des cellules souches embryonnaires, à la fois très prometteuses pour le traitement de certaines affections génétiques, de certains cancers..., mais également porteuses de multiples craintes (clonage reproductif, par exemple). À nouveau, l'auteur décrypte le débat relatif à l'encadrement juridique de ces pratiques, avec un œil sur le droit français et l'autre sur les législations en vigueur ailleurs en Europe.

L'ouvrage se conclut par une réflexion sur les perspectives d'une harmonisation européenne des lois de bioéthique, présentant notamment les organes européens qui travaillent sur ces questions (Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies, attaché à la Commission européenne, et Comité directeur pour la bioéthique du Conseil de l'Europe, essentiellement). Néanmoins, la diversité des cultures et des traditions présentes sur le sol européen rend particulièrement complexe une telle harmonisation qui, du reste, ne suffirait pas à limiter les abus : l'étape suivante devrait se jouer à l'échelle mondiale.

Stéphanie Debruyne

---

## **MARTINEZ-GROS Gabriel / VALENSI Lucette**

### ***L'Islam en dissidence. Genèse d'un affrontement***

Paris : Seuil, 2004, 336 p.

---

L'islamisme est-il d'Islam ou d'islam ? Défend-il les droits d'une civilisation ou d'une religion ? L'islamisme déconcerte, en donner une définition rigoureuse est difficile. L'Islam est une civilisation, celle du cinquième de l'humanité, aventure des peuples musulmans durant 14 siècles. L'islam est une religion, celle de Mahomet, fondée sur le Coran.

Spécialistes reconnus du monde islamique, les deux auteurs de cet ouvrage ambitieux ont dirigé ensemble l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM, École des hautes études en sciences sociales). Au terme de leur réflexion historique, ils écartent le récent diagnostic de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations ». Selon S. Huntington, la paix mondiale résiderait dans la délimitation de frontières entre entités culturelles distinctes. Mais les auteurs sont plus pessimistes : « tout porte à croire qu'il est trop tard pour tracer des lignes de partage, que la confusion croissante des peuples, des langues et des civilisations matérielles tend au contraire à effacer quand elles existent encore ».

Dans un premier temps, Gabriel Martinez-Gros revient aux racines anciennes, à la nature particulière de la religion musulmane, et plonge dans le réservoir médiéval de l'Islam. Lucette Valensi examine ensuite les confrontations entre l'Islam et l'Occident, ainsi que le rapport du monde musulman à la modernité depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans une conclusion à deux voix, les auteurs reconnaissent conjointement le modernisme des mouvements islamistes, en faisant d'ailleurs une singulière analogie avec la rhétorique tiers-mondiste (rejet de la culture

d'importation et restauration des valeurs indigènes) et certains éléments culturels du fascisme (lois de la nature, cohésion sociale, refus d'une culture de masse, antisémitisme...).

*Korentin Falc'hun*

---

**PARMENTIER Florent / RUPNIK Jacques (préf.)**

***La Moldavie à la croisée des chemins***

Orléans : éd. Universitoo, 2003, 180 p.

---

Située aux confins de l'Europe, entre la Roumanie et l'Ukraine, la Moldavie est souvent présentée dans les médias comme une « zone grise » où prolifèrent les trafics en tous genres (prostitution, drogue...). Afin de rétablir quelque peu la vérité, Florent Parmentier, un jeune chercheur français spécialisé sur l'Europe de l'Est, consacre une étude synthétique fort instructive à cet État méconnu, aux portes de la nouvelle Europe.

Née des décombres de l'Empire soviétique en 1991 et après plus de 10 ans de transition douloureuse, la Moldavie est aujourd'hui encore dans une situation d'instabilité. Écartelé entre, d'une part, les autonomistes gagaouzes (une minorité turque chrétienne qui a obtenu l'autonomie territoriale en 1994) et, d'autre part, les séparatistes russophones (qui ont créé un État de fait : la République moldave de Transdnestrie, RMT, sur la rive est du Dniestr), le pays vit toujours sous tension et n'est pas parvenu à régler ses divisions internes. Un litige frontalier avec l'Ukraine pour l'accès à la mer Noire constitue également un facteur actuel de tensions. Sur le plan économique, la situation n'est guère meilleure : la Moldavie connaît un effondrement économique inquiétant. C'est pourquoi l'auteur estime que ce pays en situation encore incertaine, à l'identité en crise et avec une forte diversité linguistique, est à la croisée des chemins. Le chercheur plaide notamment, dans ses conclusions, en faveur d'une réhabilitation de la Moldavie par l'Union européenne et d'un rapprochement avec Bruxelles pour éviter un scénario catastrophe...

*J.N.*

**Ces comptes rendus sont extraits de la base de données informatisée  
sur les études prospectives « Octave », de Futuribles International.**

*Pour en connaître les modalités de consultation, contacter Céline Laisney, à Futuribles.*

*Tél. : 33 (0)1 53 63 37 72 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54*

*E-mail : [documentation@futuribles.com](mailto:documentation@futuribles.com) - Site Internet [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)*

# futuribles n° 296, April 2004

## What Future for China?

Michel Jan

With economic growth running at around 8% per annum for over 20 years, China is often in the headlines of the Western media. The emergence of this demographic giant on the world economic stage and its greater involvement in geopolitics, after years of choosing to remain aloof, have raised considerable concerns – which are not absurd, given the size of this new competitor. Furthermore, increasing numbers of multinational firms (sometimes based in the United States or Europe) are choosing to relocate their manufacturing activities to China, where labour is cheap and little social protection is provided. China seems to be in the process of becoming the factory for the rest of the world.

Does this mean that its future is settled and China's place among the great industrialized nations is guaranteed? Will China stay on this steep growth path in spite of its authoritarian political regime? Are there not risks of major tensions developing? What are these risks and what might happen if they materialize?

Such questions are among those raised in this special number of *Futuribles* devoted to China. The articles have been assembled by the members of *Asie 21*, a study group focussed on the future of Asia that has been meeting for several years under the aegis of the *Futuribles* group.

In the first article, Michel Jan provides a general overview of the Chinese situation and its prospects between now and 2020 or 2025. He starts with the country's growth targets for the next 20 years, as well as the possible consequences, especially in the social and political spheres, if they are in fact achieved. He then discusses the various strategic choices faced by the Chinese leadership if the country is to maintain its position, in particular if it opens up to the outside world. Lastly, Michel Jan suggests several scenarios for its future, ranging from "more of the same" to some degree of democratisation, as well as the possibility of collapse; the most likely, in his view, is for the present situation to continue (i.e.

the country tightly controlled by an authoritarian regime), punctuated by moments of "social respite" which will be essential to prevent everything from imploding but not enough to allow China to regain its dominant economic position for many years.

## China, the End of Happy Globalisation?

Philippe Delalande

In this article, Philippe Delalande describes China's principal features as a world economic power and the ways in which it represents a real threat to the major industrialized countries, above all Europe and the United States.

In his view, the honeymoon period that has prevailed so far between these countries and China could end sooner than expected. China has enjoyed such rapid economic growth and has proved to be so steadfastly independent – for instance in the way it has managed its currency or satisfied the requirements negotiated when it joined the World Trade Organization – that it has been engaged in a number of power struggles with its partners and competitors. The outcome of these conflicts will not necessarily make everyone happy.

## Energy, the Achilles Heel of Chinese Growth

Rémi Perelman

China is now an important economic power, having enjoyed a high rate of economic growth for several years and attracted many Western firms. Its spectacular growth has allowed it to start to become an industrialized country from being a developing one. The transition period will probably last for some while; however, a certain number of problems may well emerge, in particular with regard to energy issues.

It will indeed be difficult for China to produce the energy it needs to maintain its current rate of growth and to meet the needs of its people as they adopt gradually more Western lifestyles, especially the automobile. It will be even harder if this development is to be "sustainable".

In this article Rémi Perelman elucidates the Chinese energy situation, describing the massive increase in energy demand, the shortfall in domestic energy resources despite ambitious infrastructure programmes, and hence the risks of a growing dependence on energy supplies from abroad. In his view the key question is whether, in the medium to long term, China's energy requirements will lead the regime to open up even more to the outside world and, as a consequence, this will bring about substantial political changes as well.

### **China and Russia: Two Possibilities by 2025**

*Rémi Perelman*

In this article Rémi Perelman offers two scenarios for the way that relations may develop between the two regional giants undergoing "reconversion": China and Russia.

During a period of more than 20 years, despite their ideological links, Maoist China and the Soviet Union maintained their own kind of Cold War, assembling troops on their common borders because of fears of invasion. After the collapse of the Soviet Union, Sino-Russian relations were normalized, as each country tried to secure its place on the world economic stage and resume its role as a "normal" participant in international relations.

While China quickly became a key economic player, Russia has struggled to make headway in this area. Both nations nevertheless remain important political and military powers, and their position in international discussions cannot be ignored. Along with the European Union, they constitute the only opposition to American dominance. Their effectiveness would be all the greater if they cooperated with each other.

Taking as his starting-point various recent instances of collaboration between the two countries and, more broadly, with the Central Asian republics, Rémi Perelman outlines two scenarios for 2025: in the first, the current situation continues, with each of the two nations trying to improve its own position but without hurting the other, though also without becoming a real threat to North America; in the second, moves are made towards pan-Asian regional integration and this creates a genuinely three-way system – but perhaps only two-way if Europe does not manage to maintain its position ...

### **Europe in Crisis: What's the Solution ?**

*Pierre Bonnaure*

Europe is currently experiencing an acute crisis. What can be done?

Pierre Bonnaure here outlines four possible scenarios for the future of the European Union, each of them corresponding to a different school of thought.

But above all, inspired by the "Delors method", he suggests a strategy which would relaunch the construction of a Europe worthy of its name.

Primarily, by recalling the central role that European institutions should play in the construction of a main communal body, he defines the principal constituents. Then, from this main body, by developing projects which, if need be, are suitably adaptable.

Assuming that this condition is met, Europe will, the author stresses, find itself confronted with major challenges:

- on an internal level, with expansion, the change from the industrial era to that of the knowledge-based society, and the essential reform of social welfare systems;
- externally, and perhaps a little more long-term, with the problem of the post-oil era, (or high-cost oil), competition from Asia and that of the European construction of a veritable policy of security and communal defence.

### **What Kind of Futures studies? Reactions to the Editorial "Why Study the Future?"**

*Pierre F. Gonod*

Following on from the editorial in the February issue of *Futuribles* on "Why study the future?", Pierre Gonod in his turn argues that it is essential for us to keep refreshing our ways of thinking in order to try to understand the current situation in all its complexity while being alert to the unavoidable tendency to be subjective, including in our interpretations of the past.

Taking further the idea that "we are failing to devise adequate new explanatory theories", he emphasizes that those engaged in futures studies today must find ways of "contributing to the development of self-built projects and a new political praxeology".

**The Research Policy Viewed from 1964. Extract from *Considerations for 1985 (Futures of Yesteryear)***

*Commissariat général du Plan*

Since the European Council in Lisbon in March 2000, the European Union gave itself the target of becoming "the most dynamic and competitive knowledge-based economy in the world" by the year 2010. A target which, according to the official line, would involve bringing the European research effort to 3% of the gross domestic product (GDP) by this time.

Why this figure of 3% of the GDP? Part of the response lies in an extract from the 1964 work from the Plan, *Considerations for 1985 (Réflexions pour 1985)*. Paris: La doc-

umentation Française), which is reproduced in this issue. From 1964, the strategists for the French Plan estimated that in two decades' time, 3% of the gross domestic product should be devoted to research, in order to put France in a favourable position among international competitors and to make it a genuine rival for the United States – which was already showing this investment rate in the research carried out in 1964!

They also insisted on the necessity of increasing research performance in France, notably with the help of an appropriate recruitment policy and the creation of "suitable reception facilities" which would incidentally provide researchers with the means to work efficiently.

*Futuribles* is a monthly independent transdisciplinary policy oriented journal (11 issues a year). Its objective is to provide its readers with a better understanding of contemporary societies dynamics, those facts, ideas and trends shaping their medium and long term possible futures.

*Chief Editor* : Hugues de Jouvenel

Futuribles : 55, rue de Varenne, 75007 Paris, France.  
Tel. : 33 (0)1 53 63 37 70 - Fax : 33 (0)1 42 22 65 54  
E-Mail : [revue@futuribles.com](mailto:revue@futuribles.com) - Web site : [www.futuribles.com](http://www.futuribles.com)

# Au sommaire du dernier numéro

MARS 2004 - N° 295

*L'avenir de l'assurance maladie*

Hugues de Jouvenel

*Vers des alternatives végétales*

*L'émergence d'une nouvelle bioéconomie*

Marc Chopplet, Daniel Thomas

*Le capitalisme selon Joseph Stiglitz*

Michel Drancourt

*La planification stratégique  
des territoires*

Jean-Paul Lacaze

*Développement local :  
le déménagement des Français*

*La dissociation des lieux  
de production et de consommation*

Laurent Davezies

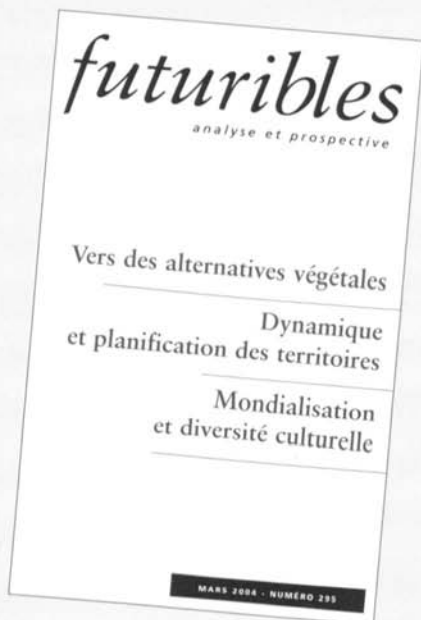
*Management des entreprises  
et diversité culturelle*

*Entre tradition et modernité : une équation  
subtile dans les pays en développement*

Philippe d'Iribarne

*La haute fonction publique  
internationale*

Alain Lamballe



## Abonnement - Commande

À retourner à Futuribles - 55, rue de Varenne - 75007 Paris - France  
Tél 33 (0)1 53 63 37 71 • Fax 33 (0)1 42 22 65 54 • revue@futuribles.com • www.futuribles.com

Je commande ..... exemplaire(s) du n° 295  
au prix de 12 € l'exemplaire (port inclus).

Je m'abonne à **Futuribles** pour un an (11 n°)

France 110 € (étudiants 55 € sur justificatif)

Autres pays/DOM TOM 115 € (étudiants 63 €)

Je règle ..... € par  chèque à l'ordre de Futuribles

carte Visa  American Exp.

N° ..... Exp. fin .....

Nom .....

Titre .....

Organisation .....

Adresse .....

Tél .....

Date ..... Signature .....

# futuribles

AVRIL 2004 - NUMÉRO 296

- Le déficit politique** 3  
*Hugues de Jouvanel*
- Quel avenir pour la Chine ?** 5  
*Michel Jan*
- Chine, la fin de la mondialisation heureuse ?** 27  
*Philippe Delalande*
- L'énergie, talon d'Achille de la croissance chinoise** 33  
*Rémi Perelman*
- Chine / Russie : deux futurs possibles** 43  
*Rémi Perelman*
- L'Europe en crise : quelle issue ?** 57  
*Pierre Bonnaure*
- Forum**
- Quelle prospective ?** 71  
*À propos de l'éditorial « Pourquoi la prospective ? »*  
*Pierre F. Gonod*
- Futurs d'antan**
- La politique de recherche, vue de 1964** 79  
*Extrait des Réflexions pour 1985*  
*Commissariat général du Plan*
- Actualités prospectives** 83  
*Plus d'enfants pauvres au Royaume-Uni ? / Emploi : le tertiaire ne compense plus les destructions de postes dans l'industrie / États-Unis : les manipulations de l'opinion publique / Les jeunes Français : plus conformistes et individualistes ? / Climat : le scénario cauchemar / France : des travailleurs démotivés / Dynamisme économique : les prochains leaders ? / Perspectives du tourisme / Les « orphelins » d'éducation en France / Une politique américaine de construction d'États.*
- Bibliographie**
- Analyses critiques** 95  
*J.-P. Fitoussi, P. Savidan (sous la dir. de). « Les inégalités » / T. de Montbrial, P. Moreau Defarges (sous la dir. de). RAMSES 2004. Les grandes tendances du monde / G. Bronner. L'Empire des croyances / A. Gosseries. Penser la justice entre les générations. De l'affaire Perruche à la réforme des retraites / V. Duclert, A. Chatriot (sous la dir. de). Quel avenir pour la recherche ?*
- Comptes rendus** 107
- Abstracts** 110

M 08145 - 296 - F: 12,00 €



2-84387-299-5